Irak : de Babylone à l'État islamique

idées reçues sur une nation complexe

Babylone, les *Mille et Une Nuits*, Saladin… Histoire et légendes se confondent dans la Mésopotamie antique. Ce berceau de l'humanité a connu une série de ruptures violentes : dictature du Baas, guerre contre l'Iran, débâcle au Koweït en 1990, embargo dévastateur, occupation étrangère aussi meurtrière qu'imprévisible et plus récemment la barbarie de l'État islamique… Quiconque se penche sur le cas irakien, des spécialistes les plus chevronnés aux simples observateurs, rencontre la plus grande difficulté à comprendre les dynamiques sociales et politiques à l'œuvre : défaite militaire américaine ? démocratie naissante ? retour à l'autoritarisme ? chaos jihadiste ?…
Myriam Benraad, l'une des meilleurs spécialistes de l'Irak, analyse et éclaire les différentes facettes de ce pays que l'on connaît principalement au travers des clichés qui entourent son histoire et du prisme déformant des raccourcis médiatiques sur l'époque récente.

Docteure de l'Institut d'études politiques de Paris et chercheuse au CERI et à l'IREMAM, Myriam Benraad est spécialiste de l'Irak. Parallèlement à ses recherches, elle est consultante sur le conflit irakien auprès de différentes organisations internationales.

Couverture : © AFP et wikimedia
Conception : *Mademoiselle*

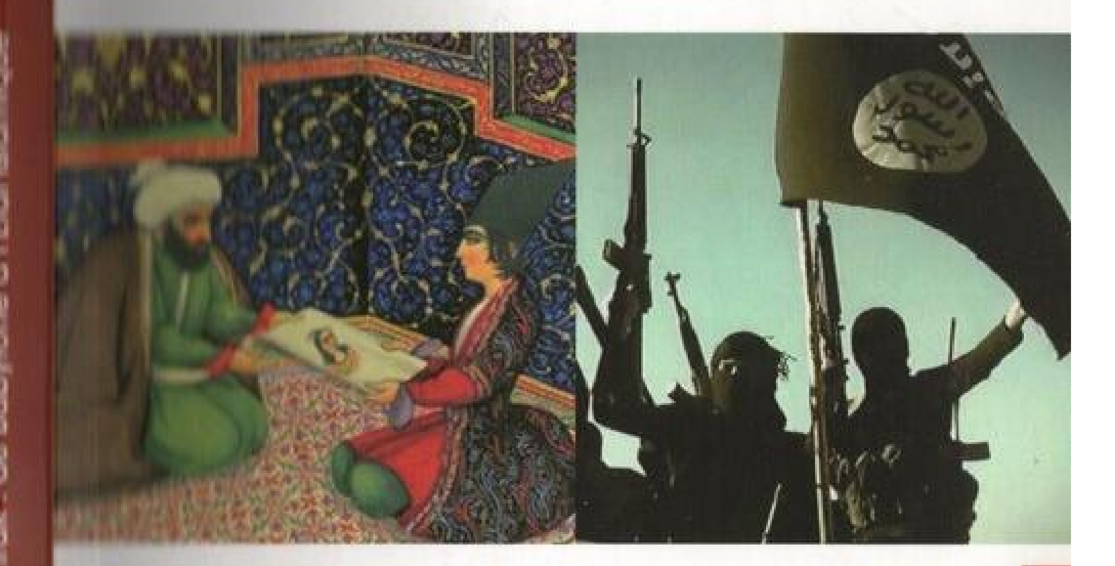


Le Cavalier Bleu
ÉDITIONS
www.lecavalierbleu.com

Irak : de Babylone à l'État islamique

Myriam Benraad

Irak : de Babylone à l'État islamique



idées reçues sur une nation complexe

Le Cavalier Bleu
ÉDITIONS

Myriam Benraad

Docteure en science politique de l'Institut d'études politiques de Paris et chercheuse associée au Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences Po, Paris) et à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM, Aix-en-Provence). Elle est spécialiste de l'Irak et du monde arabe. Parallèlement à ses travaux, elle est experte auprès de plusieurs agences européennes et internationales.

De la même auteure

– *Irak, la revanche de l'Histoire. De l'occupation étrangère à l'État islamique*, Paris, Vendémiaire, 2015.
– « Irak : le double échec des Frères dans un pays en voie de partition », *in Les Frères musulmans et le pouvoir*, Paris, Galaade, 2014.
– « L'État islamique : anatomie d'une machine infernale », *Revue internationale et stratégique*, 2014.
– « Les sunnites, l'Irak et l'État islamique », *Esprit*, 2014.
– « Moyen-Orient : la revanche du califat », *Politique internationale*, 2014.
– « L'organisation d'Al-Qaïda en Mésopotamie : les paradoxes d'une politisation », *Stratégique*, 2013.
– « Irak : l'héritage américain », *Politique internationale*, 2012.
– « Fin de l'occupation et crise en Irak : la clef de voûte sunnite », *Politique étrangère*, 2012.
– « L'Irak au miroir du Printemps arabe » (dossier « Le monde arabe en mouvement »), *Questions internationales*, 2012.
– « Les affres du nouvel Irak fédéral », *Les Cahiers de l'Orient*, 2013.
– « Une lecture critique de la *Sahwa* ou les mille et un visages du tribalisme irakien », *Études rurales*, 2010.
– « Irak : la renaissance ambiguë d'une société civile », *État des résistances dans le Sud 2010*, 2009.
– « De la tentation hégémonique au déclin de l'organisation d'Al-Qa'ida en Irak, miroir des métamorphoses d'une insurrection », *Maghreb-Machrek*, 2008.

Irak n. m.

Le terme « Irak » (*Al-'Iraq* en arabe) provient du persan *Eraq*, signifiant « basse terre ». À l'époque préislamique, la région porte aussi le nom de *Khvarvaran*, une province de la Perse. Le pays, situé au nord de la péninsule arabique, de climat subdésertique et qui a pour capitale Bagdad, est également appelé le « pays des deux fleuves » *(bilad al-rafidayn)*, en référence au Tigre et à l'Euphrate qui le parcourent. Il dispose, au sud, d'une ouverture sur le Golfe, tandis que le centre est occupé par une vaste plaine alluviale appartenant au Croissant fertile. Le Tigre s'écoule à l'est, et l'Euphrate à l'ouest. Entre ces fleuves s'étend une zone qui recouvre l'ancienne Mésopotamie, carrefour de brillantes civilisations où est née l'écriture il y a 5 000 ans, et dont les vestiges ont été tantôt pillés, tantôt lourdement endommagés par les multiples guerres et conflits. La Mésopotamie fut le lieu d'une succession d'empires, dont celui d'Alexandre le Grand. Conquise par les Arabes du temps des Omeyyades*, elle devint l'un des centres du monde arabo-musulman sous le califat abbasside* entre les VIIIe et XIIIe siècles. Puis l'Irak fut assimilé par l'Empire ottoman et administrativement organisé autour des provinces de Bagdad, Bassora et Mossoul. À partir du XIXe siècle, il devint un champ de bataille entre puissances coloniales, et les Britanniques l'occupèrent après la Première Guerre mondiale. En 1921, un État fut établi et placé sous la tutelle du roi hachémite

** Les mots signalés par un astérisque renvoient au glossaire en fin d'ouvrage.*

Fayçal. Le pays obtint sa pleine indépendance en 1932. Depuis, les rapports de l'Irak avec ses voisins ont été particulièrement complexes. Qu'il s'agisse de sa longue confrontation militaire avec l'Iran (1980-1988), de l'invasion du Koweït en 1990, de la rivalité historique du Baas* irakien avec Damas, des tensions avec l'Arabie saoudite, de l'hostilité de Saddam Hussein à l'égard d'Israël, ou de la difficile coopération régionale contre le terrorisme, l'Irak se trouve au cœur d'une géopolitique caractérisée par d'incessantes luttes d'influence.

Introduction

Alors qu'il avait disparu des feux de l'actualité, l'Irak est brutalement revenu sur le devant de la scène internationale avec l'offensive aussi spectaculaire que meurtrière de l'État islamique* en 2014. Ce groupe jihadiste, jusqu'alors inconnu du grand public, s'est arrogé, en quelques mois seulement, des pans entiers du territoire irakien, étendant sa conquête à la Syrie voisine, en proie à un conflit depuis 2011. L'Irak demeure prisonnier d'une violence incessante et, il faut bien le reconnaître, difficilement déchiffrable si l'on se place du point de vue de l'observateur profane. Depuis plus d'une décennie, les Irakiens ont rejoint la catégorie de ces peuples broyés par les aléas d'un présent incertain et d'une guerre dont personne n'entrevoit véritablement la fin, bridant tout effort de prospective sur le long terme et toute explication satisfaisante des ressorts et dynamiques de la violence qui, ci et là, continue d'éclater.

Parallèlement à d'autres configurations sanglantes au Moyen-Orient, l'Irak continue de jouer sa partition malheureuse sur un échiquier régional toujours plus dense, complexe, bouleversé. Or, si la période post-baasiste s'est singularisée par des degrés extrêmes de brutalité, il ne faudrait pas perdre de vue que l'Irak a connu bien d'autres phases de conflictualité. La notion même de « violence » – comprise comme le résultat de l'éclatement d'un système social donné ou d'une fragilisation des normes de fonctionnement et des

Fayçal. Le pays obtint sa pleine indépendance en 1932. Depuis, les rapports de l'Irak avec ses voisins ont été particulièrement complexes. Qu'il s'agisse de sa longue confrontation militaire avec l'Iran (1980-1988), de l'invasion du Koweït en 1990, de la rivalité historique du Baas* irakien avec Damas, des tensions avec l'Arabie saoudite, de l'hostilité de Saddam Hussein à l'égard d'Israël, ou de la difficile coopération régionale contre le terrorisme, l'Irak se trouve au cœur d'une géopolitique caractérisée par d'incessantes luttes d'influence.

Introduction

Alors qu'il avait disparu des feux de l'actualité, l'Irak est brutalement revenu sur le devant de la scène internationale avec l'offensive aussi spectaculaire que meurtrière de l'État islamique* en 2014. Ce groupe jihadiste, jusqu'alors inconnu du grand public, s'est arrogé, en quelques mois seulement, des pans entiers du territoire irakien, étendant sa conquête à la Syrie voisine, en proie à un conflit depuis 2011. L'Irak demeure prisonnier d'une violence incessante et, il faut bien le reconnaître, difficilement déchiffrable si l'on se place du point de vue de l'observateur profane. Depuis plus d'une décennie, les Irakiens ont rejoint la catégorie de ces peuples broyés par les aléas d'un présent incertain et d'une guerre dont personne n'entrevoit véritablement la fin, bridant tout effort de prospective sur le long terme et toute explication satisfaisante des ressorts et dynamiques de la violence qui, ci et là, continue d'éclater.

Parallèlement à d'autres configurations sanglantes au Moyen-Orient, l'Irak continue de jouer sa partition malheureuse sur un échiquier régional toujours plus dense, complexe, bouleversé. Or, si la période post-baasiste s'est singularisée par des degrés extrêmes de brutalité, il ne faudrait pas perdre de vue que l'Irak a connu bien d'autres phases de conflictualité. La notion même de « violence » – comprise comme le résultat de l'éclatement d'un système social donné ou d'une fragilisation des normes de fonctionnement et des

valeurs d'un groupe – n'a cessé de marquer toute l'histoire irakienne, Bagdad renvoyant encore de nos jours l'image d'une coercition absolue, quasi-banalisée. La séquence d'instabilité qui s'est ouverte depuis le printemps 2003 fait ainsi suite à des décennies de déchirures dont on observe aujourd'hui les conséquences dramatiques. Le régime des sanctions imposé par les Nations unies à l'Irak dans les années 1990 fut, par exemple, l'un des plus sévères jamais infligé à un pays dans l'histoire moderne, précédé par la guerre du Golfe (1990-1991) et le long conflit avec l'Iran (1980-1988).

L'exercice rétrospectif auquel on se laisse prendre n'en présente pas moins certaines limites. De fait, si des points de continuité lient indiscutablement la période d'occupation (2003-2011) et ses lendemains à d'autres épisodes douloureux de l'histoire irakienne, chacune de ces phases s'est caractérisée par ses spécificités et ses logiques. Au-delà de l'image d'Épinal à laquelle l'Irak renvoie souvent, celle d'un pays plongé dans les affres d'une violence omniprésente et continuelle, sa trajectoire ne saurait se résumer à ce continuum. En effet, avant de sombrer dans le chaos, l'Irak a été l'épicentre d'une vie intellectuelle et politique vibrante. Durant des décennies, une société civile s'y est développée. À partir des années 1920, le pays s'est doté des institutions réputées parmi les plus modernes au Moyen-Orient, renfermant d'importants espaces d'expression autonome. Le pays a vu l'éclosion de multiples mouvements sociaux, tantôt tolérés, tantôt réprimés, mais qui dans l'ensemble ont bénéficié d'une réelle indépendance et produit un sens contestataire. L'une des marques de ces mouvements a d'ailleurs été leur sociologie plurielle, regroupant toutes les composantes

ethniques et religieuses irakiennes autour d'idéaux et de revendications partagés.

On peut considérer que l'Irak a traversé trois séquences historiques décisives, qui ont profondément façonné son destin et son identité. La première renvoie à la fondation du pays en 1921. À l'époque, l'Irak, dont le nom remonte à l'Antiquité, est un État embryonnaire, faiblement structuré et au corps social fragmenté. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les Britanniques ont reçu un mandat pour administrer les trois provinces ottomanes de Bagdad, Mossoul et Bassora, qu'ils décident de réunir au sein d'un même État tout en instaurant une monarchie placée sous la coupe d'un roi étranger. Mais la construction nationale irakienne ne va pas de soi. En effet, le pays se caractérise par une importante diversité sociologique. Le poids des particularismes est d'autant plus fort que la stratégie coloniale privilégie le monarque et Bagdad au détriment des périphéries, ou « marges dissidentes » pour reprendre une expression de l'historien Hamit Bozarslan. Chiites et Kurdes, mais aussi les classes les plus pauvres, s'opposent au pouvoir central. De même, au-delà des allégeances communautaires, une tension oppose les technocrates et la bourgeoisie commerçante et urbaine à un petit peuple des campagnes dépossédé et soustrait à l'autorité étatique.

Or, à mesure que s'accentuent l'exode rural et l'urbanisation, les Irakiens développent de nouveaux liens et un sentiment d'appartenance commune, notamment par l'entremise du système éducatif. De manière inattendue, ils se réapproprient cet État national établi par la puissance coloniale. Cette (re)conquête s'opère précisément au nom du nationalisme qui s'exprime lors d'importants soulèvements.

En 1920 a ainsi lieu la Grande Révolution irakienne qui mobilise toute la population contre la Couronne et sanctionne l'édification d'un embryon de nation. En 1932, le pays accède formellement à l'indépendance, relative car elle n'efface pas l'ampleur des divisions, y compris parmi les nationalistes, écartelés entre une vision panarabe de la lutte et une tendance irakienne qui promeut une nation contenue dans ses frontières. La montée des inégalités et la multiplication des troubles conduit au renversement, en juillet 1958, de la monarchie par un groupe d'officiers de l'armée qui proclament la République d'Irak et instaurent un régime militaire. Les réformes sociales mises en œuvre à l'époque sont un échec et aboutissent à une série de putschs. Le parti Baas* fomente un coup d'État en 1963 qui conduit à une première prise du pouvoir, puis un second en 1968 qui place au sommet de l'État Saddam Hussein.

S'ouvre dès lors une deuxième séquence de recomposition de l'Irak à travers l'avènement d'un pouvoir extrême, pour ne pas dire totalitaire. Continuellement affaiblie, la société irakienne tente, par divers moyens – de l'opposition clandestine à la passivité désenchantée –, de survivre face à un État-Léviathan de plus en plus écrasant, qui n'a plus rien de comparable avec celui qui avait été créé par les Britanniques quelques décennies plus tôt. À l'encontre des rêves des générations de nationalistes, la recherche d'un consensus identitaire a fini par produire un système tyrannique, et non plus le modèle d'une nation triomphante comme Saddam Hussein aspire encore à la présenter. Au contraire, le régime lance une répression systématique contre toute forme d'opposition, réelle ou imaginée, y compris dans les rangs du parti qui est régulièrement purgé. Le discours révolutionnaire

officiel sert en réalité à liquider toute dissidence. Parmi ses adversaires se trouvent le Parti communiste, d'une part, et le mouvement indépendantiste kurde, de l'autre, que les baasistes s'emploient à briser par une politique d'arabisation. La mouvance chiite politisée, active dans le sud et les quartiers pauvres des villes, est aussi la cible du Baas qui la perçoit comme affidée à l'Iran et à la République islamique proclamée en 1979. Pour Saddam Hussein, l'Iran cherche à défaire l'unité nationale de l'Irak en encourageant le confessionnalisme parmi les chiites. Or, sous l'unité déclamée par le dirigeant irakien, devenu maître des mots, s'esquisse une concentration absolue du pouvoir.

Une troisième séquence est enfin celle au cours de laquelle aux rapports entre le régime et la société se substitue une personnalisation de l'État et son effacement derrière la figure du tyran. Saddam Hussein procède en effet à une destruction des institutions, à laquelle s'ajoutent la guerre contre l'Iran, peu étudiée et pourtant fondamentale, et l'échec militaire au Koweït qui exacerbe cette même logique. Proclamant sa victoire face à ses ennemis, internes comme externes, le régime finit par récuser ses fondements idéologiques passés au profit d'une prédation visant tout un chacun. Les années d'embargo qui débutent en 1990 et visent à priver Saddam Hussein de la rente pétrolière et de ses revenus n'affaiblissent pas le régime à proprement dire, mais le figent. Les sanctions permettent à Saddam Hussein de se présenter comme le dernier rempart du monde arabe face à l'impérialisme de l'Occident, et c'est dans le sang que les soulèvements chiite et kurde sont écrasés. Exsangue, délégitimé et isolé, le régime adopte un discours communautaire et se retire de ses fonctions régaliennes. Les privations

endurées par la population s'instituent en dictature de la nécessité, que Saddam Hussein exploite pour parfaire son monopole de la violence et se maintenir au pouvoir. Or l'embargo porte son coup de grâce à l'Irak, avant le chaos final suscité par l'invasion américaine de 2003 et l'assaut des jihadistes de l'État islamique une décennie plus tard.

L'ensemble de ces développements ont lourdement pesé sur l'Irak et continueront, à l'évidence, de peser sur son avenir proche comme plus lointain. Dans un contexte de grande confusion, d'abondance d'informations mais de pénurie de sens, l'histoire mérite un détour critique afin de saisir avec nuance et acuité les enjeux auxquels le pays fait présentement face, et plus encore de dépasser les clichés, lieux communs et idées reçues qui demeurent légion.

L'Irak en chiffres

Nom officiel : République d'Irak

Superficie : 438 320 km²

Population : 34 979 561 habitants (au 1er janvier 2015)

Capitale : Bagdad

Provinces : 18 (Al-Anbar, Erbil, Babel, Bagdad, Bassora, Dohouk, Dhi Qar, Diyala, Karbala, Ninive, Mayssan, Mouthanna, Najaf, Qadisiyya, Salahaddin, Soulaymaniyya, Tamim, Wasit)

Langues officielles : arabe et kurde

Monnaie : dinar irakien

Fête nationale : 3 octobre (jour de l'indépendance nationale)

Ethnies : Arabes (75-80 %), Kurdes (22-25 %), Turkmènes* (2-3 %).

Religions : islam (chiites et sunnites, religion officielle en Irak et source principale du droit), christianisme (chaldéens* et syriaques*), mandéisme*, yézidisme*.

Croissance démographique : 2,40 % entre 2014 et 2015

Espérance de vie : 65,5 ans (hommes), 72,4 ans (femmes)

Alphabétisation : 78,5 % (pour la population adulte totale)

Indice de développement humain : 0,642 (120e mondial)

Part de la population vivant en zone urbaine : 66,4 % (2012)

Ressources principales : hydrocarbures (pétrole et gaz)

PIB : 248 milliards $ (2014)

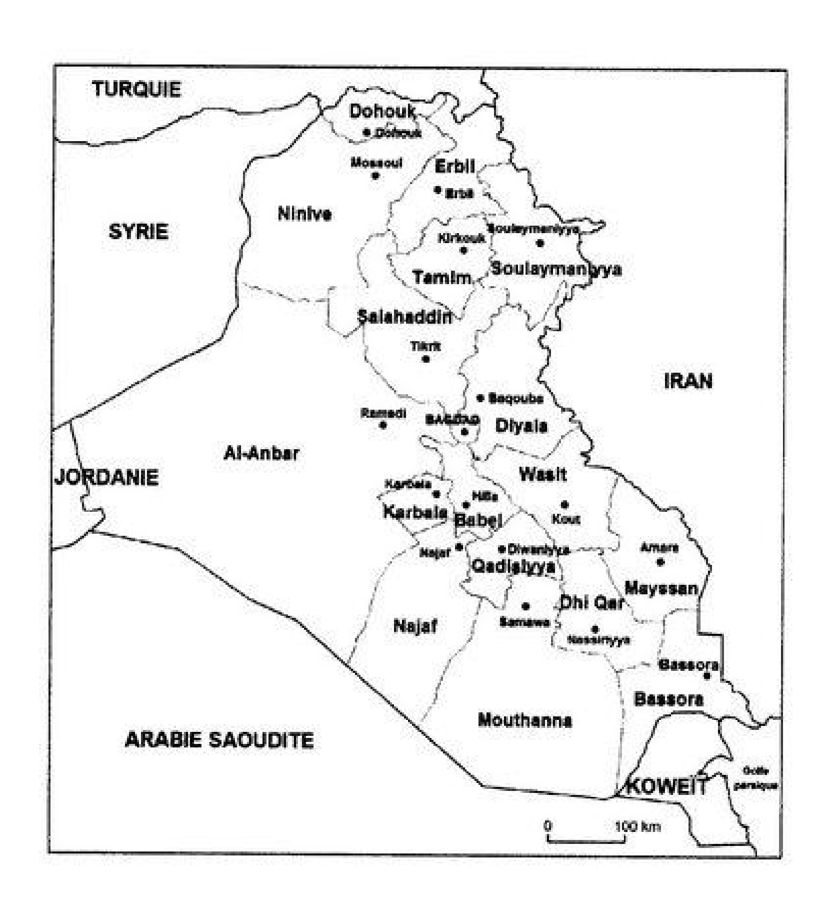
PIB par habitant : 7 703 $ (2014)

Taux de croissance du PIB : 5,9 % en 2014 (contre 4,2 % en 2013)

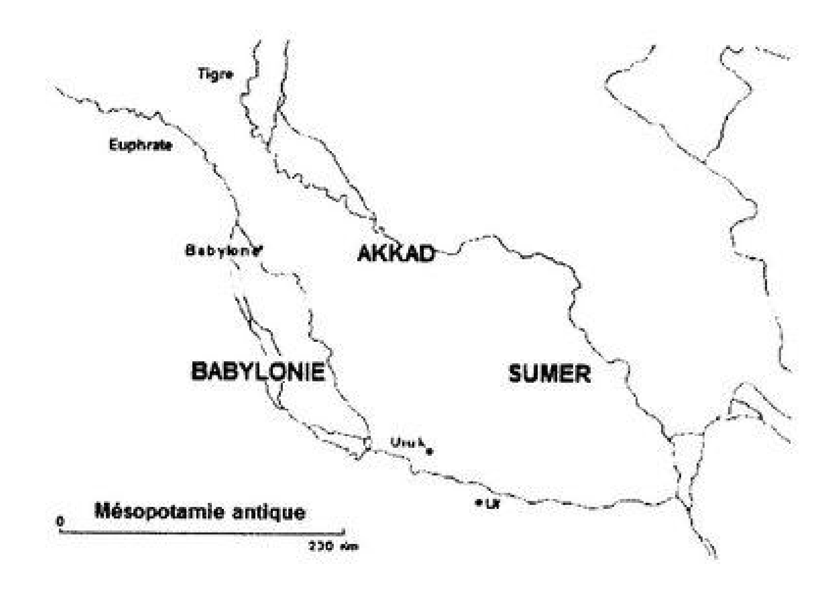
Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB (2014) : agriculture (3,3 %), industrie (64,6 %), services (32,1 %)

Régime politique : la Constitution, approuvée par référendum en octobre 2005, définit l'Irak comme une « République démocratique, fédérale et représentative »

Sources : Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Banque centrale d'Irak, Nations unies.



DE LA MÉSOPOTAMIE À L'ÈRE MODERNE



Carte de la Mésopotamie antique et de ses civilisations

« L'Irak, c'est Babylone, les *Mille et Une Nuits* et Saladin. »

Babylone a connu un grand nombre de rois, dont je ferai mention dans mon histoire d'Assyrie. Ce sont eux qui ont environné cette cité de murailles et l'ont embellie par les temples qu'ils y ont élevés.

Hérodote, *Histoires*, Livre premier

Histoire et légendes se confondent en Irak. D'Abraham à Babylone, en passant par la Tour de Babel, Saladin ou les *Mille et Une Nuits*, on ne compte plus les mythes ayant marqué la trajectoire du pays à travers les siècles. Dans l'Antiquité, les arts consacrent la Mésopotamie comme berceau des civilisations, à la fois lieu d'invention de l'écriture, de la révélation divine et d'une culture rayonnante. Aux yeux du plus grand nombre, l'Irak continue d'incarner cet héritage glorieux que Saddam Hussein (né en 1937), du temps de son règne sans partage (1979-2003), n'hésita pas à instrumentaliser en se présentant tour à tour sous les traits du célèbre roi Nabuchodonosor et de Saladin, et faisant rebâtir certains monuments antiques comme la porte d'Ishtar dédiée à la déesse éponyme et qui était l'un des importants remparts protégeant Babylone. L'imaginaire qui entoure l'Irak et imprègne fortement les esprits, en Orient comme en Occident, n'en recèle pas moins une série de confusions souvent très anciennes et aujourd'hui largement répandues.

La Mésopotamie, dont le nom est construit à partir des racines grecques *mesos*, « milieu », et *potamos*, « fleuve », se

référant ainsi étymologiquement au « pays d'entre les fleuves » – pour désigner les vallées fertiles situées entre le Tigre et l'Euphrate – a été le foyer d'une des plus anciennes civilisations. C'est à partir de 6000 avant J.-C. que son peuplement s'accroît et que ses premières cités apparaissent, donnant déjà naissance à des micro-États. Les communautés humaines se développent autour d'activités créatrices de richesses : artisanat, commerce, etc. Cette civilisation, qui influence au premier plan l'Asie occidentale, et les besoins qu'elle crée posent les jalons du premier alphabet cunéiforme (du latin *cuneus*, « en forme de coins ») qui est tracé



Exemple d'écriture cunéiforme

avec la pointe d'un roseau sur des plaques d'argile humides puis séchées au soleil, et mis au point entre 3400 et 3200 avant J.-C. Ancêtres des écritures sémitiques, ces tablettes offrent au monde une riche mythologie composée de dieux et déesses réputés immortels et qui incarnent une humanité supérieure traduite par un imposant récit : l'épopée du roi Gilgamesh, considéré encore à ce jour comme la « mère de tous les livres ». Cette civilisation est d'abord sumérienne (3500-2340 avant J.-C.) dans la partie méridionale autour de rois de droit divin, puis akkadienne (2340-2200 avant J.-C.) dans la région septentrionale avec l'expansion d'un vaste

Le palmier-dattier, symbole millénaire

Emblème par excellence de la Mésopotamie et célébré sous les Babyloniens comme un arbre prodigue et majestueux, le palmier-dattier fait partie intégrante du patrimoine plurimillénaire de l'Irak. Son apparition remonte au IVe millénaire avant J.-C. et il est présent sur de nombreux bas-reliefs. Depuis cette période, les dattes ont constitué un produit de base de l'alimentation des populations ainsi qu'une ressource économique vitale. Riches au plan nutritif, les dattes résistent aux fortes chaleurs et chaque arbre peut vivre près d'une soixantaine d'années. Les palmeraies, qui s'étendent sur des milliers d'hectares, ont joué un rôle de premier plan dans la protection de l'écosystème local. Leur potentiel de désalinisation des sols a en effet permis de rendre les terres irriguées arables. De surcroît, la taille imposante du palmier et son ombre protègent une végétation fragilisée par son exposition au soleil et à des vents arides et secs. On peut y cultiver des plantes comme la figue, la grenade, la pomme ou le thé. Les palmiers procurent eux-mêmes un ensemble de sous-produits comme leurs troncs que l'on utilise pour nourrir le bétail, construire des maisons, des bateaux ou des paniers.

Jusqu'à la fin des années 1970, l'Irak représentait le premier exportateur mondial de dattes, avec plus de trente millions d'arbres et six cents espèces. Les palmeraies ont ensuite payé un lourd tribut aux guerres et sanctions. Elles ont été massivement brûlées, saccagées et touchées par une maladie liée à l'épandage d'agents chimiques par le régime baasiste ; les avions de la coalition anglo-américaine auraient aussi déversé des pesticides toxiques durant leurs survols. Certains journalistes, comme l'Irlandais Patrick Cockburn, ont rapporté qu'après 2003 les troupes américaines auraient déraciné des plantations entières de palmiers-dattiers et d'autres cultures agricoles pour punir la résistance armée et les paysans complices des insurgés. Les palmeraies ont par conséquent connu une disparition graduelle, sujettes à différentes destructions ayant contraint nombre de civils à migrer vers d'autres régions pour assurer leur survie. Cette évolution a privé l'Irak d'une importante source d'alimentation et de revenus, et considérablement entamé son patrimoine culturel. Avec l'appui d'investisseurs privés, les nouvelles autorités ont tenté de ressusciter la culture du palmier à travers la replantation programmée de 40 millions d'arbres d'ici 2020, soit le triplement de leur nombre actuel.

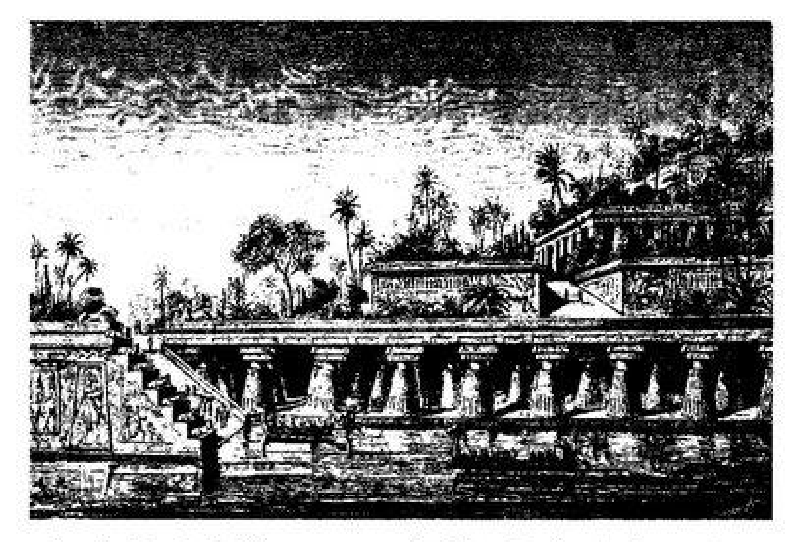
empire soumis à d'incessantes rébellions. Il faudra attendre le roi Hammourabi (1793-1750 avant J.-C.), issu de la dynastie amorrite et auteur du célèbre code juridique (la première législation humaine gravée dans la pierre et comportant pas moins de 282 articles régissant le commerce, la famille, l'esclavage, la propriété et les prix), pour qu'une tentative d'unification voie pour la première fois le jour en Mésopotamie.

L'Irak est indissociable de cet héritage et la Bible décrit le pays comme abritant le paradis, ou Éden, situé dans les marais du sud. Le « père » des trois monothéismes, Abraham, serait aussi originaire d'Irak, comme le rapporte la Genèse, et aurait quitté la cité d'Ur au deuxième millénaire avant J.-C. pour gagner la Terre promise. L'un des textes sacrés du judaïsme, le Talmud, a été codifié au VI[e] siècle avant J.-C. suite à l'exil des Hébreux à Babylone, cité antique située sur les rives de l'Euphrate. Mille fois détruite et rebâtie, Babylone, dont le nom signifie la « Porte des dieux », a fasciné plusieurs générations d'archéologues et d'historiens, évoquant dans la conscience de tout un chacun une splendeur mythique. Alexandre le Grand, roi de Macédoine, ne songeait-il pas à l'établir comme capitale de son empire ?

Fondée à une centaine de kilomètres au sud de Bagdad, aux abords de la ville de Hilla, et par deux fois capitale régionale, Babylone a connu une destinée exceptionnelle évoquant à la fois beauté et grandeur. La cité est devenue un symbole au-delà de ses frontières en raison du prestige de sa culture et de la splendeur de ses édifices. Dominée par un gigantesque palais, la « ziggourat », qui a certainement inspiré le récit biblique de la Tour de Babel, Babylone était entourée d'une enceinte fortifiée d'une centaine de portes,

dont celle d'Ishtar, reconstruite par Saddam Hussein. Son architecture comprenait des sanctuaires et temples, des murailles, ainsi que d'immenses terrasses de fleurs en plein désert : les célèbres « jardins suspendus », l'une des sept merveilles du monde dont on rapporte qu'ils auraient été édifiés par Nabuchodonosor pour soulager la mélancolie d'une épouse. Outre le caractère historiquement introuvable de ces jardins, les historiens grecs ayant traversé et décrit la Mésopotamie à l'époque (Hérodote, Xénophon, Ctésias) auraient commis une série d'erreurs factuelles. Ils auraient ainsi confondu Babylone avec l'Assyrie, des recherches suggérant que les jardins suspendus correspondaient en réalité à des parcs construits par les rois assyriens autour de leur capitale, Ninive. Dans un registre analogue, le mythe de la Tour de Babel – d'après lequel l'humanité a été châtiée pour avoir tenté de se mesurer à Dieu – serait antérieur aux faits relatés dans l'Ancien Testament et proviendrait d'une légende sumérienne bien plus ancienne, celle du roi Enmerkar, personnage mythologique réputé avoir fondé la cité d'Uruk.

À rebours du mythe courant auquel elle renvoie, la gloire impériale babylonienne a été des plus éphémères. La ville est ainsi dépeinte dans la Bible comme « le siège de tous les vices », surtout après que le roi Nabuchodonosor eut soumis Jérusalem, détruit le Temple et déporté le peuple juif. Babylone est successivement dévastée par les Hittites de Turquie (1595 avant J.-C.) et par les Assyriens qui occupent la Mésopotamie du VIII[e] au VII[e] siècle avant J.-C. Plus tard, c'est le roi Nabuchodonosor II (605-562 avant J.-C.) qui la restaure. La région couvrant l'Irak jusqu'à l'Égypte est alors appelée « Babylonie ». Mais cet épisode est de courte durée



Les Jardins de Babylone, *gravure de Sidney Barclay*, in *Lucien Augé de Lassus*, Voyage aux sept merveilles du monde *(1878)*

et Babylone tombe entre les mains des rois achéménides perses, menés par Cyrus et qui assoient leur domination sur l'ensemble du Proche-Orient. Dès lors, elle ne retrouvera jamais plus son rayonnement passé.

On peut enfin citer la figure de Saladin (« rectitude de la foi » en arabe) dont la postérité en Orient a été plutôt tardive, contrairement à une idée reçue. Présenté comme un héros arabe, il aurait régné en Égypte puis en Syrie, avant de devenir l'artisan de la reconquête de Jérusalem en 1187 face aux armées chrétiennes. Or, Saladin n'était pas arabe, mais issu d'une famille kurde établie à Tikrit, fief de Saddam Hussein. Il est intéressant de noter que sa bravoure guerrière, avant qu'il ne devienne un symbole pour le monde arabo-musulman, a tout d'abord été saluée en Occident. À sa mort, Saladin

Les *Mille et Une Nuits*

En arabe *Alf Layla wa Layla*, les *Mille et Une Nuits* constituent un recueil composé d'une trentaine de contes. Parmi les plus connus, on peut citer les voyages de *Sindbad le marin*, *Ali Baba* ou encore *Aladin et la lampe magique*.

Dans le récit central, le sultan perse Schahriar, trompé par sa femme, décide de la mettre à mort puis, afin d'éviter tout nouvel adultère, épouse chaque jour une vierge qu'il assassine au matin de la nuit de noces. Shéhérazade, fille du grand vizir, est désignée pour épouser Schahriar et met au point un stratagème pour échapper à la mort. Chaque nuit, elle conte au sultan une histoire dont elle reporte toujours la fin au lendemain. Le sultan est si avide de connaître la suite du récit qu'il ne peut se résoudre à tuer la jeune femme et renvoie son exécution de jour en jour. Ce cycle dure mille et une nuits, soit trois ans, au bout desquels Shéhérazade parvient à gagner la confiance du sultan qui décide non seulement de lui laisser la vie sauve mais de la garder à ses côtés.

Contrairement à une idée répandue, les *Mille et Une Nuits* ne sont pas d'origine arabe mais le fruit de plusieurs traditions. On estime que ces contes auraient été transmis aux Arabes par les Perses ou les Indiens grâce à la tradition orale, puis rédigés au XIIIe siècle seulement. Un texte arabe datant de 987 suggère ainsi l'existence d'un ouvrage persan intitulé *Les Mille Contes (Hazar Afsana)* et contenant des récits identiques à ceux des *Mille et Une Nuits*, destinés à l'éducation des princes.

De plus, à l'exception du récit de Shéhérazade qui est resté stable, les autres contes ont évolué de manière considérable à travers les âges et au fil des traductions, avant d'être transmis à l'Europe. C'est donc assez tardivement que Shéhérazade est devenue un symbole de l'Orient et de l'attrait que celui-ci a pu exercer sur un grand nombre d'artistes et d'écrivains occidentaux.

laissait en effet aux Arabes un empire ruiné et c'est davantage à travers une reconstruction mythifiée de son histoire qu'il s'est imposé comme un emblème de résistance aux ingérences extérieures, un représentant de la lutte sainte *(jihad*)* des peuples musulmans contre les croisés.

« Le clivage opposant chiites et sunnites d'Irak est ancestral. »

Le schisme qui divisa le monde islamique en deux grandes tendances, les sunnites et les chiites, a généré son lot de haine et de conflits. L'Irak, berceau du chiisme, incarne bien la perpétuation de la profonde hostilité que peuvent se vouer sunnites et chiites.

« L'Irak, où chiites et sunnites se déchirent »,
Le Soir, 6 novembre 2007

Religion abrahamique monothéiste regroupant plus d'un milliard de fidèles dans le monde, l'islam s'articule essentiellement autour de deux dogmes : le sunnisme, majoritaire parmi les musulmans, et le chiisme, qui représente 10 à 15 % des croyants. Ce qui les distingue tient à leur interprétation *(ijtihad)* de la foi, bien qu'ils se réfèrent à des sources communes qui sont au fondement du droit. La scission au sein de la communauté musulmane *(oumma*)* s'est produite autour de la succession du prophète Mahomet après sa mort en 632. Celui-ci n'ayant pas eu de descendant mâle, un différend est né entre les habitants de Médine et de La Mecque. Alors que certains préféraient une succession familiale et proposaient Ali ibn Abi Talib, son cousin et gendre, comme légataire légitime, un autre courant s'y opposait en considérant que le califat* *(khalifa)* devait revenir à un membre de la communauté désigné par une assemblée de notables, en l'occurrence à l'un des compagnons de Mahomet. Cette position, qui aboutit à la désignation d'Abou Bakr (632-634) comme premier calife, fonde le

sunnisme, attaché aux principales sources de la loi divine *(charia)* : le Coran, livre sacré considéré comme le recueil de la parole de Dieu révélée en arabe à Mahomet et établi sous le troisième califat d'Othman (644-656), et les traditions du prophète *(hadith)* qui se rapportent à la transmission des actes, paroles et exemples qui lui sont attribués.

Courant prévalent dans l'islam (entre 80 et 90 % des fidèles) et assimilé à son orthodoxie, le sunnisme repose également sur les notions d'unanimité *(ijma')* et d'analogie *(qiyas)*, ainsi que sur l'unicité *(tawhid)*, à savoir un monothéisme épuré où le culte est exclusivement rendu à Dieu. Le sunnisme est d'obédience hanafite en Irak, du nom du juriste perse Abou Hanifa al-Nouman ibn Thabit. Celui-ci a établi l'école jurisprudentielle *(madhhab)* dite de la « libre opinion » *(ra'y)*, la plus ancienne et la plus répandue, d'abord favorisée par les califes puis doctrine officielle sous l'Empire ottoman. Cette école, à l'instar des trois autres dans l'islam (malékisme, chaféisme, hanbalisme), repose sur des croyances théologiques et juridiques qui lui sont propres. Elle est réputée comme la plus ouverte car elle accorde une place de choix à l'interprétation individuelle, au jugement personnel et à la recherche des meilleures solutions. Le sunnisme irakien tire aussi sa spécificité d'un rapport très étroit à l'histoire et au territoire, Bagdad ayant abrité pendant plusieurs siècles le califat abbasside*, dont le souvenir continue de marquer la conscience de nombreux musulmans qui le considèrent comme l'âge d'or de leur civilisation. À une époque plus récente, la capitale irakienne a également été un important centre d'exégèse autour de grands oulémas tel le cheikh salafiste* Mahmoud Choukri al-Alousi qui, jusqu'à la fin du XIXe siècle, entretenaient des relations étroites avec Istanbul.

Le chiisme plonge pour sa part ses racines dans la lutte des partisans d'Ali *(chi'a 'Ali)* pour qu'il prenne la tête de la *oumma*. C'est pendant son règne que le clivage s'est cristallisé entre ceux qui appuient la tradition du prophète (*sunna* en arabe) et, à l'inverse, ceux qui ont pris le parti d'Ali. Celui-ci est assassiné en 661 en Irak, à Koufa, et son mausolée se trouve à Najaf, l'un des hauts lieux du chiisme avec Karbala où Hussein, fils d'Ali, est fait martyr aux côtés des siens en 680 par les troupes du sixième calife sunnite Yazid (680-683), fils de Mouawiyya et membre de la dynastie des Omeyyades* qui a pour capitale Damas. Cette bataille est restée au cœur de l'histoire chiite. Au-delà des fils d'Ali, Hassan et Hussein, les chiites ont cherché leurs imams, guides spirituels et politiques, parmi sa descendance (*ahl al-bayt* en arabe, « les gens de la maison »), considérée comme la plus à même de protéger la mission prophétique. Ces imams font office d'intercesseurs entre les mondes spirituel et temporel ; ils sont dotés de la connaissance, infaillibles, et transmettent le sens du Coran aux fidèles. Le douzième d'entre eux, l'« imam caché » *(Mahdi)*, aurait disparu ; son retour messianique est attendu à la fin des temps pour restaurer la justice *('adl)*, pilier de la foi contre la tyrannie aux yeux des chiites. En son absence, les chiites se sont dotés d'un clergé organisé et hiérarchisé qui interprète la loi et se décline selon deux grandes institutions : la *marja'iyya*, autorité religieuse suprême, et la *hawza*, école religieuse qui forme les clercs et dont la figure centrale en Irak est le grand ayatollah Ali al-Sistani, né en 1930 en Iran. Dans ses principes, le chiisme se démarque du sunnisme en considérant que le Coran a été créé et accorde une place centrale au raisonnement et au libre arbitre *(ikhtiyar)*. Les destins tragiques

d'Ali, Hassan et Hussein expliquent la place du martyre, symbole de la lutte contre l'injustice. La passion de Hussein à Karbala est ainsi commémorée chaque année à l'occasion de la fête d'Achoura*, période de deuil pour tous les chiites.

Historiquement, la propagation du chiisme en Irak a été tardive. Ainsi, les chiites irakiens descendent en majorité des tribus bédouines originaires de la péninsule arabique et venues à la fin du XIXe siècle s'installer dans le sud du pays. À mesure qu'elles se sont sédentarisées, et sous l'influence des dignitaires des villes saintes soucieux de faire barrage au wahhabisme* propagé depuis l'Arabie voisine, ces tribus se sont converties au chiisme. En Irak, comme en Iran, le chiisme majoritaire est « duodécimain », apparu à la mort du sixième imam Jafar al-Sadiq en 765 ; il est posé que depuis l'occultation *(ghayba)* du *Mahdi* en 874 aucune autorité politique temporelle n'est légitime dans l'attente de son retour sur terre. Or, ceci n'exclut pas le parcours spirituel du musulman. En 1979, la révolution iranienne a singulièrement remis en cause cette perspective à travers l'instauration d'un régime politique islamiste.

Assurément, l'opposition entre sunnites et chiites a tissé la toile de fond d'une histoire faite de multiples déchirements et dont l'Irak a été l'épicentre. Cette dimension explique pourquoi, après 2003, la progression des violences confessionnelles a poussé de nombreux observateurs à appréhender le conflit irakien comme d'essence religieuse et à évoquer l'existence d'une haine ancestrale entre ces confessions, qui aurait en quelque sorte formé le socle d'un conflit ininterrompu. Outre le fait d'être simplificatrice, cette vision traduit une négation de l'histoire irakienne où le confessionnalisme n'a jamais été historiquement institutionnalisé au point de

dégénérer en guerre civile comme cela fut le cas, par exemple, au Liban. Avant le conflit, les mariages mixtes entre chiites et sunnites, surtout à Bagdad et dans les grands centres urbains, étaient monnaie courante et les Irakiens cohabitaient en paix dans leurs régions et quartiers.

Certes, la sous-représentation politique des chiites durant plus de huit siècles (à l'exception de la dynastie perse des Safavides qui fait du chiisme sa religion d'État pour se démarquer des Arabes et des Ottomans sunnites), puis la répression systématique du chiisme par Saddam Hussein au cours des années 1970, ont largement alimenté l'idée d'une division *(fitna*)* de nature millénaire. Toutefois, on peut contester la notion d'un État sunnite qui aurait eu pour but d'éliminer les populations chiites d'Irak. La dictature obéissait davantage à une logique de personnalisation extrême du pouvoir où toute forme d'opposition était réprimée, y compris en milieu sunnite comme l'ont illustré la répression des Frères musulmans* dans les années 1960 et, plus tard, la liquidation de tribus de la province d'Al-Anbar – les Doulaym notamment – qui s'étaient soulevées. La notion d'une communauté chiite historiquement réprimée et de son « martyre » ne date en réalité que de 2003 et du renversement du parti Baas*, exaltée par les représentants de l'ancienne opposition en exil pour justifier leur prise du pouvoir triomphale.

C'est la vague d'attentats antichiites de l'organisation d'Al-Qaïda qui, au printemps 2006, plonge l'Irak dans la guerre confessionnelle. Aux yeux des jihadistes, les chiites sont des « réjectionnistes » *(rawafidh)*, référence à leur refus de reconnaître la législation des premiers califes Abou Bakr, Omar et Othman. La destruction du mausolée des imams

chiites Ali al-Hadi (827-868) et Hassan al-Askari (845-874) de la mosquée sainte de Samarra, ville située sur le Tigre dans la province de Salahaddin au nord de Bagdad, provoque un déchaînement de violence – exécutions, enlèvements, tortures – que ni le gouvernement du chiite Ibrahim al-Jafari, nommé en 2005, ni les forces de sécurité irakiennes ne parviennent à contenir. Les populations et lieux de culte sunnites sont pris pour cibles par les milices chiites en guise de représailles. Al-Sistani appelle les fidèles au calme et leur interdit de s'attaquer à leurs frères de sang. Mais ses appels, de même que ceux lancés par les dignitaires religieux sunnites, échouent à apaiser les esprits. L'Irak connaît dès lors de profondes reconfigurations de son territoire et de sa société. Les déplacements de populations se multiplient et des milliers de familles et communautés entières sont contraintes de quitter leurs maisons et villages. Bagdad se scinde entre deux rives opposant Al-Karkh, à dominante sunnite, et Al-Roussafa, chiite.

Après une relative accalmie et d'importants progrès sur le plan de la sécurité entre 2007 et 2009, les attentats visant les chiites reprennent à l'occasion des élections législatives de mars 2010. Mais ces violences confessionnelles, loin d'être l'apanage des populations civiles, sont surtout l'œuvre des groupes jihadistes, et facilitées par le vide institutionnel créé par l'absence d'un État de droit. Plus encore, les logiques conflictuelles irakiennes ne peuvent être réduites à un clivage de type religieux qui disposerait mécaniquement chiites et sunnites à s'affronter. D'autres oppositions, politiques, idéologiques, sociologiques, géographiques, sans doute moins perceptibles mais réelles, constituent des ressorts de violence tout aussi décisifs.

« L'Irak est une création territoriale artificielle. »

Le terme « Irak » était utilisé depuis au moins le XVIIIe siècle par les géographes arabes pour désigner la grande plaine fluviale située entre le Tigre et l'Euphrate, région également connue en Europe sous le nom de Mésopotamie.

Charles Tripp, *A History of Iraq*, 2000

D'une superficie de 438 320 km², l'Irak est ouvert sur le Golfe persique, entouré au nord par la Turquie, au sud par l'Arabie saoudite et le Koweït, à l'est par l'Iran et à l'ouest par la Jordanie et la Syrie. Son territoire se divise en plusieurs paysages : une étendue de plateaux, faite de vallées encaissées et de plis montagneux qui prolongent les chaînes de montagnes du Taurus turc et du Zagros iranien, et où se trouvent les terres les plus riches du fait des réserves en eau et minéraux ; une région de plaines alluviales partant de Bagdad jusqu'au Golfe, avec dans sa partie sud des marais ; des steppes et déserts enfin, situés dans la région occidentale. Les anciens territoires de Mésopotamie correspondent, pour les géographes et les historiens, à la zone orientale du Croissant fertile, située entre les fleuves du Tigre et de l'Euphrate. Longs respectivement de 1 718 km et 2 330 km, dont 1 419 et 1 200 en Irak, ces légendaires cours d'eau se sont trouvés au centre d'âpres querelles régionales. Ils prennent leur source dans les massifs montagneux d'Arménie et d'Anatolie, traversent la Turquie puis la Syrie, et gagnent enfin l'Irak le long d'un vaste delta avant de se jeter dans le Golfe.

Depuis sa fondation comme État par les Britanniques le 23 août 1921, les historiens n'ont cessé d'interroger la réalité de l'Irak comme entité territoriale légitime et signifiante. Nombre d'entre eux ont conclu à son caractère artificiel, le pays apparaissant comme le produit d'une agrégation sommaire des trois anciennes provinces ottomanes *(vilayets)* de Bagdad, Bassora et Mossoul aux mains de Gertrude Bell, écrivain, archéologue et espionne, et d'autres figures britanniques. Cet argument, présent dans de larges pans de la littérature consacrée au pays, s'est vu renforcé à partir de 2003 et de l'invasion militaire américaine par les dynamiques de morcellement géographique à l'œuvre, puis en 2014 avec l'offensive du groupe jihadiste État islamique* (ou *Daech*) dont les combattants, après avoir conquis un territoire s'étendant de l'Irak à la Syrie, ont clamé mettre fin aux frontières héritées des accords secrets Sykes-Picot partageant le Moyen-Orient en zones d'influences entre les puissances coloniales britannique et française.

Il est indéniable que l'édification de l'Irak contemporain a été difficile, produit historique du démembrement de l'Empire ottoman après la Première Guerre mondiale. En avril 1920, lors de la conférence de San Remo, la Grande-Bretagne a ainsi officiellement reçu un mandat de la Société des Nations pour administrer les anciennes provinces ottomanes et les conduire vers l'indépendance. Dans les faits, la Couronne impériale était présente dans la région depuis 1914 et convoitait depuis le XIX[e] siècle ses richesses pétrolières. Or les Britanniques se sont confrontés aux convoitises d'autres puissances, comme celles de l'Allemagne. Le pays s'est caractérisé par une diversité ethnique – Arabes (80 %), Kurdes (15 %), Turkmènes*, Assyriens, Arméniens et

La région historique des marais

Parcourant une superficie de 20 000 km², et dépeints comme le lieu du paradis biblique, les marais du sud se composaient jusqu'aux années 1970, avant leur destruction par le régime, de trois points : le lac *(hor)* Haouiza, situé sur la frontière avec l'Iran, le lac Hammar, au centre, et une vaste zone marécageuse s'étendant des rives de l'Euphrate jusqu'à Bassora, troisième ville et principal port d'Irak jouissant d'importantes ressources. Leurs habitants, qui vivent de pêche et de chasse, sont appelés les « gens des marais » ou « gens des roseaux » car, comme au temps de la Mésopotamie, ils exploitent le roseau qu'ils coupent, nettoient et tressent. Ils habitent des villages lacustres composés de somptueuses huttes *(moudhif)* et on les reconnaît à leurs longues pirogues que les Sumériens et les Babyloniens avaient pour coutume d'utiliser. Les marais forment un écosystème unique au monde, abritant une variété d'espèces animales et une faune marine rare. Wilfred Thesiger, célèbre explorateur britannique, fut le premier à découvrir les marais au début des années 1950 ; il a écrit l'ouvrage de référence *The Marsh Arabs* en dépeignant mieux que quiconque la splendeur et la richesse de cette région.

Les marais ont longtemps été une zone où se réfugiaient les fugitifs et vaincus des batailles et guerres, de Sumer aux conquêtes musulmanes. Dans les années 1980 et 1990, pendant la guerre contre l'Iran puis après l'évacuation militaire du Koweït, les marais ont été le lieu où se sont cachés des milliers de déserteurs et où ont migré de nombreux chiites fuyant la répression. La civilisation des marais a résisté à maints bouleversements, dont les importantes vagues d'exode rural vers les villes, en particulier Bagdad à partir des années 1960. Elle a résisté aux ambitions dévastatrices de Saddam Hussein qui, voulant faire disparaître ce sanctuaire impossible à contrôler, ordonna dans les années 1970 son assèchement. Cette mesure conduisit à l'anéantissement d'environ 90 % des marais, avec des conséquences humaines catastrophiques.

Chabaks (5 %) – et religieuse – musulmans (95 %, dont environ 65 % de chiites et 35 % de sunnites, minoritaires en Irak alors qu'ils sont majoritaires ailleurs), chrétiens, yézidis et mandéens (5 %) – qui a longtemps appuyé l'idée de son artificialité. Son État était initialement embryonnaire et fragile, et le monarque placé sur le trône à Bagdad, Fayçal Ier, étranger aux populations, faisant figure de « roi importé ». Né en 1885 et héritier de la dynastie hachémite gardienne de La Mecque et de Médine, il était le fils du chérif et roi du Hedjaz Hussein ibn Ali, et avait dû fuir Damas en juillet 1920 après que ses partisans eurent été écrasés militairement par les Français à Khan Mayssaloun, aux environs de l'actuelle frontière avec le Liban. Or, si l'on remonte plus loin dans le temps, on observera que l'ère mésopotamienne était connue pour avoir été particulièrement favorable à l'unité de la région. Par la suite, les contours du territoire irakien ont énormément évolué, suivant des distinctions complexes. De l'époque abbasside* au règne mongol, puis turkmène, c'est une division de type nord-sud qui prédomina, l'Irak s'étendant pendant des siècles d'Abadan, au sud, jusqu'à la ville de Tikrit, le long de la plaine située au centre.

Les défenseurs d'une partition de l'Irak, notamment à Washington, se sont communément appuyés sur la notion d'une entité artificielle et de populations qui, avant la création du pays, n'auraient partagé aucun trait commun et seraient donc incapables de coexister. Cette lecture et la nécessité de revenir à ce qui précédait, en l'espèce une division, se sont vues corroborées par les violences communautaires ayant suivi le renversement du régime baasiste en 2003. Or cette approche est myope et éphémère au plan historique,

ainsi qu'aux antipodes du désir de nombreux Irakiens et d'une majorité de pays voisins, à l'exception des acteurs les plus radicalisés (milices, insurgés). Plus encore, si le maintien d'un Irak unitaire n'est certes pas parvenu à contenir les violences, en quoi une partition et le tracé de nouvelles frontières, tel que brutalement revendiqué aujourd'hui par l'État islamique, signifieraient-ils davantage de stabilité ?

Quiconque se penche minutieusement sur les archives relatant les évolutions des provinces irakiennes peut sans difficulté percevoir l'inconsistance de la thèse selon laquelle le pays en tant que réalité territoriale n'aurait jamais existé avant la création de l'État contemporain. Au contraire, l'histoire plus longue tend à discréditer l'argument de l'artificialité. Dès l'Antiquité, les groupes ethniques et linguistiques qui peuplaient la Mésopotamie (tribus, bergers), certes sans constituer une communauté culturelle homogène, surent cohabiter pacifiquement au sein de cette proto-région et nouer des contacts entre eux, mais aussi avec des régions reculées (Égypte, Éthiopie, Iran oriental, Transcaucasie). Ils mirent en place des entités indépendantes. Puis, au Moyen Âge, le terme Irak, entendu au sens administratif, devint omniprésent dans les sources écrites en se référant à une seule et même entité géographique. L'Irak comme réalité territoriale fut donc bien antérieure à la dynamique de construction étatique des années 1920. Des recherches récentes ont aussi montré que la place de Bagdad a très tôt été prépondérante et que la ville a toujours été reconnue comme centre politique, militaire et judiciaire de l'Irak. Cette centralité s'est exprimée durant plusieurs siècles en exerçant une influence économique et culturelle considérable sur les contrées voisines. Le géographe et diplomate britannique

J. G. Lorimer confirmait ainsi Bagdad dans sa fonction de « capitale commerciale de l'Irak ».

La première erreur contenue dans la proposition d'un morcellement de l'Irak tient donc à la vision de son territoire et de sa population. Les partisans d'une partition font l'hypothèse que l'Irak a été créé par la réunion de provinces distinctes sur le plan ethno-religieux. Or Bassora n'a jamais été exclusivement chiite, de la même manière que Bagdad n'est pas uniquement sunnite et Mossoul kurde. Déjà sous les Ottomans, le sud était majoritairement chiite, mais la ligne de démarcation entre Bagdad et Bassora se trouvait près du Golfe. Mossoul, pour sa part, rassemblait à la fois des Kurdes, Arabes, Turkmènes, chaldéens*, yézidis et d'autres plus petites minorités. Une autre erreur tient à la vision de l'Irak prémoderne. Les trois provinces ottomanes ne correspondaient pas à une division ancienne et ne relevaient pas d'un impératif topographique, politique ou communautaire ; elles étaient une création *ad hoc* datant de 1884, avant lesquelles d'autres formes d'administration plus ou moins pertinentes avaient pris place en Irak. La dernière erreur concerne l'idée que le nom d'Irak aurait été « inventé » en 1920 ou emprunté à un passé lointain, alors que diplomates et intellectuels n'ont jamais cessé d'en faire usage. Au début du XX[e] siècle, l'administrateur ottoman désignait ainsi Bassora, Bagdad et Mossoul comme la « région de l'Irak » *(iklim-i Irak)*.

Bagdad, la légendaire

Située sur le Tigre, à l'endroit où celui-ci se rapproche le plus de l'Euphrate, Bagdad est la principale ville d'Irak et l'une des plus densément peuplées du Moyen-Orient, avec plus de dix millions d'habitants. Son climat est aussi l'un des plus chauds de la région, surtout durant l'été où les températures peuvent atteindre des sommets ; la ville souffre de pénuries en eau et en électricité sévères. Son nom est d'origine perse, *Baghale-dad*, qui signifie le « don de dieu », et Bagdad est aussi appelée dans la tradition arabo-musulmane *madina al-salam*, la « cité de la paix ». La légende veut que Bagdad ait été fondée au VIII[e] siècle, en 762, par le calife Abou Jafar al-Mansour (754-775) et construite en quatre ans par des centaines de milliers d'ouvriers. Cependant, il est aujourd'hui quasi-certain que Bagdad était en réalité plus ancienne et que sa fondation remontait à la période pré-islamique puisqu'elle était déjà évoquée dans l'Ancien Testament. Succédant à la Damas des Omeyyades*, elle fut choisie comme capitale des Abbassides, avec pour rivales Le Caire, sous la coupe des Fatimides, puis Cordoue.

Bagdad était une ville ronde protégée par un long fossé et de larges remparts. Au centre se trouvaient le palais, connu pour son dôme vert qui s'effondra en 941 sous la foudre, la mosquée et les casernes. Au fil du temps, la ville s'est agrandie. Elle est restée la principale capitale de l'islam jusqu'en 1258, date à laquelle les Mongols menés par Houlagou Khan la détruisirent après un siège qui sonna le glas de la dynastie abbasside. La ville fut tout entière ravagée, sa population massacrée et le calife Al-Moutasim tué. Sa richesse intellectuelle, vieille de plusieurs siècles, fut pillée et jetée dans le Tigre, au point que l'on dit alors que le fleuve coulait d'encre noir... Bagdad sera une nouvelle fois détruite par le chef turco-mongol Tamerlan en 1401, avant d'être la cible des invasions perse et ottomane. En 1534, Soulayman dit le Magnifique s'empare de la ville, ouvrant le chapitre d'une longue domination politique. Plusieurs siècles après, en 1917, un corps expéditionnaire britannique entre dans Bagdad et en chasse les Ottomans. À partir de 1921, elle devient la capitale du royaume, puis de la République.

Bagdad a longtemps été l'un des principaux carrefours de la route de la soie, reliant l'Asie centrale au Levant, au Golfe et à l'Occident, ainsi

qu'une plaque tournante du commerce dans le Golfe persique. Elle est par la suite devenue un important centre industriel, agricole et de communications aériennes, routières et ferroviaires. Au début du XXe siècle, la ville était desservie par le chemin de fer Berlin-Bagdad, qui a disparu avec la Seconde Guerre mondiale. Connue pour ses ponts et marchés aux allées étroites (souks), Bagdad produit des textiles, bijoux et tanneries. Elle occupa une place centrale dans la production philosophique, littéraire, artistique et scientifique (physique, médecine, astronomie) du monde musulman. Ainsi, l'école d'Al-Moustansiriyya, construite par le huitième calife abbasside Al-Moustansir entre 1227 et 1234, est l'une des plus anciennes et prestigieuses universités islamiques. Entre autres disciplines, on y enseignait les sciences coraniques, l'exégèse, la linguistique arabe, les mathématiques et la médecine. C'est aussi dans la capitale qu'a été fondée, en 832, la « maison de la sagesse » *(bayt al-hikma)*, spécialisée dans la traduction d'ouvrages savants perses et grecs.

Depuis 2003 et la guerre d'Irak, Bagdad se trouve au cœur d'un violent conflit, qui l'a tantôt opposée aux troupes américaines, tantôt aux nouvelles autorités. À son rayonnement passé s'est substituée une survie quasi-quotidienne pour ses habitants, pris dans les affres de la violence communautaire, soumis à une longue phase d'occupation puis à la répression du gouvernement. Quotidiennement touchée par des attentats, la ville fait figure d'enclave fortifiée, où les communautés chiite, sunnite et chrétienne vivent recluses dans leurs quartiers respectifs alors qu'elles se fréquentaient auparavant.

« La guerre Iran-Irak était un conflit religieux. »

De la même manière que notre nation a repoussé l'invasion des croisés par le passé, en triomphant avec l'aide de Dieu, nous avons désormais défait l'agresseur iranien.

Discours de Saddam Hussein, 1988

Le 22 septembre 1980 débute une guerre qui oppose, pendant huit ans, l'Irak à son voisin iranien. Peu étudié, ce conflit a souvent été assimilé à une confrontation de nature religieuse, autour du clivage entre un régime irakien sunnite et la République islamique chiite iranienne proclamée un an plus tôt par le grand ayatollah Khomeyni – « Grand Satan » pour reprendre la formule consacrée par Saddam Hussein. Selon cette lecture, qui plus est dans un contexte de rapports de force bouleversé au Moyen-Orient, Bagdad déclare la guerre à l'Iran en vue de contrecarrer la menace d'une révolution islamiste semblable dans son pays et soutenue par Téhéran. De par son discours révolutionnaire, l'Iran khomeyniste exerce en effet une grande influence sur la communauté chiite irakienne, majoritaire mais aux marges du pouvoir ; elle représente donc une menace pour le régime baasiste. Cette crainte est à l'époque partagée par d'autres pays arabes et États riverains de l'Iran, notamment les pétromonarchies sunnites du Golfe qui redoutent une contagion de l'islamisme chiite. Le raïs irakien qualifie son offensive de « seconde Qadisiyya* », en référence à la

bataille de 636 sur les bords de l'Euphrate lors de laquelle les Arabes défont les Perses. En réalité, cette guerre opposant l'Irak à l'Iran est motivée par une kyrielle de facteurs et d'opportunités.

Elle revêt tout d'abord une dimension territoriale avec le vieux contentieux entre les deux pays concernant la province du Khouzistan, possédée par l'Iran mais peuplée d'Arabes et que l'Irak revendique comme sa propriété, d'autant que cette région est riche en hydrocarbures. La dispute frontalière porte aussi sur le Chatt al-Arab, estuaire dont le nom signifie la « rivière des Arabes », constitué par la réunion du Tigre et de l'Euphrate et seul exutoire maritime pour Bagdad. Celui-ci traverse la zone marécageuse du Khawr al-Hammar et passe par Bassora, Fao, Khorramchahr et Abadan. On y trouve de vastes palmeraies. Dans la seconde moitié du XXe siècle, l'exploitation pétrolière locale l'a transformé en un poumon économique à la fois pour l'Irak et l'Iran, au cœur de leurs échanges commerciaux. Le Chatt al-Arab a toujours été une frontière culturelle et politique entre les mondes arabe et indo-européen, ainsi qu'une ligne de démarcation entre sunnisme et chiisme. Son tracé fit l'objet d'innombrables discordes et arrangements. Pour l'Irak, son contrôle était stratégique.

En 1980, la question du Chatt al-Arab est déjà ancienne. Son statut a tout d'abord été fixé par un traité remontant à 1937, dénoncé par Téhéran en 1969. Le 6 mars 1975, le Chah d'Iran signe avec l'Irak les accords d'Alger, supposés régler définitivement le conflit. Ces accords ne font que confirmer la délimitation de la frontière antérieure tout en permettant une navigation libre sur l'estuaire. Pour Bagdad, ils doivent aboutir à la fin du soutien militaire par Téhéran aux

indépendantistes kurdes dans le nord, en échange de la reconnaissance des frontières de l'Iran. Mais suite à la proclamation de la République islamique en 1979, et à mesure que les relations bilatérales se détériorent, les incidents se multiplient et l'Irak exige la révision des dispositions de 1975 en prétextant la violation répétée de ses frontières par l'Iran. L'ayatollah Khomeyni, guide de la révolution, rejette cette demande et considère que Saddam Hussein lui est hostile. L'Irak déclare officiellement la guerre le 22 septembre 1980 et donne l'ordre à ses troupes d'envahir l'Iran pour y renverser le régime.

Sous couvert des provocations territoriales reprochées à Téhéran, l'objectif poursuivi par l'Irak est un accroissement de ses exportations pétrolières. Saddam Hussein veut s'emparer de territoires iraniens d'une grande valeur économique. Son plan d'invasion prévoit ainsi une pénétration de l'Iran par les zones pétrolières stratégiques. De plus, le leader irakien s'engage volontairement dans ce conflit pour affirmer sa suprématie comme nouveau maître du Moyen-Orient ; il compte faire de l'Irak l'État le plus puissant dans la région au moment où la Syrie prend part à la guerre civile libanaise et où l'Égypte a signé un traité de paix avec Israël que Bagdad dénonce. Saddam entend plus encore se substituer à l'Iran comme allié des États-Unis qui, après avoir fait de Téhéran une pièce clé de leur dispositif d'endiguement *(containment)* de l'Union soviétique, voient d'un très mauvais œil l'avènement de la République islamique. Saddam Hussein se pose habilement comme un rempart contre elle, alors qu'il avait soutenu Khomeyni du temps où ce dernier n'était encore qu'un opposant.

Mais contrairement à ce qu'avait prévu l'Irak, en l'occurrence un effondrement rapide de son adversaire affaibli

militairement par la révolution, isolé diplomatiquement et faible sur le plan de ses institutions, l'Iran oppose une résistance surprenante. L'attaque mobilise en effet la population iranienne et incite de nombreux hommes à rejoindre le front. Conflit censé ne durer que dix jours selon les premiers calculs irakiens, il se transforme en une longue guerre de tranchées. Malgré l'effet de surprise irakien et une supériorité numérique, la guerre éclair programmée par Saddam Hussein est un échec, l'Irak faisant face à un enlisement auquel il n'était nullement préparé. Le *raïs* a surestimé les capacités militaires de ses troupes et, au lieu de les pousser vers un objectif défini, les a divisées en leur assignant plusieurs cibles à la fois, dans le nord et au centre de l'Iran. Quoique les villes de Khorramchahr et d'Abadan tombent dès octobre 1980 (elles seront reprises par les Iraniens en 1981 et 1982), l'offensive irakienne s'enraie et les positions des parties s'immobilisent sur fond de rejet de toute négociation pour mettre fin aux combats et blocages des terminaux pétroliers. L'Iran refuse un premier cessez-le-feu voté par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) à l'été 1982 et conduit des incursions, tandis que des milliers de soldats désertent ou sont faits prisonniers.

Au plan régional, le conflit modifie les alliances. Le régime iranien représente désormais une menace pour l'ensemble des pays exportateurs de pétrole, et plus encore pour le monde arabe sunnite dont Saddam Hussein apparaît comme le défenseur. Dans son effort militaire, le dirigeant irakien reçoit le soutien de l'URSS et de la France, mais aussi celui d'autres pays occidentaux, tandis qu'Israël prend ironiquement le parti de l'Iran. La poursuite de la guerre est favorisée par les armes obtenues par l'Irak avec les revenus

Les conséquences du conflit pour l'Irak

Les conséquences de ce conflit ont été désastreuses pour l'Irak sur les plans à la fois humain, militaire et financier. À l'issue de combats comparables à ceux de la Première Guerre mondiale en Europe, on estime à 250 000-400 000 le nombre de morts irakiens.

Le pays sort économiquement ruiné de son effort de guerre. Ses dettes, notamment auprès des monarchies du Golfe, sont énormes et sa reconstruction évaluée à près de 60 milliards de dollars. Les exportations pétrolières irakiennes, qui étaient de 3,5 millions de barils par jour avant-guerre, chutent à 600 000 barils par jour.

Saddam Hussein entend toutefois convaincre son peuple qu'il a remporté la guerre, bien que n'ayant jamais atteint ses objectifs militaires et échoué à éradiquer la révolution islamique iranienne. Il fait édifier des monuments en l'honneur de la « Mère de toutes les batailles » *(Oumm al-ma'arik)* comme l'Arc des sabres à Bagdad. Il s'estime également en droit de remporter une nouvelle victoire : moins de deux ans après la fin de son conflit contre l'Iran, il envahit le Koweït.

pétroliers et l'aide secrètement fournie par certaines puissances à Téhéran. Khomeyni décide de poursuivre la lutte et refuse les différentes tentatives de médiation. En juillet 1987, l'ONU exige à nouveau que les deux pays cessent le feu et retirent leurs troupes de part et d'autre de la frontière. Après un premier refus, l'Iran, exsangue, accepte finalement de déposer les armes en juillet 1988. Les combats cessent le 20 août et l'Irak récupère plusieurs points de son territoire (Bassora, Fao, zones kurdes). En 1990, Saddam Hussein consent un retour aux accords d'Alger de 1975, libère les prisonniers de guerre et se retire des régions occupées. Un traité de paix est signé le 20 août 1990.

Plus qu'un conflit proprement religieux, la guerre Iran-Irak demeure donc avant tout une confrontation économique et géopolitique, qui place face à face deux États convoitant la suprématie régionale.

« L'embargo a affaibli le régime de Saddam Hussein. »

L'embargo nous asphyxiait, nous n'avions qu'un seul souhait : que l'oppression cesse, même au prix d'un déferlement contre la dictature et nos villes ! Que les libérateurs fussent américains, français, allemands, peu importait.

Hameed Nasser, *Revoir Bagdad*, 2010

Le régime des sanctions économiques imposé par l'ONU à l'Irak dans sa résolution 661 du 6 août 1990 et qui condamne le régime de Saddam Hussein pour avoir illégalement envahi le Koweït (lequel l'avait pourtant soutenu dans sa guerre contre l'Iran) est unique dans l'histoire par sa sévérité, sa durée et ses conséquences funestes. L'Irak, qui se voulait une puissance, se retrouve en effet mis en marge tant au Moyen-Orient que sur la scène internationale. Le but premier de ces sanctions est de contraindre le pays à se retirer du petit émirat voisin ; or elles sont en réalité étendues par la résolution 687 qui vise la destruction des armes de destruction massive (ADM) prêtées à l'Irak à des fins terroristes, et dont l'existence n'a depuis jamais été prouvée. L'autre objectif, déjà, est de mettre à bas le régime baasiste afin de le remplacer par un gouvernement pro-occidental et libéral. En arrière-fond d'un strict embargo commercial et financier (à l'exception de matériels médicaux et d'une assistance humanitaire partielle), d'une campagne de désarmement nourrie, des réparations de guerre imposées à l'Irak au profit du Koweït, sans compter les bombardements réguliers de la

coalition anglo-américaine, c'est une catastrophe humanitaire qui se déroule sous les yeux d'une communauté internationale souvent passive.

Cet embargo est avant tout pétrolier et obstrue les exportations irakiennes de brut. Par deux fois, l'Irak décline des offres faites par l'ONU (résolutions 706 et 712 de 1991) de vendre des quantités limitées de pétrole pour répondre aux besoins les plus pressants de sa population. En avril 1995, sous couvert du chapitre 7 de la charte de l'ONU et à travers la résolution 986, est finalement établi le programme « Pétrole contre nourriture* » *(Oil for Food)*, mesure censée répondre à l'urgence. Sa mise en œuvre, financée par les revenus des exportations de pétrole irakien, intervient entre 1997 et 1998. L'Irak est autorisé à vendre deux milliards de dollars de pétrole chaque semestre, un palier rehaussé à plus de cinq milliards en 1998, puis supprimé en 1999 par la résolution 1284. Toutefois, de l'aveu même de ses administrateurs, le programme se révèle inadéquat ; le coordinateur onusien de l'aide humanitaire en Irak, Denis Halliday, va même jusqu'à évoquer en 1997 un génocide. Aux yeux des défenseurs des droits de l'Homme, les sanctions ont violé les droits fondamentaux du peuple irakien, tout en ne s'appliquant pas avec la même rigueur d'une région à l'autre du pays – le Kurdistan, sous protection aérienne occidentale, est ainsi plus épargné.

En privant l'Irak de la maîtrise de ses exportations de brut, qui représentaient sa principale source de revenus avec 61 % du PIB avant 1991, les sanctions achèvent de ruiner l'économie nationale en empêchant toute remise en état des infrastructures complètement dévastées par des années de guerre et en limitant drastiquement les importations. Elles

L'affaire Pétrole contre nourriture

Très controversé, le programme Pétrole contre nourriture a donné lieu à une série de scandales liés à des affaires de corruption au plus haut niveau ayant impliqué des sociétés et personnes d'une dizaine de pays étrangers à qui Saddam Hussein et son entourage auraient versé des pots-de-vin pour servir leur cause et en tirer plusieurs milliards de dollars. Des enquêtes ont mis en question la régularité des opérations d'échange de pétrole contre de la nourriture dans le cadre du programme et la probité du Comité des sanctions qui en avait la charge. On estime à près de deux milliards la manne financière qui a été tirée des arrangements entre le régime irakien et les entreprises et individus concernés.

D'une part, l'Irak appliquait une décote par baril à la vente, avec un prix bien en dessous des cours fixés sur les marchés. L'entreprise qui achetait son brut en tirait un profit conséquent et en rétrocédait une partie au régime de Bagdad, apportée par valises dans les ambassades irakiennes. Il en allait de même pour les denrées alimentaires surfacturées. D'autre part, l'Irak s'est livré à une contrebande de pétrole massive pendant toute cette période en surchargeant de manière discrète les supertankers, avec la complicité de sociétés de courtage ; cette activité illicite n'a aucunement bénéficié aux Irakiens, les revenus générés allant à des sociétés écran domiciliées dans des paradis fiscaux. Au plan politique, il s'agissait pour Saddam Hussein de s'allier tout un réseau d'« amis » à l'étranger, y compris parmi les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, dont la France et la Russie, pour la levée de l'embargo.

Publié en 2004, le rapport de Charles Duelfer, chef des inspecteurs américains en Irak, fait état de cette corruption à grande échelle. Plusieurs dizaines d'entreprises et de particuliers dans différents pays ont ainsi fait l'objet d'enquêtes et de procès pour soupçons de versements illégaux à l'Irak de Saddam Hussein, corruption active d'agents publics étrangers et trafic d'influence.

auraient provoqué la mort de 500 000 civils irakiens, parmi lesquels un grand nombre d'enfants, victimes de la très grande pauvreté, de malnutrition (le secteur agricole a connu un déclin dans les années 1970), de conditions sanitaires déplorables et de l'absence de fournitures et d'assistance médicales. Pour faire face à cette situation, le régime développe un système de rations, lequel demeure précaire et accessible seulement aux plus chanceux. Au-delà, le système éducatif se dégrade et le taux d'analphabétisme augmente à un rythme galopant, surtout parmi les filles. Le revenu par tête chute de 3 510 dollars en 1989 à 450 dollars en 1996, sur fond d'une dévaluation du dinar irakien.

On serait en droit de penser que l'embargo a affaibli le régime irakien, déjà fragilisé. Au début des années 1990, certains tablent même sur son effondrement inéluctable sous le poids des sanctions et de la débâcle militaire de l'Irak. Pourtant, la situation politique reste stable durant toute cette période. Les privations systématiques endurées par la population s'instituent en véritable système de survie à la faveur du pouvoir de Saddam Hussein et de son emprise sur la société. Comme l'a souligné le chercheur français David Baran dans son livre *Vivre la tyrannie et lui survivre, l'Irak en transition* (2004), les sanctions se muent paradoxalement en ressource politique pour le régime. En s'accommodant des restrictions, celui-ci exploite cette situation exceptionnelle pour sophistiquer son monopole de la violence et parfaire encore ses outils de contrôle et de répression. La distribution de petits privilèges en temps de pénurie lui permet de resserrer les rangs du parti Baas* et de s'assurer de la passivité de la population. Cette « dictature des besoins » est du reste l'unique instrument dont dispose le régime pour

De l'invasion du Koweït au régime des sanctions

2 août 1990 : début de l'invasion militaire du Koweït par les troupes de Saddam Hussein.

6 août 1990 : adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 661 imposant des sanctions économiques à l'Irak.

17 janvier 1991 : lancement de l'opération militaire américaine « Tempête du désert » *(Desert Storm)* en vue de mettre fin à l'occupation du Koweït par l'Irak.

3 mars 1991 : signature à Safouan, en Irak, d'un accord de cessez-le-feu temporaire.

22 mars 1991 : formation par Saddam Hussein d'un nouveau gouvernement chargé de reconstruire le pays.

3 avril 1991 : adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 687 qui enjoint l'Irak de neutraliser ses armes biologiques et chimiques.

5 avril 1991 : adoption par l'ONU de la résolution 688 condamnant le massacre des populations kurdes dans le nord de l'Irak ; lancement de l'opération « Apporter du réconfort » *(Provide Comfort)* en aide aux réfugiés kurdes.

14 septembre 1991 : réélection de Saddam Hussein à la tête du parti Baas.

20 décembre 1991 : décision du Conseil de sécurité de l'ONU de maintenir un embargo total contre l'Irak.

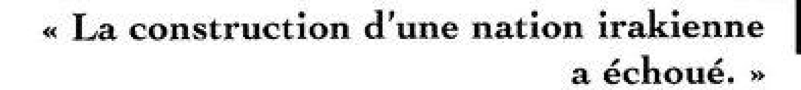
2 octobre 1992 : adoption par l'ONU de la résolution 778 renforçant les sanctions économiques contre l'Irak.

14 avril 1995 : adoption par l'ONU de la résolution 986 relative au programme « Pétrole contre nourriture » *(Oil for Food)* qui permet à l'Irak de vendre des quantités limitées de pétrole pour ses besoins de première nécessité.

22 mai 2003 : adoption par l'ONU de la résolution 1483 qui entérine la levée des sanctions contre l'Irak.

se perpétuer, car ruiné financièrement, délégitimé et retranché sur lui-même – au point que les Irakiens parlent à l'époque de « République de Bagdad ». Au plan rhétorique, les sanctions et leurs effets constituent par ailleurs pour Saddam Hussein l'occasion de rétablir son aura dans le monde arabe en se présentant comme le dernier rempart contre l'impérialisme occidental, le dernier héraut du panarabisme* et du panislamisme*, face à ce qu'il présente comme une volonté de l'Occident, des États-Unis notamment, de détruire l'Irak et la « nation » arabo-musulmane.

UNE SOCIÉTÉ EN CONSTANTE MUTATION



« La construction d'une nation irakienne a échoué. »

La nation irakienne est unie et s'efforce de réaliser ses ambitions. Les Irakiens qui servent l'occupation [américaine] ou participent à son entreprise politique de division de notre pays ne représentent ni l'Irak, ni le peuple irakien.

Hareth al-Dhari, dirigeant du Comité des oulémas musulmans, 23 août 2007

L'idée répandue selon laquelle l'Irak n'aurait jamais constitué une « nation » remonte à la formation même du pays et à la perception alors portée par la puissance coloniale britannique, à savoir un amalgame de populations n'entretenant entre elles aucun rapport. Cette idée d'un Irak clivé, courante aussi dans l'historiographie, s'est vue confortée par la multiplication des violences ethno-religieuses après 2003 et, en arrière-fond, par les grilles d'analyse simplistes importées par les États-Unis, puis largement relayées : Arabes contre Kurdes ; chiites contre sunnites, etc. Le phénomène de polarisation de la société irakienne, les logiques du conflit, la tentation d'un retour à la dictature et, plus récemment, les conquêtes jihadistes ont beaucoup contribué à imposer l'idée d'une nation factice. Or, en quoi la diversité ethnique et confessionnelle de l'Irak aurait-elle été nécessairement antithétique à l'existence d'un esprit national ?

Aux antipodes de cette représentation schématique se situe bel et bien une dynamique de construction nationale qui s'est déployée au fil des décennies en s'articulant autour

de certains événements clés tels que la Grande Révolution de 1920 *(Al-thawra al-'iraqiyya al-koubra)*, rébellion contre le joug colonial qui continue de marquer en profondeur la mémoire collective irakienne. À l'époque, élites urbaines, dignitaires religieux sunnites, chiites et chefs de tribus font cause commune autour du rejet de la présence coloniale ; d'après l'historien américain d'origine palestinienne Hanna Batatu, auteur de l'ouvrage de référence sur les classes sociales et mouvements révolutionnaires dans ce pays (*The Old Social Classes and the Revolutionary Movements of Iraq*, 1978), cette révolution, même brève, a constitué un événement essentiel dans la gestation d'une conscience nationale authentiquement locale. En 1923, alors que des historiens évoquent déjà un Irak créé de toutes pièces, le militant chiite Mohammed Mahdi al-Bassir écrit avec passion sur la force du nationalisme parmi les habitants de Mossoul, alors même que ces derniers s'opposent aux Britanniques et à la monarchie hachémite.

L'idéologie nationale artificiellement apposée à l'Irak à partir des années 1920 a ainsi muté en pratique. Les pouvoirs en place et les populations se réapproprient le répertoire national à mesure que l'Irak évolue d'une société agraire vers une société industrielle. L'État moderne, par ses fonctions régaliennes (instauration d'une fiscalité, édification d'un système éducatif, définition d'une histoire officielle), offre à cette construction ses principaux piliers. Certes, à l'époque où cet État émerge, le processus d'industrialisation est encore naissant, tandis que le taux d'analphabétisme parmi la population reste élevé, rendant ce processus fragile. De plus, la surreprésentation des sunnites dans l'armée et dans l'appareil d'État, héritage de l'époque ottomane, la

sous-représentation symétrique des chiites et des Kurdes, et l'impact du clivage villes/campagnes, des particularismes locaux et des disparités de classes, sont autant de freins à l'affirmation d'une appartenance commune. Pour autant, les relations entre communautés demeurent pacifiques et le patriotisme tend à l'emporter sur le confessionnalisme, ce que le roi Fayçal Ier rappellera à la fin de son règne.

Le mouvement nationaliste en Irak fut l'un des plus vivaces au Moyen-Orient et a joué un rôle de premier plan dans la lutte contre l'Empire ottoman et les Britanniques. Il ne regroupait pas uniquement des Arabes, mais aussi de nombreux Turkmènes* et chrétiens. Dans les années 1930, deux tendances se sont opposées : un courant « irakiste », consacré à la promotion de la nation irakienne *(wataniyya)*, et une idéologie panarabe privilégiant pour sa part l'unité arabe *(qawmiyya)*. Inter-ethniques et inter-confessionnelles, ces mouvances ont connu d'importants succès politiques à l'époque monarchique (1921-1958) puis sous le régime républicain (1958-1963), laissant une empreinte durable sur la culture politique du pays.

Au lendemain de l'arrivée au pouvoir du parti Baas* en 1963, le courant irakiste est accusé de porter atteinte à l'unité *(wahda)* irakienne, dont le nouveau régime se veut le héraut, et se voit peu à peu éradiqué. Son élimination découle en outre, dans une large mesure, des valeurs démocratiques que ses représentants incarnent, dont un attachement aux droits de l'Homme et à l'État de droit, à la liberté de mouvement et d'expression et à la sécurité, qui s'opposent de fait à l'emprise autoritaire du régime. Le courant nationaliste regroupe de nombreuses figures chiites et kurdes par ailleurs, en porte-à-faux elles aussi avec le pouvoir, et certains

membres de forces contestataires tel le Parti communiste irakien, à l'époque extrêmement populaire et concurrent le plus sérieux du Baas.

Les symboles nationaux irakiens

Le drapeau irakien se compose de trois bandes horizontales rouge, blanche et noire qui reprennent les couleurs panarabes et sont frappées de la devise « Dieu est le plus grand » *(Allah akbar)*. La calligraphie est coufique (de la ville chiite de Koufa). Le 22 janvier 2008, par 110 voix sur 165, le Parlement irakien a adopté un nouveau drapeau duquel les trois étoiles vertes, qui représentaient l'unité, la liberté et le socialisme propres à la devise du parti Baas, ont été supprimées.

Ma patrie (Mawtini) est l'hymne officiel du pays depuis 2004, adopté après la mise à bas du régime de Saddam Hussein. Il s'agit d'un poème écrit par le poète palestinien Ibrahim Touqan (1905-1941) et mis en musique par le compositeur Mohammed Salim Flayfel (1899-1986). Le colonel Abdelkarim Qassem (1914-1963) en avait fait l'hymne officiel en 1959 par solidarité avec la cause palestinienne et trois hymnes lui ont succédé de 1959 à 2003, date à laquelle la coalition américaine et ses alliés ont décidé de le rétablir.

Le dinar irakien est la monnaie officielle du pays et se subdivise en *fulus* (*fils* au singulier). Son histoire remonte à 1931 lorsque la Couronne britannique l'introduisit en remplacement de la roupie indienne qui était en circulation depuis 1920. Sa nouvelle version a été introduite en octobre 2003, permettant une amélioration temporaire du système monétaire en Irak et de la qualité et de la sécurité de sa monnaie. De son temps, Saddam Hussein en avait fait un symbole de puissance en apposant son effigie sur chaque pièce et chaque billet.

À la fin des années 1970, par ses purges et campagnes de répression, le régime a éviscéré le projet national. L'usage purement instrumental des symboles du nationalisme irakien par Saddam Hussein, au service de son seul pouvoir, participe

d'une subversion et d'un discrédit de la nation aux yeux de nombreux Irakiens. Ce processus de déconstruction nationale connaît son apogée pendant la guerre contre l'Iran et sous l'embargo, caractérisé par une disparition des liens sociaux et solidarités traditionnelles, et par l'instauration d'un système d'oppression généralisée. On comprend, dans de telles conditions, comment le réordonnancement politique de type communautaire promu par la coalition étrangère en 2003 achève de vider la référence nationale de sa substance. De surcroît, les partis nationalistes, parmi lesquels le Mouvement des démocrates indépendants d'Adnan al-Pachachi, formé quelques jours après la chute de Saddam Hussein, ou encore le Parti démocratique national établi sous la férule de Nasser al-Chadarchi, sont tenus à l'écart de la transition ou refusent de coopérer avec les États-Unis. Al-Pachachi, né en 1923 et ancien ministre des Affaires étrangères, décline le poste de président qui lui est offert et s'oppose au projet américain de constituer un gouvernement sur des lignes ethniques et confessionnelles qui menacent la nation : « Les Irakiens rejettent l'idée d'un gouvernement imposé depuis l'extérieur. Le nationalisme irakien doit être pris en compte. Un gouvernement constitué dans l'exil ne sera pas accepté et des dirigeants "parachutés" ont peu de chance de gagner la sympathie du peuple irakien. »

La survivance d'un sentiment nationaliste en Irak s'affirme en outre à travers l'insurrection armée qui transcende initialement les identités. Comme lors de la révolte antibritannique, le soulèvement anti-américain s'articule autour d'un référent national et de l'idée de résistance *(mouqawama)* au projet étranger. En 2004, la solidarité affichée des mouvements sunnites et chiites au cours des sièges militaires de Fallouja

et Najaf témoigne de ce phénomène. De la même manière, le succès des forces nationalistes aux élections provinciales et législatives de 2009 et 2010, notamment la Liste irakienne *(Iraqiyya)* de l'ancien opposant chiite laïc et Premier ministre par intérim (2004-2005) Iyad Allaoui, fait espérer une refondation nationale en Irak. Mais les déboires de la réconciliation nationale initiée en façade par le gouvernement du chiite Nouri al-Maliki, né en 1950, membre du parti *Da'wa* et au pouvoir entre 2006 et 2014, ainsi que l'omniprésence des violences éloignent durablement cette perspective. L'Irak continue ainsi d'osciller entre un « appel national » et le poids des divisions qui le rongent, qui ont pris une tournure bien plus brutale encore depuis la chute de Mossoul aux mains de l'État islamique*, dont les membres considèrent le nationalisme comme une « ordure » de l'Occident, à l'origine de tous les maux du monde musulman.

« La dictature baasiste a anéanti toute société civile. »

En lisant les mémoires des figures publiques et lettrés du début du XXe siècle, on retrouve leurs récits, leurs journaux et leurs ambitions politiques, leurs activités dans les salons et cafés, leurs complots et intrigues, et les conflits qui ont culminé dans la répression et la violence.

Sami Zubaida, « Grandeur et décadence de la société civile en Irak », 2003

Suivant une perception courante, la notion de société civile, qui peut être définie comme un champ de la vie sociale et civile autonome de l'État, serait propre au monde occidental et ne s'appliquerait que marginalement aux pays arabes. Un examen plus minutieux démontre, au contraire, que cette notion trouve ses sources dans l'histoire lointaine de la région. Ainsi, dès le XIVe siècle, le savant andalou Ibn Khaldoun évoque les rapports entre peuple *(cha'b)*, État *(dawla)* et pouvoir *(moulk)*, et démontre en quoi ceux-ci sont au fondement du changement social. Dans le cas de l'Irak, la réalité historique d'une société civile a souvent été remise en cause. Mais si l'État-nation irakien ne s'est certes pas formé autour d'une société structurée et démocratique, les décennies qui ont suivi sa création ont vu éclore un fort engagement citoyen et politique, et une multiplicité d'associations sociales et culturelles.

Dans les années 1930, une société civile fleurit dans le pays à travers l'essor d'institutions éducatives et de la presse,

la multiplication d'ateliers artistiques, l'éclosion d'une « culture de café » dans les grandes villes, la création d'associations estudiantines et professionnelles et le rôle croissant des syndicats, du monde des affaires et des professions libérales. Comme a su le décrire l'historien et sociologue irakien Sami Zubaida, cette « grandeur » de la société civile est évidente à la lecture des mémoires et récits historiques de l'époque. Elle est néanmoins de courte durée. Tandis que la période républicaine voit certaines mobilisations élargir la société civile, la montée en puissance du parti Baas* à partir de 1963 se caractérise par une étatisation et une répression systématique de toute forme de contestation. Les organisations militantes sont tantôt supprimées, tantôt intégrées à l'État, et les œuvres intellectuelles mises au service du régime. Les peintres officiels sont recrutés par le parti pour camper Saddam Hussein sous les traits de l'héritier des rois sumériens et babyloniens, ainsi que du guerrier Saladin.

Ce n'est qu'après 2003 qu'une société civile réapparaît en Irak, en s'articulant autour d'un large spectre d'acteurs locaux : partis politiques, organisations non gouvernementales (ONG), milieux intellectuels, artistes, journalistes, blogueurs, actifs dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les droits de la femme, la justice sociale ou les libertés politiques. Dans de nombreux cas, les associations remplissent d'importantes fonctions humanitaires en apportant à la population les services de base indispensables à sa survie et dont elle manque cruellement (matériel, soins médicaux, alimentation en eau et électricité). Mais cette société civile échoue à s'insérer dans le nouveau paysage politique de l'après-Baas, à l'exception de certaines campagnes d'éducation citoyenne conduites par des associations lors des élections.

On peut citer, en guise d'exemple, la Fondation irakienne, ONG indépendante créée en 1991 et qui promeut la démocratie et les droits de l'Homme, l'Espoir irakien, fondé au Kurdistan, ou la Coalition civique pour des élections libres.

La faible coordination entre ces acteurs et avec la communauté internationale a pu limiter la portée de leurs efforts. L'action de cette nouvelle société civile s'est même parfois révélée contre-productive en l'absence d'objectifs clairs et de structures organisationnelles. Certaines zones d'ombre entourent aussi l'autonomie des organisations, souvent dépendantes du soutien financier de protagonistes étrangers. Il en va ainsi d'associations de charité islamiques situées dans la grande province orientale d'Al-Anbar, sanctuaire de l'insurrection armée sunnite, soupçonnées d'être financées par les monarchies du Golfe et instrumentalisées par celles-ci dans leur opposition à l'Iran. En outre, le cadre réglementaire dans lequel opèrent les protagonistes de cette société civile reste flou, et ces dernières années ont vu d'importantes régressions juridiques. La loi de 2008 sur les ONG impose un contrôle public par une immatriculation auprès des autorités, procédure obligatoire, longue et peu transparente. Par ailleurs, des dispositions permettent au gouvernement d'intervenir dans les affaires internes de ces mêmes ONG, remettant en cause leur indépendance tant idéologique qu'opérationnelle. En matière académique, la liberté dont jouissent les universités est quant à elle limitée et mise en péril par d'incessantes campagnes d'intimidation contre les professeurs et enseignants.

Début 2011, sur fond de soulèvements populaires dans le monde arabe et alors que le chiite Nouri al-Maliki est au pouvoir, des manifestations sont violemment réprimées.

Des milliers d'Irakiens sont en effet descendus dans les rues pour dénoncer la précarité de leurs conditions de vie et exiger des réformes de la part du gouvernement. Balayant le caractère civil et citoyen de cette mobilisation, Bagdad brandit la menace terroriste et accuse les contestataires d'être des membres du parti Baas. Un lourd dispositif de sécurité provoque des affrontements entre la population et les forces de l'ordre. Dans plusieurs provinces, comme à Kout, l'armée tire même sur des manifestants en faisant des dizaines de morts. Pareille répression n'est pas sans rappeler à beaucoup les heures les plus sombres de la dictature et témoigne d'une permanence de la pratique autoritaire, Al-Maliki usant finalement des mêmes outils de contrôle que son ennemi d'antan, Saddam Hussein. Le divorce est consommé entre une population irakienne livrée à elle-même et désabusée, et un régime qui n'a tenu aucune de ses promesses, perçu comme corrompu et servant avant tout ses intérêts. De 2012 à 2013, d'autres manifestations vont prendre place, cette fois dans les régions sunnites ; elles sont tout aussi férocement réprimées, ce qui permet aux partisans de l'État islamique* de s'imposer.

La société civile irakienne n'a pas échappé aux logiques du conflit à l'œuvre depuis 2003. Des expressions contestataires comme l'insurrection armée sunnite et les milices chiites qui se présentent comme légitimes restent foncièrement antidémocratiques et leur action favorisée par la faiblesse des institutions nationales. Des associations de charité, établies sous la forme d'ONG sur le terrain, ont bâti leur popularité en fournissant certains services à la population et en se substituant aux autorités, inefficaces. Ces associations sont souvent infiltrées par des éléments hostiles à la transition

Une liberté d'expression encore fragile

Les médias sous le pouvoir de Saddam Hussein étaient extrêmement limités dans leur expression et strictement surveillés par le ministère de l'Information, à l'exception du réseau Iraqi News Agency (INA) qui ne faisait que relayer le discours officiel, et de quelques journaux et radios. Aucune forme de transgression idéologique ou d'opposition politique n'était tolérée par le régime et les journalistes ne bénéficiaient d'aucune protection.

Avec la chute de Bagdad en 2003, les médias connaissent une croissance exponentielle, des chaînes télévisées aux radios, en passant par les quotidiens. Le ministère de l'Information est supprimé dans le cadre de la « débaasification* » ; l'INA survit mais se voit concurrencé par le réseau Aswat al-Iraq (« Les voix de l'Irak ») soutenu par l'ONU. Les médias numériques prennent par ailleurs une place clé dans ce paysage. On peut citer parmi les plus importants des sites comme IraqiNews.com, AK News (kurde), Al-Sumaria, Baghdadia ou encore Al-Iraq News. La plupart sont liés à des partis et coalitions à l'action souvent communautaire.

Aux côtés des médias usuels apparaît un journalisme citoyen, incarné par la blogosphère qui, bien que l'Irak soit peu pénétré par Internet, devient une source majeure d'information pour les Irakiens et au-delà des frontières. Ce sont ainsi plusieurs centaines de blogs en arabe et en anglais qui surgissent sur la Toile, en majorité anonymes. Parmi ces nouveaux bloggeurs se trouvent des individus aux profils sociologiques très divers, mais qui ont tous à cœur de faire entendre leur voix. Outre l'importante représentation de la communauté des exilés et des réfugiés, la jeunesse irakienne participe activement pour exprimer ses opinions autrement marginalisées.

Hayder Hamzoz, jeune militant des droits de l'Homme en Irak, symbolise cette génération. Il s'est fait connaître pour son blog « Des rues irakiennes pour le changement » *(Iraqi Streets 4 Change)*. Chaque vendredi en 2011, il couvrait sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) les manifestations de la place Tahrir à Bagdad ; un cyber-activisme qui lui a valu notoriété mais aussi chantages et menaces de la part de l'armée et des forces de sécurité. Hayder n'hésite pas à dénoncer la décadence des élites. Soucieux de préserver une expression

numérique libre et de recenser les attaques du gouvernement, il a formé une ligue de bloggeurs avec pour mission de sauver la démocratie irakienne de la déroute.

de l'Irak. L'ancrage ethno-confessionnel de nombreux acteurs accentue encore cette dynamique de fragmentation. L'exemple des nouveaux médias irakiens est, à ce titre, édifiant. Rattachés à certains partis politiques, ces médias (journaux, chaînes télévisées) exacerbent les clivages. La multiplication des formations citoyennes (ONG, ligues de défense des droits de l'Homme, médias, blogosphère) dans l'après-2003 ne doit donc pas tromper. En dépit d'importants services rendus, la société civile irakienne a échoué à assumer des fonctions plus participatives et, dans certains cas, a même contribué à renforcer les heurts.

« La condition féminine s'est améliorée avec la chute du Baas. »

Durant les dix premiers jours de novembre 2007, plus de 150 corps de femmes non réclamés, la plupart décapités, défigurés, ou portant des traces de tortures extrêmes, sont passés par la morgue de Bagdad.

Yanar Mohammed, présidente de l'Organisation pour la liberté des femmes en Irak, 2007

Par rapport aux autres pays du Moyen-Orient, les femmes ont longtemps joui en Irak d'un statut et de libertés personnelles et civiques favorables. Contrairement à une conception, ces acquis n'ont pas été la résultante du caractère prétendument progressiste du régime baasiste, mais, au contraire, le produit de décennies d'intenses combats politiques menés par les femmes elles-mêmes. Ainsi, avant l'accession au pouvoir de Saddam Hussein, la loi relative au statut des femmes de 1958 garantit à celles-ci un droit à l'éducation, au divorce et à la garde de leurs enfants. L'égalité hommes-femmes est ensuite inscrite dans la Constitution de 1970. Pourtant, les femmes font face à de longues années de dictature et d'embargo, marquées par une régression sociale et juridique d'ensemble. Si l'on aurait pu espérer de la « libération » de l'Irak au printemps 2003 qu'elle conduise à une amélioration concrète du statut des femmes après des années de précarité, l'occupation étrangère s'est traduite par une détérioration sans précédent de leurs conditions de vie et une remise en question flagrante de leurs droits. Avec l'État islamique*, les Irakiennes sont désormais les premières victimes de la barbarie.

Dès 2004, le gouvernement intérimaire irakien, au sein duquel ne siègent que trois femmes, fait adopter la résolution 137 sous la pression des islamistes, laquelle introduit la *charia* dans la loi sur le statut civil personnel, loi qui protégeait depuis 1958 les droits et libertés de la femme irakienne. Cette résolution, sujette à des interprétations diverses et synonyme d'une ingérence des religieux dans la législation, suscite la colère des principales organisations féministes qui lancent un mouvement de protestation et obtiennent son retrait. L'année suivante, le problème se pose à nouveau au cours du débat sur la nouvelle Constitution, dont l'article 14 abroge les acquis sociopolitiques de 1958 et définit le statut des femmes en fonction de la loi islamique et des codes religieux, exposant celles-ci à toutes les formes de discriminations et d'inégalités. L'Organisation pour la liberté des femmes en Irak (OLFI), fondée en 2003 et prônant le droit des femmes contre l'influence des islamistes, accuse la Constitution de faire des Irakiennes « des citoyennes de seconde zone, des moitiés d'êtres humains ».

Les femmes deviennent des cibles de premier plan du conflit. Le port du voile *(hijab)*, qui était auparavant considéré comme un symbole d'arriération en Irak, devient obligatoire dans certains quartiers sous la pression des groupes armés islamistes qui n'hésitent pas à recourir à la violence pour y contraindre les femmes. Des milliers d'étudiantes sont obligées de renoncer à leurs études pour échapper aux menaces de la guérilla, tandis que des dizaines de milliers de femmes exerçant des métiers publics ou des professions libérales (médecins, fonctionnaires, traductrices, journalistes, etc.) sont tout simplement assassinées. Selon une enquête de l'OLFI, des centaines de femmes auraient été torturées et

exécutées par les milices dans les violences confessionnelles de 2006. À ces assassinats s'ajoutent les viols, campagnes d'enlèvements et trafics de jeunes femmes, souvent mineures, à destination des réseaux locaux et régionaux de prostitution.

Malgré un fort engagement des femmes pour prendre part à la vie publique, et tandis que la Constitution leur réserve normalement 25 % des sièges au Parlement, elles restent largement en marge du processus politique. Face aux intimidations, beaucoup d'entre elles se résignent à ne pas aller voter à l'occasion des élections, d'autant que celles qui portent l'encre distinctive du passage par les urnes ont le doigt coupé par les jihadistes. L'État irakien, en somme absent, n'a pas les moyens de mettre fin à cette violence endémique contre les femmes et, parfois, la cautionne silencieusement.

La détérioration du statut des femmes procède plus largement de la destruction généralisée de la société irakienne. À partir des années 1970, les associations de femmes ont été bannies au profit de l'instauration d'une branche féminine du parti Baas*. Nombre de femmes ont été arbitrairement limogées des administrations, puis touchées par une déprofessionnalisation au lendemain de la guerre contre l'Iran. Alors qu'en 1980, elles représentaient plus de 70 % des fonctionnaires en Irak, les femmes n'en constituaient plus que la moitié en 1988.

Avec la seconde guerre du Golfe et le repli des Irakiens sur un mode de vie plus pieux, leur situation s'aggrave encore. Saddam Hussein lance une « campagne de la fidélité » consistant à imposer des règles de plus en plus strictes aux femmes (port du voile, sorties accompagnées) et conduisant à des pratiques barbares, comme la traque et la décapitation

des prostituées par exemple. On sait aujourd'hui que ces prétendues « prostituées » et beaucoup d'autres femmes arrêtées, torturées ou disparues pendant la période baasiste étaient en réalité des femmes qui avaient osé critiquer le régime ou des épouses d'opposants. Une autre mesure prise à l'époque a été la légalisation du crime d'honneur. En 1990, Saddam Hussein introduit dans le Code pénal de 1969 l'article 111 qui exempte de peine tout homme qui, pour défendre son honneur, tuerait une femme. Cette disposition est bien entendu contraire au Code de la famille de 1959, l'un des plus progressistes du Moyen-Orient et qui interdit notamment la polygamie. Un autre symptôme de la dégradation de la situation des femmes pendant l'embargo est la progression fulgurante de l'illettrisme, cause d'une déqualification collective des Irakiennes. En plus des mesures restrictives adoptées par Bagdad, cette situation est imputable aux conditions de vie précaires causées par les sanctions.

Le vide politique et sécuritaire qui s'est installé en Irak à la suite de l'intervention militaire américaine de 2003 a fourni un terreau favorable aux attaques contre les femmes, mais aussi à leur marchandisation. Même entre leurs murs, les Irakiennes ne sont pas forcément à l'abri, comme l'indiquent les statistiques sur la violence domestique – une femme irakienne sur cinq subit des violences conjugales selon l'ONU, et n'a généralement pas les moyens de fuir – et les crimes d'honneur qui sont légion dans les provinces tribales. Une femme violée est ainsi tuée par sa tribu car considérée « sale », porteuse du déshonneur. Ces actes sont ignorés par les forces de police. De fait, l'État qui assurait aux femmes un semblant de sécurité s'est effondré avec la guerre. Sans État, elles ne peuvent faire valoir leurs droits devant des tribunaux.

Code de la famille et statut personnel en Irak

Comme dans la plupart des pays musulmans, la législation relative à la famille et au statut personnel en matière de mariage, divorce, garde d'enfants et héritage en Irak est régie par la *charia*, ce qui a des effets directs sur la condition des femmes dans ce pays.

En 1959, l'Irak avait pris le contrepied de ses voisins arabes en adoptant une loi sur le statut personnel qui remplaçait les anciens tribunaux islamiques par des cours de justice publiques appliquant le droit civil. Cette loi libéralisait de manière inédite le statut des femmes et des jeunes filles irakiennes en prohibant le mariage des fillettes (l'âge légal pour se marier était fixé à 18 ans), les mariages forcés et la polygamie, et en accordant davantage de droits aux femmes en matière de divorce, de garde et d'héritage. Elle éliminait aussi la différence de traitement des femmes d'une communauté religieuse à l'autre.

Depuis son adoption, les islamistes de tous bords se sont opposés à cette loi considérée comme contraire à la *charia* en affirmant la primauté des injonctions du Coran sur les lois civiles. Après le renversement du régime baasiste en 2003 s'est posée la question d'une réforme du statut personnel désavantageant les femmes et leurs droits acquis au fil des décennies. Une première menace est ainsi apparue lorsque les partis islamistes chiites au pouvoir ont exigé l'annulation pure et simple, par décret, du statut personnel, provoquant une vive opposition des femmes, des libéraux et des Kurdes. Les efforts déployés par les forces réactionnaires pour dissoudre la législation existante se poursuivent, imposant aux femmes de se battre quotidiennement pour la sauvegarde et la promotion de leurs droits.

Quant au gouvernement, il n'a rien fait pour les protéger. Lors des premières élections de l'après-occupation, des candidates ont fait campagne, autour d'affiches qui mettaient en avant la parité, mais cela n'a guère changé le problème. Face à une situation instable et à la restriction de leurs libertés, nombreuses sont celles qui, lorsqu'elles le peuvent, choisissent l'exil.

Cette situation s'est d'autant plus dégradée que des régions entières sont tombées, en 2014, aux mains des combattants de l'État islamique. Sous le califat* auto-proclamé, le port du jean ou des vêtements laissant apparaître la chair est totalement prohibé ; les femmes sont tantôt contraintes au voile intégral *(niqab)*, qui en théorie ne devrait pas être une obligation mais un choix personnel, tantôt capturées et vendues pour une poignée de dollars, comme cela a été le cas de femmes et filles issues des communautés yézidie et chrétienne. Ces dernières ont été converties de force à l'islam, asservies, violées, voire parfois sauvagement assassinées. Pour l'État islamique, les femmes doivent être ainsi assujetties et déshumanisées car elles ne sont que des objets, des butins de guerre. Elles ne sont pas des citoyennes, mais des esclaves à la merci de leurs maris ou des combattants. Celles qui ont refusé d'épouser des jihadistes ou même de simples sympathisants du groupe ont été froidement torturées et tuées. Alors qu'elle dispose de droits dans l'islam, la femme est devenue le premier réceptacle de l'horreur quotidienne du conflit.

« L'Irak était un pays laïc avant l'occupation américaine. »

La religion est le printemps fleurissant de l'âme et la laïcité, que nous souhaitons pour l'État, est ce qui, en libérant la foi des exigences et des imbrications politiques, lui permet de s'élever dans la vie des individus et la société en instillant son esprit profond et authentique, prérequis d'une résurrection de la nation.

Michel Aflaq, fondateur du parti Baas, 1950

Il n'est pas rare de lire que l'Irak, avant le printemps 2003, était un pays laïc. Cette vision découle, pour l'essentiel, de la description du régime baasiste comme le tenant historique d'une idéologie progressiste tournée vers une modernité sociale opposée à l'islam. Fondé par le penseur syrien Michel Aflaq en 1947, le baasisme originel combinait socialisme, nationalisme panarabe et laïcité, et soutenait que seul un État séculier pourrait permettre de regrouper toutes les composantes d'une nation arabe divisée au plan religieux. En dépit des apparences, l'idéologie baasiste ne fut jamais totalement dissociée de l'islam. Ainsi, dans son discours « À la mémoire du Prophète arabe » d'avril 1943, Aflaq affirme que « l'islam a été la pulsion vitale qui a révélé aux Arabes les potentialités et les forces latentes résidant en eux, la meilleure expression du désir d'éternité et d'universalité de la nation arabe ».

En Irak, le Baas* a d'abord tenté d'éradiquer le registre religieux au nom de son objectif de modernisation sociale, mais dans la pratique, les Irakiens sont toujours restés très attachés à leur foi. Le régime s'est lui-même souvent drapé

de la tradition islamique et de ses mythes. Par exemple, durant le conflit avec l'Iran, Saddam Hussein fit inscrire *Allah Akbar* sur le drapeau irakien et se présenta comme le nouveau Saladin. De même, les « baasistes » qui prirent la tête des premiers groupes armés contre les troupes étrangères étaient pour la plupart d'anciens agents ou officiers du parti connus pour leur sensibilité religieuse. Arrêtés, passés par les prisons américaines, puis irakiennes où ils se sont radicalisés, beaucoup ont d'ailleurs rejoint les rangs de l'État islamique* pour en former le commandement militaire et politique.

Parallèlement à l'éclosion d'un chiisme politisé au cours des années 1960, on assiste aussi à l'émergence d'un islamisme sunnite qui, de phénomène embryonnaire, progresse. En 1961, est fondé à Bagdad le Parti islamique irakien*, héritier des Frères musulmans* implantés en Irak depuis les années 1930, en réaction à la campagne de laïcisation qui est alors poursuivie par le roi Fayçal et considérée par les islamistes comme une entrave grave à l'islam. À la fin des années 1950, les Frères musulmans font l'objet de pressions croissantes, qui culminent avec le second putsch baasiste de 1968, puis l'accession au pouvoir de Saddam Hussein dont l'objectif est d'éradiquer le mouvement. La mobilisation fériste tombe dans la clandestinité et certains de ses membres sont arrêtés, torturés et condamnés à mort. Dans les années 1980, les islamistes sunnites profitent de la guerre livrée par Saddam Hussein à l'Iran pour pénétrer la jeunesse irakienne et l'initier à leurs idées. En 1991, le Parti islamique irakien reprend ainsi ses activités clandestines, profitant du retour officiel du régime à l'islam. C'est par ailleurs à cette période qu'une mouvance salafiste* prend racine dans le pays.

Sous l'embargo, la « réislamisation » de la société irakienne s'opère à travers une série de facteurs. Tout d'abord, l'impact de la révolution islamique en Iran a été essentiel. Que celle-ci soit perçue comme un mouvement de nature œcuménique ou comme la consécration d'un chiisme militant, elle exerce une traction sur l'ensemble du monde musulman et provoque un réveil des identités religieuses. Ceci est d'autant plus perceptible que, dans le cas de l'Irak, le régime répond à la montée du militantisme chiite iranien par une exacerbation de son discours nationaliste et panarabe, et par la liquidation de la mouvance politique chiite irakienne. De surcroît, les défaites militaires successives essuyées par l'Irak ont entraîné une désagrégation de la société (paupérisation, criminalité, déprofessionnalisation, effondrement de l'éducation, destruction des solidarités). Ceci donne l'opportunité historique aux prédicateurs islamistes de séduire une jeunesse en quête de repères, de nouveaux horizons. Soucieux d'une légitimation nouvelle de son pouvoir et pour garantir sa survie, Saddam Hussein lance à l'époque une « campagne pour la foi » *(Al-hamla al-imaniyya)*.

Mais la liberté de ton accordée aux imams sunnites dans les années 1990 connaît certaines limites, et fréquentes sont les fermetures de mosquées ou les arrestations de dignitaires qui ont osé s'en prendre au régime. Ce n'est qu'en 2003, au lendemain de la chute de Bagdad, que les islamistes s'imposent par leur rejet de l'occupation et à la faveur du climat d'anarchie créé par la destruction de l'État irakien. Les plus fondamentalistes d'entre eux, tel le cheikh Ahmed al-Soumaydai, prédicateur de la mosquée d'Ibn Taymiyya dans la capitale, considèrent que seul l'établissement de la *charia* comme mode d'organisation sociétale et politique peut mettre fin à

l'occupation et permettre l'avènement d'un pouvoir légitime en Irak. Il s'agit précisément du projet revendiqué par l'État islamique lorsqu'il annonce la restauration du califat* en 2014. Ce dernier est d'ailleurs conduit par un salafiste qui s'est radicalisé durant l'embargo, Abou Bakr al-Baghdadi, de son vrai nom Ibrahim Ali al-Badri et né à Samarra en 1971. Il prêchait alors dans une mosquée radicale de la banlieue de Bagdad, au vu et au su de tous.

Si l'Irak n'a pas toujours été le creuset d'un islamisme radical personnifié par un groupe comme l'État islamique, il n'a pas non plus été cet « îlot » de laïcité avant la guerre de 2003. En réalité, la société irakienne a toujours été très conservatrice sur le plan religieux, à l'exception des milieux les plus citadins, et le phénomène de repli des Irakiens sur leur communauté confessionnelle d'origine est visible depuis de longues années.

« Les tribus irakiennes sont toujours très influentes. »

Dans les années 1990, Saddam Hussein a soutenu les tribus et certains cheikhs en instrumentalisant leur autorité et en leur donnant de l'argent. Ces derniers s'enrichirent et sont désormais prêts à coopérer avec quiconque acceptera de les financer. Les Américains n'ont fait que reproduire la stratégie de l'ancien régime.

Déclaration du dignitaire tribal sunnite Aifan Saadoun al-Aifan, Al-Jazeera, été 2007

Une vision commune tend à présenter les sociétés moyen-orientales comme foncièrement tribales. La compréhension de la tribu en Irak a, de ce point de vue, longtemps souffert des clichés orientalistes qui lui furent appliqués et continue d'alimenter toute une littérature qui ne parvient que très rarement à dépasser le présupposé d'archaïsme qui lui est attribué. Ainsi, comme dans la majorité des pays arabes voisins, les tribus irakiennes demeurent relativement méconnues.

La place et le rôle du tribalisme n'en ont pas moins fait, ces dernières années, l'objet de nombreux débats, dans le pays comme à l'extérieur de ses frontières. Antérieur à la fondation de l'État en 1921, le phénomène tribal en Irak s'est historiquement caractérisé par sa diversité. *'Achira*, ou *qabila* dans le cas des grandes confédérations, est le terme couramment utilisé pour se référer à la tribu irakienne, qui rassemble des individus et des groupes d'individus liés par

une même origine, des relations de consanguinité et des liens de solidarité patrilinéaires *('asabiyyat)* réels ou imaginés. Traditionnellement, une tribu se décompose en clans *(afkhadh)*, foyers *(hawamil)*, maisons *(buyut)* et familles *('awa'il)*, dont les membres sont placés sous la coupe d'un « cheikh », tenant et défenseur des intérêts et valeurs du groupe. On compte environ 150 tribus en Irak, composées de près de 2 000 clans de taille et d'influence variables. Les principales parmi les sunnites sont les Chammar, Mounafiq, Zoubayd, Doulaym, Joubbour, Oubayd, Roubay, Anaza ou encore Bani Tamim, qui ont conservé un fort attachement à leurs us et coutumes bédouins (liens du sang, code d'honneur, pastoralisme).

Loin d'être monolithique, le tribalisme irakien a connu d'importantes transformations. Durant des siècles, les grandes confédérations établies dans le pays se sont ainsi opposées au califat* ottoman au cours de sanglantes rébellions. Celles-ci découlent des réglementations foncières d'Istanbul favorisant la sédentarisation des peuples et associées par les tribus à une menace contre leurs valeurs ancestrales. Les Doulaym, par exemple, connus pour leur richesse et établis dans les zones fluviales d'Irak, s'opposent aux Ottomans par les armes tout au long du XIX[e] siècle. Ils combattront ensuite les forces britanniques à la fin de la Première Guerre mondiale, notamment lors de l'occupation de Ramadi. Bien que certaines tribus occupent une place importante au sein des institutions (armée, services de sécurité, police, administrations) sous la monarchie, leur autorité est globalement mise à mal par la dynamique de construction de l'État irakien et de modernisation sociale dans la seconde moitié du XX[e] siècle. Acteurs influents, elles perdent peu à peu leur pouvoir.

Cette dynamique de décomposition du tribalisme s'accentue avec l'accession au pouvoir du Baas* et l'accélération des réformes agraires qui abolissent les structures traditionnelles du monde des tribus. Le régime s'immisce dans les campagnes par le biais d'agents et s'emploie à saper l'autorité des cheikhs les plus influents. Ainsi, l'expropriation et la redistribution des terres aux plus petits chefs tribaux remettent en cause les privilèges dont jouissaient les grands patrons. Cette émancipation cadre au demeurant parfaitement avec le discours progressiste et révolutionnaire dont se prévaut le régime. Sur un plan symbolique, toute référence tribale est proscrite comme une manifestation d'archaïsme, et arborer un patronyme tribal est banni dans l'espace public et les administrations.

Mais, au-delà de ce discours de façade, le tribalisme demeure dans les faits très présent. À cet égard, on peut rappeler le caractère profondément clanique du pouvoir de Saddam Hussein et la présence des membres de la tribu Albou Nasser de Tikrit au sommet de l'appareil étatique. Cette contradiction entre la syntaxe officielle du Baas et sa nature tribale s'accentue dans les années 1980 à mesure que le régime, dans son effort de guerre, s'appuie sur les tribus. Sorti extrêmement affaibli de son conflit avec l'Iran et de l'invasion du Koweït, Saddam Hussein recourt à un véritable « tribalisme d'État ». En 1991, lorsqu'éclate au sud une rébellion chiite que ni les forces de sécurité ni l'armée irakiennes ne parviennent à mater, c'est vers les tribus que le régime se tourne, Saddam se présentant sous les traits de dirigeant tribal suprême. Les tribus sont fournies en armes pour protéger les frontières du pays et bénéficient d'importantes largesses financières et matérielles (terres, rations alimentaires).

Leurs activités plus lucratives telles que la contrebande pétrolière sont tolérées, en contrepartie d'une allégeance absolue au régime.

Au printemps 2003, les tribus, bien qu'intégrées aux formations militaires et paramilitaires baasistes, sont majoritairement passives face à l'avancée des troupes étrangères. Méconnues par la coalition américaine, elles sont tout d'abord tenues à l'écart du processus de transition. À l'exception de Ghazi al-Yaouar, représentant d'une importante tribu sunnite et nommé président du gouvernement intérimaire irakien en mai 2004, aucune personnalité tribale ne bénéficie véritablement d'une représentation au sein des nouvelles institutions. Par ailleurs, l'opportunisme des tribus contribue à les discréditer auprès de la population, mais aussi parmi les insurgés qui méprisent leur faiblesse et leur statut de « pantins » de l'occupant.

De la même manière, la mobilisation et la politisation croissantes du paysage tribal à partir de l'année 2007 autour du mouvement dit du « réveil » *(Sahwa*)* ne doivent pas faire illusion. Lorsqu'à l'époque, les premiers conseils de tribus émergent en plein chaos, ils sont avant tout le produit des attaques systématiques perpétrées par l'État islamique*, qui dispute aux cheikhs leur autorité ainsi que la mainmise sur la contrebande que Saddam Hussein leur a concédée du temps de l'embargo. Symptomatiquement, le Conseil de salut d'Al-Anbar est constitué fin 2006, dans la foulée de la proclamation par les jihadistes de leur « État », qui appelle déjà tous les musulmans à lui prêter allégeance, sous peine de mort, et s'en prend virulemment aux tribus. C'est le jeune leader Abou Richa, petit-fils d'un des dirigeants de la Grande Révolution de 1920, connu pour ses affaires

douteuses le long de l'autoroute reliant Amman à Bagdad, qui en prend la coupe. Controversé, Abou Richa enregistre pourtant d'importantes victoires face aux jihadistes et étend les rangs de son mouvement en activant, en particulier, les solidarités tribales. Il convainc Washington qu'armer et financer les tribus est la condition du départ dans de bonnes conditions des troupes américaines. Il est cependant assassiné dans une embuscade de l'État islamique en septembre 2007, à la veille du mois de Ramadan.

Si la médiatisation de la *Sahwa* a parfois pu la faire apparaître comme une refondation de l'autorité des tribus, il n'en est rien. Outre la colère de l'insurrection sunnite, qui reproche aux tribus d'avoir trahi la résistance à l'occupation, de nombreux Irakiens se montrent perplexes quant aux véritables motivations des cheikhs dans leur collaboration avec les États-Unis. De surcroît, les tribus, qui n'ont pas échappé aux dynamiques de la violence, sont devenues des acteurs à part entière du conflit irakien. Par leurs velléités politiques, elles ont attisé la crainte des partis chiites (et derrière de l'Iran) et kurdes, redoutant que cette alliance de circonstance avec les Américains ne remette en cause leur propre assise.

Le retour des tribus dans l'après-2003 se doit donc d'être nuancé. Sans le soutien matériel et financier des forces étrangères, leur combat contre Al-Qaïda n'aurait pas remporté le succès qu'on lui connaît. Le réveil des tribus n'a jamais représenté une force autosuffisante et s'est d'ailleurs vu grandement ébranlé par le retrait des troupes américaines en 2011. L'optique de Washington n'était pas la même que celle de ses alliés : alors que l'accord de sécurité signé avec Bagdad en 2008 devait transférer la *Sahwa* aux autorités

centrales pour les intégrer aux forces de sécurité et à l'armée, les tribus sunnites sont dans l'ensemble restées en marge en étant assimilées à des éléments perturbateurs. De plus, les rivalités entre tribus et la stratégie de division de l'ancien Premier ministre Nouri al-Maliki ont participé du délitement de la mouvance. Les tribus en sont sorties doublement amères : à l'égard de l'armée américaine qui a trahi ses engagements et envers un gouvernement perçu comme ayant usurpé leurs succès. Dès lors, les conditions de leur retour au *jihad** étaient réunies. Nombre de cheikhs ont ainsi regagné les rangs de la lutte armée, y compris ceux de l'État islamique, lancé dans un assaut de grande ampleur dès le printemps 2014.

S'est en outre posée la question de la légitimité de ces tribus, dont les troupes américaines auraient, aux yeux de certains, « acheté » la loyauté en réitérant des pratiques clientélistes propres au Baas. Face au déficit institutionnel qui mine l'Irak et à la violence jihadiste, les tribus sont-elles réellement prêtes à endosser des fonctions militaires et politiques ? Le monde tribal a toujours entretenu avec les autorités des rapports d'une grande ambiguïté. Si la formation de l'État irakien représentait en 1921 une rupture majeure avec le passé, qui ouvrait de nouveaux horizons à une population qui, jusqu'ici, n'avait fait l'expérience que de formes d'organisation patriarcales, cet État a échoué dans sa tentative d'éradiquer les tribus. En retour, celles-ci se sont révélées incapables d'articuler un projet sociopolitique cohérent.

Les tribus sunnites n'ont pas été épargnées par les foudres de l'État islamique et certaines ont ainsi tenté, depuis l'été 2014, d'organiser une contre-offensive avec l'appui de Bagdad et des États-Unis, répliquant le précédent de la *Sahwa*. En annonçant sa disposition à coopérer avec les cheikhs mobilisés et en dépêchant l'armée à leurs côtés, le gouvernement a enfin pris la mesure du rôle que les tribus peuvent potentiellement jouer et des avantages d'un nouveau réveil tribal, d'autant que la capitale irakienne demeure retranchée sur elle-même et incapable de lutter seule contre l'État islamique. Mais quelle sera la pérennité d'une telle stratégie ? L'activation des allégeances tribales au sein du monde sunnite, y compris en Syrie, en Arabie saoudite et en Jordanie, suffira-t-elle à éradiquer une présence jihadiste ancrée en Irak depuis de longues années ?

DE L'OCCUPATION ÉTRANGÈRE À L'ÉTAT ISLAMIQUE

« La guerre américaine en Irak n'a pas été préparée. »

Je n'étais pas préparé à la guerre. Je n'ai pas fait campagne en disant : « Votez pour moi, je pourrai conduire une attaque. » En d'autres termes, je n'avais pas anticipé la guerre.

Entretien de George W. Bush sur la chaîne télévisée américaine ABC, 2008

Si la progression des troupes étrangères se déroule dans un climat de calme relatif en 2003, l'« après-guerre » en Irak se révèle totalement désastreux. Les mesures immédiatement prises par l'Autorité provisoire de la coalition *(Coalition Provisional Authority)*, instance transitoire mise en place le 21 avril et dotée de prérogatives exécutives, législatives et judiciaires jusqu'à sa dissolution en juin 2004, font en effet basculer le pays dans une anarchie sans précédent, qui témoigne du degré d'impréparation de l'administration américaine en amont de l'invasion militaire. Fin 2008, l'ancien président George W. Bush reconnaît ouvertement les erreurs qu'il a commises dans la planification de cette guerre.

La mesure de débaasification* de la société irakienne *(De-Baathification of Iraqi Society)* décrétée par l'administrateur civil Paul Bremer le 16 mai 2003 en est l'illustration probante. Par la dissolution de l'administration et des principales institutions nationales, au motif de « démocratiser » l'Irak en le débarrassant des représentants et des organes du régime baasiste, cette mesure provoque un effondrement de

l'appareil d'État. En amont, elle n'a pourtant pas été sans susciter d'importants débats, beaucoup la qualifiant d'anti-démocratique. Or elle fait partie intégrante de la stratégie américaine pour la période d'occupation, élaborée par le Pentagone seulement deux mois avant le début de la guerre. Son concepteur est Ahmed al-Chalabi, chef de file de l'ancienne opposition chiite en exil qui assimile le régime baasiste à l'Allemagne nazie. Des désaccords opposant la Défense au Département d'État et à la CIA ont émergé quant à l'ampleur et au calendrier de la débaasification. Ainsi, alors que des figures comme Donald Rumsfeld et Paul Wolfowitz sont favorables à une application la plus large, d'autres souhaitent au contraire la limiter à une « dé-saddamisation ».

Les agents du parti Baas* sont démis de leurs fonctions et poursuivis par les Américains ; et cette politique va plus loin : tous les Irakiens qui ont été employés dans des ministères ou établissements publics font l'objet d'arrestations et sont soumis à des interrogatoires musclés, dont ils tirent un profond ressentiment. Lorsqu'ils ne sont pas pourchassés par les forces de la coalition, les membres des entités dissoutes se voient limogés sans solde. Ce sont des milliers d'hommes qui se retrouvent à la rue, sans indemnités ni assurance d'un retour à l'emploi. En quelques semaines, la débaasification crée un chômage de masse en Irak en éliminant plus de 200 000 fonctionnaires. Le système éducatif, accusé d'avoir été un vecteur de la propagande baasiste, fait l'objet d'une restructuration et 30 000 professeurs et enseignants sont renvoyés. Dans les hôpitaux, des centaines de médecins et de personnels qualifiés sont démis de leurs postes. Ces développements ont d'importantes conséquences sur le

pays, dont l'économie est exsangue après une décennie de sanctions et plusieurs guerres. D'apparence vertueuse par sa prétention à substituer à la dictature un système neuf, la débaasification vire au désastre. Outre que la comparaison de l'Irak baasiste au régime nazi allemand est plus que discutable, l'impact négatif de la mesure sur la société irakienne est immense. De fait, elle ne conduit pas à la démocratie mais au chaos sous le poids de ces purges aveugles.

Nombre d'Irakiens ne se reconnaissaient pas dans la violence du Baas, ni dans les crimes commis par les premiers cercles du régime, auxquels ils n'appartenaient pas. Ils avaient pour beaucoup rejoint les rangs du parti moins par conviction que par contrainte ou nécessité, celle de trouver un emploi. Depuis les années 1970, le Baas était devenu incontournable, pour ne pas dire un passage obligé afin d'accéder à une profession et aux services de base fournis par l'État. Ces Irakiens possédaient ainsi une carte au parti pour des raisons purement utilitaires, pour échapper à la fatalité et aux privations causées par les sanctions, en d'autres termes pour mener une vie décente. En définitive, la débaasification a plongé l'Irak dans une précarité durable. Privés de leurs personnels compétents, souvent remplacés par les amis ou clients des nouveaux dirigeants, les ministères régaliens ont cessé de fonctionner et d'assurer des services comme la distribution d'eau et d'électricité. Face à un État et un secteur public dominants, la « thérapie de choc » appliquée à l'Irak s'est révélée un parfait désastre. Aujourd'hui encore, la population irakienne manque de tout.

Une autre mesure funeste a été le démantèlement de l'armée et de l'appareil de sécurité qui a plongé le pays dans le chaos, sur fond de pillages et de vandalisme face auxquels

les troupes américaines sont restées inertes. Les titres, fonctions et positions militaires ont été suspendus et les appelés au service libérés. Plus de 400 000 hommes ont ainsi été mis à pied et 100 000 agents des services de renseignement limogés. La création d'une nouvelle armée a tardé et les nouvelles recrues ne possédaient souvent aucune expérience. Faute de moyens, cette armée a été incapable de rétablir l'ordre et d'assurer la protection des civils. Beaucoup des officiers démobilisés, armés et hautement entraînés, de même que les jeunes abandonnés à leur sort, dont certains ayant subi de graves sévices (tortures dans des prisons secrètes et sur des bases militaires américaines) n'ont pas tardé à rejoindre le soulèvement contre l'occupation. Au fil des semaines et des mois, les erreurs tactiques et humaines de la coalition se sont multipliées en participant d'une détérioration continue de la situation sur le terrain et du malentendu quasi-insurmontable entre Américains et Irakiens.

Cependant, s'il est clair que l'après-guerre en Irak n'a pas été préparé, il serait simpliste de conclure à l'absence d'une planification idéologique en amont. La volonté des États-Unis de renverser Saddam Hussein était, en effet, bien plus ancienne et les plans d'attaque antérieurs aux attentats du 11 septembre 2001. Dès 1996, les deux principaux architectes de l'entreprise irakienne, Richard Perle et David Wurmser, membres du courant de pensée néoconservateur, avaient signé aux côtés de Douglas Feith, devenu secrétaire américain adjoint à la Défense, le mémorandum « Une rupture décisive : une nouvelle stratégie pour sécuriser le royaume » *(A Clean Break: A New Strategy for Securing the Realm)*, qui appelait déjà à une confrontation avec Bagdad. L'Irak devait, à leurs yeux, constituer le point de départ d'une logique

L'entrée en guerre des États-Unis contre l'Irak

29 janvier 2002 : discours sur l'état de l'Union du président George W. Bush qui définit l'Irak comme partie intégrante de l'« Axe du mal » *(Axis of Evil)*.

8 juillet 2002 : annonce par Washington d'un « changement de régime » *(regime change)* en Irak par « tous les moyens ».

11 octobre 2002 : autorisation par le Congrès américain du recours à la force contre le régime irakien.

8 novembre 2002 : adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1441, qui donne sept jours à Bagdad pour se conformer à ses obligations de désarmement.

17 décembre 2002 : réunion de l'opposition irakienne à Londres et adoption d'une déclaration qui appelle l'Irak à devenir un « État fédéral démocratique, libéré de ses armes de destruction massive ».

11 janvier 2003 : déploiement par Washington de 150 000 hommes dans le Golfe.

5 février 2003 : réquisitoire de Colin Powell contre l'Irak à l'ONU et présentation des « preuves » que le régime de Saddam Hussein est une menace pour les intérêts américains et le monde occidental.

15 février 2003 : manifestations de millions de personnes dans le monde contre la guerre en Irak.

19 mars 2003 : lancement de l'opération « Liberté pour l'Irak* » *(Iraqi Freedom)* et bombardements américano-britanniques sur Bagdad sans le feu vert de l'ONU.

21 mars 2003 : contrôle par les Britanniques des stations pétrolières de Fao au sud de l'Irak et bombardements massifs sur Bagdad dans le cadre de l'opération militaire « Choc et effroi » *(Shock and Awe)*.

23 mars 2003 : violents affrontements entre les troupes américano-britanniques et l'armée irakienne dans les villes d'Oum Qasr, Nassiriyya et Bassora dans le sud du pays.

1er avril 2003 : entrée des troupes américaines dans la ville sainte chiite de Najaf.

4 avril 2003 : prise de contrôle par les troupes américaines de l'aéroport de Bagdad.

6 avril 2003 : contrôle par les troupes britanniques de la ville de Bassora.

9 avril 2003 : renversement à Bagdad, place Ferdaous, de la statue de Saddam Hussein et chute du régime baasiste.

vertueuse supposée pacifier le Moyen-Orient et garantir la pérennité d'Israël. Ce rapport exerça une influence décisive sur d'autres figures de l'administration de George W. Bush telles que Dick Cheney, son vice-président.

La décision d'envahir militairement l'Irak a aussi en large part procédé de l'influence de l'ancienne opposition irakienne. Des personnalités comme Al-Chalabi, qui avait fui l'Irak dans les années 1950, ou Kanan Makiya, auteur du pamphlet antibaasiste *La machine infernale* (de l'anglais *Republic of Fear: The Politics of Modern Iraq*) paru en 1989, ont fourni aux États-Unis leur principale caution intellectuelle. Al-Chalabi avait pris la tête du Congrès national irakien* (CNI) à Vienne à partir de 1992, lequel réunissait des dizaines de courants politiques. On comptait dans ses rangs un mouvement nationaliste composé d'anciens officiers et agents du Baas, une frange kurde, sous la direction de Massoud Barzani (Parti démocratique du Kurdistan*, PDK) et Jalal Talabani (Union patriotique du Kurdistan*, UPK), et les courants chiites (Parti de l'appel islamique*, Conseil suprême pour la révolution islamique en Irak*, CSRII). Al-Chalabi a été accusé de servir ses ambitions personnelles, mais ses soutiens à Washington le percevaient comme le seul capable d'assurer la relève une fois le régime irakien tombé. Les perceptions erronées de cette opposition, coupée du pays parfois depuis des décennies, ont eu un

impact globalement négatif. À l'exception de quelques figures qui ont réussi à se forger une popularité après 2003, comme Iyad Allaoui, leader de l'Accord national irakien* (ANI), cette opposition des « grands hôtels », comme l'ont nommée sarcastiquement les Irakiens, a inspiré, sinon encouragé plusieurs des décisions catastrophiques prises par la coalition, celles qui ont fait sombrer l'Irak dans la violence et l'impasse.

« Les États-Unis ont envahi l'Irak pour son pétrole. »

Considérons les choses de manière simple. La différence fondamentale entre la Corée du Nord et l'Irak tient au fait qu'économiquement nous n'avions pas d'autre choix en Irak. Le pays baigne dans une mer de pétrole.

Déclaration du secrétaire d'État américain à la Défense
Paul Wolfowitz, 31 mai 2003

Nombreux sont ceux qui, hostiles à la guerre américaine en Irak, affirment en 2003 qu'en envahissant le pays, les États-Unis cherchent à faire main basse sur ses ressources pétrolières. Si cette assertion n'est pas dénuée de fondements, elle travestit une réalité et des enjeux bien plus complexes qu'il n'y paraît de prime abord.

Au-delà du seul contexte sécuritaire suscité par les attentats du 11 septembre 2001 et de la volonté d'en découdre définitivement avec Saddam Hussein, accusé de détenir des armes de destruction massive, l'administration de George W. Bush s'est bien penchée, au moment de sa décision, sur l'or noir irakien qui représente les réserves parmi les plus importantes au monde. Il est de notoriété publique que plusieurs membres de cette administration entretenaient des rapports étroits avec l'industrie pétrolière et nourrissaient des visées sur le pétrole détenu par l'Irak. Ainsi, les auteurs du plan qui visait à libérer le pays de la dictature et à le transformer en démocratie pro-occidentale ont tablé sur la quête de nouvelles réserves et l'augmentation rapide de la capacité

de production irakienne pour inonder les marchés. Dans leur esprit, une telle hausse devrait non seulement permettre un effondrement des cours du pétrole, favorable à la reprise de la croissance américaine, mais également un renversement des « États voyous » *(Rogue States)* tels l'Iran et la Libye. Un certain nombre de documents officiels accessibles en vertu du *Freedom Information Act* rendent compte de cette motivation, discutée en amont de la guerre par des groupes comme l'*Energy Infrastructure Planning Group* du Pentagone, qui entend prendre en main l'industrie pétrolière irakienne après la chute de Saddam Hussein, et l'*Oil and Energy Working Group* formé par le Département d'État pour discuter des affaires pétrolières. Les *majors* anglo-saxonnes (ExxonMobil, BP, Shell) ne sont pas absentes de ces discussions et attendent aussi de pied ferme leur retour en Irak.

En 2003, cette stratégie apparaît convaincante. Les réserves irakiennes atteignant les 112 milliards de barils, on estime que la fin du monopole étatique sur le pétrole – son exploitation ayant été nationalisé par Saddam Hussein en 1972 – et l'utilisation de technologies de pointe permettront une croissance exponentielle de la production. Dans le cadre d'une privatisation large, il est anticipé depuis Washington que Bagdad augmentera sa capacité d'au moins deux millions de barils par jour en quelques années, pour atteindre les six millions en 2010. Or, lorsque l'avant-garde néo-conservatrice met son plan sur la table en 2002, elle se heurte à une série d'oppositions. Tout d'abord, si l'effondrement des cours du baril est certes susceptible d'ébranler l'assise financière de pays ennemis et d'accélérer leur réforme politique, celui-ci menace aussi l'économie de pays alliés aux États-Unis tels que l'Arabie saoudite, le Koweït, le

Canada ou la Norvège. En outre, plus les cours seront bas, moins les futurs investissements en Irak seront profitables.

Au fil du conflit, plusieurs agences fédérales américaines vont donc prendre leurs distances avec ces propositions. D'une part, leurs représentants ont compris qu'il est improbable que la production irakienne s'envole et qu'elle prendra, au contraire, du temps à retrouver ses plus hauts niveaux historiques. L'environnement sécuritaire marqué par une violence croissante et l'enlisement de la guerre achèvent de les convaincre. D'autre part, la reprise de la production irakienne nécessitera des investissements très lourds pour remettre sur pied des infrastructures (oléoducs, puits, réservoirs) dévastées par plusieurs années de conflagration militaire et par l'embargo. Enfin, il apparaît évident aux décideurs américains les plus perspicaces qu'ils ne pourront raisonnablement compter sur les revenus pétroliers pour rembourser les milliards de dollars que représente le coût de la guerre engagée par les États-Unis.

L'idée d'une privatisation de l'exploitation pétrolière en Irak bute par ailleurs sur de vives critiques une fois le régime de Saddam Hussein renversé. Certains courants de l'opposition irakienne, indifféremment de leurs positions politiques respectives, la dénoncent en rappelant qu'un bon usage des revenus du pétrole est l'une des priorités de la reconstruction et que leur contrôle doit revenir au nouvel appareil d'État. La question pétrolière conserve d'importants accents patriotiques en Irak et nombreux sont ceux, y compris des figures du gouvernement, qui s'opposent à une usurpation des revenus de la rente par les puissances étrangères. Cette opposition est d'autant plus marquée qu'au début du conflit, la coalition, chargée de la gestion des revenus pétroliers dans

le cadre du Fonds de développement pour l'Irak *(Development Fund for Iraq)*, s'est vue fustigée pour les avoir détournés et dilapidés avant le transfert de souveraineté au gouvernement intérimaire irakien en juin 2004.

Illustration de la déroute des plans néoconservateurs, lorsqu'en juin 2009 le gouvernement de Nouri al-Maliki ouvre les premiers appels d'offres concernant six champs pétroliers, ce sont les compagnies britannique BP et chinoise CNPC qui remportent l'adjudication sur les 32 *majors* en lice, loin devant le consortium ExxonMobil qui n'est pas retenu et s'oriente dès lors vers le Kurdistan autonome qui, depuis l'été 2007, s'est doté de sa propre loi sur le pétrole et signe de juteux contrats avec les entreprises internationales. Autre preuve que Bagdad n'est pas prête à céder le contrôle de sa production pétrolière, les compagnies étrangères ont pour obligation de s'associer avec l'une des deux sociétés nationales et de partager la gestion des gisements qu'elles financent seules. Elles ne sont pas rémunérées à travers un prélèvement de la production mais sur la base d'un montant fixe par baril produit, et uniquement après avoir atteint le seuil fixé par le gouvernement. La réalité du terrain est donc loin d'être en faveur d'une « accaparation » du pétrole irakien par l'étranger.

L'environnement sécuritaire extrêmement violent auquel l'Irak se voit confronté, sur fond d'une conquête jihadiste, dont les artisans ont fait main basse sur la contrebande pétrolière, et d'instabilité récurrente des cours du brut sur les marchés mondiaux, rend encore hypothétique un rétablissement économique du pays. Or le pétrole reste indispensable pour financer la reconstruction des infrastructures irakiennes, relancer l'emploi dans un pays frappé par un chômage

devenu massif, rémunérer les millions de nouveaux salariés du secteur public (fonctionnaires, forces de sécurité, policiers) et ramener vers la vie civile ceux qui ont fait le choix des armes. La remise en état des installations pétrolières tarde du fait de la violence, des actes de sabotage, et il faudra encore des milliards de dollars pour remettre l'ensemble de la production pétrolière à niveau.

« Les combattants du *jihad* en Irak sont étrangers. »

Nos généreux frères d'Al-Qaïda ont compris la stratégie de l'organisation Tawhid wa al-jihad *en Irak, terre de Mésopotamie et des califes, et leurs cœurs ont accueilli ses méthodes et sa mission.*

Déclaration d'allégeance d'Abou Moussab al-Zarqaoui à Ben Laden, 17 octobre 2004

Outre la question des armes de destruction massive supposées se trouver entre les mains du pouvoir baasiste, l'une des principales raisons invoquées par les États-Unis pour justifier leur intervention en Irak est, en 2003, la thèse d'une connexion entre Saddam Hussein et Al-Qaïda. Pour ses tenants, la greffe d'une présence jihadiste sur le territoire irakien a été permise par Bagdad, qui a encouragé des *moujahidin* étrangers à s'installer sur son sol avant l'arrivée des Américains. Si cette thèse est très controversée en ce qu'aucune preuve ne l'étaye, elle a l'avantage de soulever la question de la nature de la présence historique d'Al-Qaïda et de l'État islamique* en Irak, synonyme de nombreuses confusions.

Al-Qaïda, puis *Daech* à partir de l'automne 2006, ont souvent été dépeints sous les traits d'une mouvance étrangère au contexte irakien. La présence de l'organisation remonterait aux années 1990 et à l'implantation des groupes jihadistes des Partisans de l'islam *(Ansar al-islam)* et de la tradition *(Ansar al-sunna)* dans les zones kurdes du nord. Or ceux-ci, constitués en 2001 et 2002, rassemblent déjà des

Irakiens (dont un nombre conséquent de Kurdes) et, dans une moindre mesure, des Arabes et des étrangers. Quant au Jordanien Abou Moussab al-Zarqaoui, né en 1966 et qui s'approprie le flambeau du *jihad** anti-américain en 2004 et gagne en notoriété en raison de ses opérations spectaculaires, on suppose qu'il a rejoint l'Irak avant l'invasion américaine en formant le Groupe pour l'unicité et la lutte sainte *(Tawhid wa al-jihad)*. À l'automne de la même année, il prête allégeance à Ben Laden dans un communiqué publié sur la Toile et rebaptise son groupe Organisation de la base du *jihad* au pays des deux fleuves *(Tanzim qa'ida al-jihad fi bilad al-rafidayn)*. Puis, en décembre 2004, Ben Laden le consacre prince d'Al-Qaïda en Irak et enjoint l'ensemble des groupes insurgés actifs dans la lutte contre l'occupant à lui obéir.

En sus de son combat contre la présence étrangère, la branche irakienne d'Al-Qaïda vise les nouvelles élites politiques, les forces de sécurité et les populations chiites et kurdes, toutes accusées de faire le jeu de la coalition étrangère. Al-Zarqaoui n'a jamais caché son aversion pour les chiites, qualifiés d'apostats *(kouffar)* ayant quitté le chemin de l'orthodoxie sunnite et dont le but serait, selon lui, de détruire l'islam. En 2004, une première campagne d'attentats sanglants vise des centaines de pèlerins qui commémorent Achoura* dans les villes saintes de Karbala et Najaf. Al-Qaïda fustige aussi les chiites pour s'être alliés à Téhéran, dont le régime finance les milices dans le pays et encourage au meurtre des civils et dignitaires sunnites.

Les succès initiaux d'Al-Qaïda procèdent de ses ressources financières considérables, mais surtout de sa capacité à investir toutes les provinces du pays, à la différence d'autres

groupes. Composée certes de nombreux étrangers, l'organisation connaît avec le temps d'importantes recompositions et s'« irakifie ». Ce processus résulte des critiques émises à son encontre – Al-Qaïda ne serait au fond qu'une mouvance étrangère, coupable des pires exactions – ainsi que de la nécessité d'élargir sa base. Al-Qaïda entend ainsi se défaire de son image négative et, le 15 octobre 2006, proclame un État islamique d'Irak *(Dawla al-'Iraq al-islamiyya)*, placé sous la houlette de l'Irakien Abou Omar al-Baghdadi à qui, après sa mort dans une opération américano-irakienne en 2010, succède Abou Bakr, calife autoproclamé du groupe le 29 juin 2014. Personnages entourés de mystère, Abou Omar et Abou Bakr viennent du courant salafiste* irakien. Tous deux ont rejoint la mouvance radicale dès les années 1980 : Abou Omar s'est illustré par sa participation au *jihad* anti-soviétique en Afghanistan, a commandité des prises d'otages et supervisé en 2004 les deux batailles de Fallouja contre les troupes américaines dans la province d'Al-Anbar, qui auraient coûté la vie à plus de 5 000 civils irakiens.

Dès le jour de sa création, l'État islamique attise la suspicion des forces de la coalition et de nombreux observateurs s'interrogent sur sa réalité. Certains experts le considèrent comme une « fiction », une organisation de façade qui prétend remettre les clés du *jihad* aux Irakiens mais reste contrôlée par des étrangers. Al-Baghdadi est dépeint comme un « pantin » adoubé par Al-Zarqaoui, mort en juin 2006 dans un raid américain, dans le seul but de renforcer cette illusion d'une lutte irakienne. En juillet 2007, le commandement militaire américain tient une conférence de presse lors de laquelle l'État islamique est ridiculisé comme n'étant rien de plus qu'un groupe imaginaire. Pour le général Kevin

Bergner, porte-parole de la Force multinationale, Al-Baghdadi a été fabriqué de toutes pièces et l'irakification d'Al-Qaïda n'est qu'un leurre. Or, comme l'indique le nom de son premier émir, puis celui de son successeur, ancien prédicateur dans la banlieue de Bagdad, le leadership et la gouvernance de l'État islamique sont dominés par les Irakiens, y compris par d'anciens baasistes qui font office de chefs militaires et conseillers politiques, juridiques et économiques dans les régions conquises par le groupe (provinces de Ninive, Salahaddin et Al-Anbar en Irak, et de Raqqa, Deir ez-Zor, Hassaka, Homs et Alep en Syrie). Ces régions comptent, fin 2014, près de huit millions d'habitants.

Si nombre d'analyses ont parfaitement documenté le processus d'irakification d'Al-Qaïda puis de l'État islamique à partir de 2006, les combattants venus des pays voisins – Jordanie, Syrie, Liban, Arabie saoudite, Maghreb, Libye, Égypte – et du monde musulman continuent d'endosser des fonctions clés dans la conduite des opérations armées ainsi que dans la gestion de l'« État » sous la bannière duquel ils se sont rangés. 80 à 90 % des attentats suicides qui ont été exécutés dans les années 2000 portaient la marque d'étrangers peu entraînés au combat, soutenus par d'anciens *moujahidin* d'Afghanistan, de Bosnie et de Tchétchénie passés en Irak par la Syrie avec la tolérance du régime de Bachar al-Assad. Ironiquement, ce dernier est leur principal ennemi aujourd'hui. On ne compte plus le nombre des vidéos et des communiqués, en arabe ou dans d'autres langues, qui rendent hommage à ces martyrs du *jihad* international. Le nombre de ces combattants est estimé entre 15 000 et 60 000 en 2015, en provenance de 90 pays, qui empruntent les routes turques pour la Syrie et l'Irak. On observe une

prédominance de Saoudiens (7 000) et de Tunisiens (entre 2 500 et 5 000), et une multitude d'Occidentaux, venus d'Europe en particulier, mais également des États-Unis. À l'appel de l'État islamique, plusieurs ont déjà retourné leurs armes contre leurs pays d'origine, au nom du combat contre l'« ennemi lointain ».

De toute évidence, l'État islamique reste tiraillé entre la promotion d'une façade irakienne et un besoin ininterrompu de recourir au zèle guerrier des suppléants étrangers. L'avant-garde irakienne du groupe est tournée vers la poursuite de la lutte armée et la réalisation d'un projet politique constituant une « revanche » sur le legs laissé derrière elle par l'occupation. Au plan régional, plusieurs factions armées ont prêté allégeance à Abou Bakr al-Baghdadi, dont la capture a été primée par les États-Unis à dix millions de dollars : en Libye, depuis 2014 dans les régions de Derna, Benghazi et Sabha ; en Égypte, où les Partisans de Jérusalem *(Ansar bayt al-maqdis)* opèrent dans le Sinaï ; dans la bande de Gaza, au Liban et en Jordanie ; en Algérie autour des Soldats du califat *(Jounoud al-khilafa)* coupables du meurtre par décapitation de l'otage français Hervé Gourdel ; dans le Caucase ; en Afghanistan et au Pakistan ; en Asie. Ces ralliements se poursuivent, alimentés par une propagande des plus sophistiquées et abondante sur la Toile, ainsi que par le retour des États-Unis et de leurs alliés sur le terrain militaire.

« Les rangs de l'insurrection sunnite sont solidaires. »

Depuis la mise à bas du régime baasiste, nous sommes confrontés à un résidu de fidèles à Saddam Hussein. Les hommes qui ont fui face à nos troupes sont désormais dispersés et attaquent dans l'ombre. Ces assassins, rejoints par des terroristes étrangers, représentent un danger sérieux et durable.

George W. Bush, discours sur l'état de l'Union, 20 janvier 2004

Les premiers ferments de la violence surgissent en Irak durant l'été 2003. L'« insurrection » *(insurgency)* armée sunnite, comme la qualifie le commandement militaire américain, forme initialement une nébuleuse désorganisée d'individus et de groupes qui n'entretiennent entre eux que des relations lâches, et se compose essentiellement d'Irakiens touchés de plein fouet par la débaasification* et de laissés-pour-compte, dont d'anciens officiers et soldats qui créent les premières cellules du soulèvement. Ces combattants, qui ont pour dénominateur commun le rejet de l'occupation, luttent au nom du *jihad** et de leur attachement à la nation irakienne. La multiplication des incidents et des pillages ont assis un profond malentendu entre forces américaines et populations locales. Le renversement du régime a causé une désintégration de l'État et abouti à une situation anarchique. L'absence de sécurité et la politique de la coalition discréditent les États-Unis et leur entreprise de libération aux yeux d'une majorité d'Irakiens. Le soulèvement se concentre dès lors dans les provinces sunnites (Al-Anbar,

Salahaddin, Diyala, Tamim) – le « Triangle sunnite* », pour reprendre une formule américaine impropre car inexistante dans le dialecte irakien – où se déploient les opérations d'« encerclement et pourchasse » *(Cordon and Search)* qui visent à traquer les membres du parti Baas*.

En dépit d'un combat commun contre les forces étrangères et une alliance circonstancielle, des dissensions apparaissent vite dans les rangs de l'insurrection. La mouvance d'Al-Qaïda en Mésopotamie et les insurgés nationalistes s'opposent en effet de manière croissante à partir de l'année 2005, au lendemain des deux sièges qui ont ravagé Fallouja. La frange nationaliste reproche aux combattants d'Al-Qaïda le caractère extrême de leurs opérations, en particulier la campagne d'attentats suicides qui a causé la mort de plusieurs milliers de civils et entache l'image du *jihad* dans le monde musulman et au-delà. Ces critiques formulées à l'encontre d'Al-Qaïda portent également sur la question du confessionnalisme et de l'animosité envers les chiites, qualifiés par les salafistes* d'infidèles.

Dès son apparition, le soulèvement se caractérise donc par la pluralité des stratégies en son sein et par des clivages idéologiques significatifs entre ses acteurs. Les logiques de la violence diffèrent amplement d'une région à l'autre du fait de particularismes identitaires ; et, au-delà de l'unité de façade revendiquée dans les premiers temps de l'occupation, les relations entre insurgés ne cessent de se détériorer. L'absence d'une position unifiée sur des grands thèmes tels que les modes opératoires du combat (attentats suicides d'Al-Qaïda *versus* attaques plus régulières des nationalistes) et les rapports des forces politiques sunnites « participationnistes » avec les autorités, conduit à un éclatement des rangs de la résistance armée à l'occupant.

La prétention d'Al-Qaïda de s'arroger la représentation des sunnites irakiens, marginalisés politiquement, est contestée, plusieurs groupes islamo-nationalistes dénonçant son fanatisme religieux et son influence négative pour la défense des sunnites. Des tensions étaient apparues dès 2004 pendant les sièges de Fallouja : en dépit de leur coopération apparente, des insurgés nationalistes avaient déjà exprimé leur hostilité envers Al-Qaïda et son leader Abou Moussab al-Zarqaoui. La priorité accordée aux attaques antichiites, et non à la fin de l'occupation, lui avait aliéné le soutien de l'insurrection à tendance nationaliste.

Plus grave, les partisans d'Al-Qaïda sont accusés de se livrer à des assassinats contre ces sunnites qu'ils prétendent protéger. Les années 2005 et 2006 se caractérisent par un nombre grandissant de civils tués dans des attentats. Avant même que les rangs du soulèvement armé ne se fissurent, Abou Mohammed al-Maqdisi, mentor jordano-palestinien d'Al-Zarqaoui et théoricien du *jihad*, critique les dérives d'Al-Qaïda et recommande à son disciple d'adopter une posture plus tempérée.

À partir de l'automne 2006, le projet d'Al-Qaïda d'établir un gouvernement islamique dans plusieurs provinces sunnites d'Irak achève de creuser ces dissensions. Perçu comme un putsch de l'organisation jihadiste en vue de s'arroger le monopole de l'insurrection, il provoque l'opposition des forces politiques sunnites (Comité des oulémas musulmans*, Parti islamique irakien*) et des factions nationalistes qui dénoncent une partition *de facto* du pays. Les velléités hégémoniques d'Al-Qaïda et son programme panislamiste, taxés de se détourner du caractère national de la lutte, suscitent d'importantes frictions avec les insurgés. En 2007, Ayman

al-Zaouahiri, mentor égyptien d'Oussama Ben Laden et lui aussi idéologue du *jihad*, confirme la disparition de la branche d'Al-Qaïda en Irak, devenue l'État islamique*. La même année, les tensions s'exacerbent en raison du dénigrement de l'État islamique à l'encontre de ceux refusant de lui faire allégeance. Le groupe se confronte à l'Armée islamique d'Irak* qui, depuis sa création en 2003, s'est imposée comme l'un des groupes armés les plus puissants et dissociée des positions irrédentistes d'Al-Qaïda. Pour ses partisans, l'organisation a commis de graves erreurs « relatives à la mésinterprétation de la jurisprudence et de la religion, et au non-respect du sang des musulmans ». Ce conflit entre les deux groupes cause d'importants remous dans les milieux islamistes où l'Armée islamique d'Irak, à l'origine de l'enregistrement « Sniper à Bagdad », jouit d'une grande popularité. En outre, le fait que des insurgés sunnites taxent Al-Qaïda de guerre fratricide remet en question l'unité naguère affichée.

De 2008 à 2011, année du retrait des dernières troupes américaines d'Irak, ces discordes se poursuivent, d'autant que l'État islamique établi par la frange irakienne d'Al-Qaïda entend soumettre à ses injonctions tous les groupes armés. Tandis qu'un rapprochement avait eu lieu avec Al-Qaïda entre 2009 et 2010, sous le poids des revers enregistrés face aux Américains, le début du conflit syrien en 2011, qui mue rapidement en guerre civile, et la lutte contre Bachar al-Assad redonnent un nouveau souffle à l'État islamique et incitent son émir Al-Baghdadi à rompre avec Al-Qaïda et ses « filiales » régionales. Le 9 avril 2013, dixième anniversaire de la chute de Bagdad, l'État islamique annonce sa fusion avec l'organisation syrienne du Front de la victoire *(Jabha al-Nousra)*, associée à Al-Qaïda. Rebaptisée « État islamique en Irak et au Levant » *(Dawla islamiyya fi al-'Iraq wa al-Cham)*, cette nouvelle entité se fait aussi connaître par son acronyme arabe *Daech*.

Or, l'émir d'Al-Nousra, Abou Mohammed al-Joulani, tout en reconnaissant le soutien que les hommes d'Al-Baghdadi lui ont apporté sur le terrain, dément cette alliance et réitère son allégeance à Al-Qaïda historique. La rivalité entre les deux groupes prend une tournure plus violente lorsqu'Ayman al-Zaouahiri, qui a pris la tête d'Al-Qaïda depuis l'élimination par les États-Unis de Ben Laden, déclare que l'établissement de *Daech* est une faute et qu'Al-Nousra est son seul représentant légitime. Des luttes fratricides s'engagent, au terme desquelles l'État islamique prend le dessus et accuse Al-Qaïda, qui condamne ces affrontements, d'avoir semé la discorde entre *moujahidin*. Ayant placé un vaste territoire sous sa coupe et disposant d'une manne financière gigantesque grâce à des ressources qui lui sont propres et dépassent les deux milliards de dollars (gisements de pétrole, réseaux de contrebande, pillages des banques et extorsions de fonds, enlèvements, contrôle des ressources hydrauliques et agricoles, trafics de toutes sortes), l'État islamique s'affranchit de toute autorité et affirme son indépendance. Le groupe compte s'imposer comme la nouvelle plateforme du *jihad* global, face à une ancienne génération d'Al-Qaïda déclassée, pour ne pas dire « ringardisée ».

Les rangs de l'insurrection sunnite sont donc loin d'être unifiés, solidaires, en Irak comme en Syrie, et c'est de ces divisions et d'une dissidence interne croissante que pourrait d'ailleurs venir une défaite militaire et idéologique durable de l'État islamique et d'autres groupes jihadistes ultra-radicaux.

« La stratégie militaire du *Surge* a porté ses fruits. »

Le niveau des incidents liés à la sécurité a considérablement baissé depuis le début de l'escalade des opérations offensives à la mi-juin, déclinant au cours des huit dernières semaines pour être le plus bas depuis juin 2006.

Audition de David Petraeus devant le Congrès américain, 10-11 septembre 2007

Au terme d'une année 2006 caractérisée par un basculement de l'Irak dans les affres de la guerre civile, l'administration de George W. Bush décide, le 10 janvier 2007, une « escalade » *(Surge*)* consistant à renforcer ses contingents armés présents sur le terrain de plus de 20 000 hommes supplémentaires, en renfort des 132 000 déjà postés. Par ce revirement, le président américain veut mettre fin à l'enlisement de ses troupes et aussi juguler les violences ethniques et confessionnelles qui font rage ; il entend plus particulièrement ramener la paix et la sécurité dans la capitale irakienne, ravagée par les affrontements entre milices. Dans un discours à la nation américaine, Bush déclare qu'« une stratégie réussie pour l'Irak doit aller au-delà des opérations militaires » et ajoute que seul « un Irak unifié, démocratique et fédéral capable de se gouverner, se défendre et se développer » peut constituer un allié pour l'Amérique dans sa guerre contre la terreur.

La conception du *Surge* remonte en réalité au début de l'année 2005 et aux prédictions de l'Université pour la

défense nationale selon lesquelles une augmentation de la puissance de feu des États-Unis en Irak est susceptible d'appuyer positivement la conduite de la transition et les élections en rassurant les Irakiens. Les experts recommandent, à l'époque, une hausse de 50 % des forces étrangères. Fin 2006, l'*Iraq Study Group* suggère à son tour, dans un rapport dirigé par James Baker, d'accroître le nombre de troupes en Irak au regard de l'urgence d'un renfort à l'armée irakienne pour mieux l'équiper et l'entraîner contre les menaces intérieures. Bush s'entretient avec le Pentagone, le Département d'État, ainsi qu'avec des historiens et experts (Frederick Kagan notamment, de l'*American Enterprise Institute, think tank* néoconservateur), des généraux (dont George W. Casey, le commandant des forces américaines) et la CIA pour définir la stratégie la plus adaptée.

Le *Surge* débute en février 2007 avec une opération majeure à Bagdad, « Imposer la loi » *(Fardh al-qanoun)* ; puis avec l'opération « Éclair fantôme » de juin contre les combattants des provinces d'Al-Anbar, Diyala, à l'est, et de Bagdad. À l'arrivée du général David Petraeus en Irak, la campagne de contre-insurrection évolue encore. Tournée vers la population, celle-ci repose sur l'idée que l'armée américaine doit gagner les cœurs et les esprits en développant des relations de confiance avec les Irakiens, en réduisant autant que possible les pertes civiles et en passant des compromis avec les insurgés, voire en engageant certains d'entre eux afin de combattre aux côtés des troupes américaines. C'est à travers cette coopération entre les États-Unis et la population qu'Al-Qaïda pourra être défaite. Parallèlement émerge le phénomène de la *Sahwa** tribale qui s'impose comme l'un des piliers du *Surge* : décidés à se débarrasser de l'organisation,

qui sème la terreur et se livre aux pires atrocités dans leurs localités, plusieurs cheikhs d'Al-Anbar, sanctuaire du soulèvement sunnite, se réunissent à Ramadi pour former les rangs d'une résistance aux jihadistes.

Conscients de l'opportunité tactique historique dont ils disposent, les États-Unis s'allient à la rébellion des tribus et dotent ses représentants en armes. De cette alliance circonstancielle naît, au fil des semaines, un phénomène qui s'étend à travers le pays, notamment au nord où la *Sahwa* remporte plusieurs succès militaires. À la surprise de tous, la *Sahwa*, combinée à la stratégie du *Surge*, permet une pacification d'Al-Anbar et des quartiers les plus touchés par les violences à Bagdad. Les conseils de tribus se multiplient et parviennent à reprendre le contrôle de zones entières où Al-Qaïda avait imposé sa loi et ses nombreux excès – attentats suicides, imposition de la *charia*, racket, enlèvements etc. L'État islamique* dénonce pour sa part un « plan fourbe » d'une Amérique qui fait appel à des « agents » sunnites pour la sauver de son naufrage et assimile la *Sahwa* à des tribus « apostâtes » qui « poignardent dans le dos le *jihad** sur la terre de Mésopotamie ». Le 13 septembre 2007, au premier jour du mois de Ramadan, les jihadistes annoncent l'assassinat du « mécréant » Abou Richa, allié des Américains et instigateur de la rébellion, et promettent de « tuer les cheikhs collaborateurs qui ont sali l'image des tribus nobles et pures en s'alliant aux soldats croisés ».

Pendant toute sa durée, le *Surge* a favorisé une décrue considérable des violences en Irak, qui connaissent alors leurs niveaux les plus bas depuis le début du conflit. Mais ces progrès ne peuvent dissimuler l'impasse politique qui continue de ronger le pays, et plus encore l'échec de cette

stratégie à créer, sur le plus long terme, des conditions favorables à une réconciliation nationale alors que nombre de voix, y compris parmi l'État-major américain, avaient souligné l'importance d'associer à l'action militaire une action politique et économique. À la veille des élections législatives de mars 2010, le gouvernement chiite de Nouri al-Maliki affiche un bilan désastreux, ne pouvant ni se réclamer d'une amélioration de la sécurité, qui procède de l'alliance des forces étrangères avec les tribus et « citoyens mobilisés » *(Concerned Citizens)*, ni d'une réconciliation effective, dont il avait pourtant fait son maître mot. Repliées sur elles-mêmes, coupées des réalités du terrain, les autorités centrales montrent une incapacité patente à infléchir le cours des événements.

Avant le lancement du *Surge*, les généraux américains ont exprimé leur crainte face à des capacités militaires en pleine érosion du fait d'un engagement écrasant en Irak, au détriment d'autres théâtres de crise. Ils ont appelé à développer une stratégie politique pour permettre au gouvernement irakien de survivre, et pour ne pas que les fruits de l'intervention militaire des États-Unis tombent aux mains des jihadistes ; comme ce qui finit par se produire avec l'offensive de l'État islamique courant 2014. D'autres s'étaient opposés au *Surge* en y voyant une perpétuation de l'occupation qui n'accordait finalement qu'un rôle subalterne aux Irakiens pour stabiliser et reconstruire leur nation. Le *Surge* est loin d'avoir fait l'unanimité parmi la population irakienne, tantôt sceptique, tantôt exaspérée. Ses retombées bénéfiques se doivent donc d'être nuancées.

Il semble aussi que le revirement américain ait participé d'une complexification du conflit. Paradoxalement, l'appui

des États-Unis aux tribus n'a pas servi la réintégration des sunnites dans le jeu politique mais plutôt nourri un repli encore plus grand des chiites dans le sens de leur exclusion. Le paysage sunnite s'est ainsi trouvé en proie à une importante fragmentation : le renforcement de la *Sahwa* grâce aux Américains a plutôt avivé les tensions entre tribus, insurrection armée et forces politiques. Les cheikhs se sont vus accusés par l'Armée islamique d'Irak* de collaborer avec l'ennemi par opportunisme et d'avoir ainsi trahi la résistance. De son côté, le Parti islamique irakien*, issu de la mouvance des Frères musulmans*, a considéré que la *Sahwa* remettait en cause son influence, déjà rejetée par les milieux jihadistes.

Malgré des pertes considérables, l'État islamique est parvenu à reconstituer ses rangs dès 2009. Il a tout d'abord renforcé le nombre de ses hommes grâce à l'amnistie décrétée en 2008 par Bagdad – des milliers d'insurgés ont alors été libérés des prisons. Radicalisés pendant leur détention, ces derniers se sont rangés sous la bannière des jihadistes en aidant des centaines d'autres combattants à gagner la Syrie et l'Irak. Le regain des attaques signées du sceau de l'État islamique, puis son assaut sur Mossoul, deuxième ville d'Irak située sur le Tigre et capitale de Ninive, témoignent bien de la fragilité des avancées réalisées sur le plan sécuritaire du temps de l'occupation. Se pose par ailleurs la question de l'intégration des insurgés au processus politique. Le morcellement de la nébuleuse insurrectionnelle, les positions souvent imprévisibles de ses chefs et l'irrédentisme de l'État islamique laissent pour l'heure peu d'espoir à un retour de l'Irak, et par extension du Moyen-Orient, à la paix et à la stabilité.

« L'Occident ne pourra venir à bout de l'État islamique. »

Mes concitoyens, je veux vous parler ce soir de ce que les États-Unis vont faire aux côtés de leurs amis et de leurs alliés pour dégrader et détruire le groupe terroriste connu sous le nom d'État islamique en Irak et au Levant (...) Notre objectif est clair : nous dégraderons et détruirons Daech par une stratégie anti-terroriste globale et soutenue.

Discours du président Barack Obama à la nation américaine, 10 septembre 2014

En 2014, la conquête territoriale du « califat* » sunnite proclamé sous la coupe du jihadiste Abou Bakr al-Baghdadi après l'assaut foudroyant sur la ville de Mossoul est sans précédent. Cette dernière a jeté sur les routes des centaines de milliers de déplacés, toutes populations confondues, tandis que des milliers de civils ont préféré l'exil en dehors d'Irak et de Syrie. La catastrophe humanitaire est totale, et la communauté internationale dépassée par les événements. La situation atteint de tels sommets que le président Barack Obama, en dépit de sa volonté de désengager l'Amérique du bourbier moyen-oriental, se résout à répondre à la menace de l'État islamique* par la force armée tout en formant une coalition mondiale contre les jihadistes. Or l'Occident peut-il défaire et détruire l'État islamique comme il l'a annoncé ? Ou est-ce, au contraire, une bataille de longue haleine qui s'engage ?

Jusqu'à son offensive historique, lorsque ses combattants s'emparent de la ville de Mossoul au nord de l'Irak en juin

2014 après avoir conquis des pans entiers de ce pays et de la Syrie voisine, l'État islamique était relativement peu connu du public. Ses victoires ont pris de court nombre d'observateurs, même les plus familiers du terrain. En seulement quelques jours, ses membres, surarmés, aguerris au combat et dotés de moyens de communication perfectionnés, se sont emparés de trois provinces irakiennes : Ninive, dont le gouverneur a fui, Kirkouk, riche en pétrole et disputée entre Arabes et Kurdes, et Salahaddin, fief de l'ancien dictateur Saddam Hussein (condamné et pendu pour crimes contre l'humanité le 30 décembre 2006). L'objectif ultime des combattants est la conquête de Bagdad, capitale du califat abbasside* (750-1258) et emblème de l'âge d'or de l'islam pour les jihadistes. Le 29 juin 2014, Al-Baghdadi proclame, depuis la mosquée de Mossoul, la restauration du califat. Un peu plus tôt, deux postes frontières séparant la Syrie de l'Irak, Al-Qaim et Tal Afar, sont tombés ; assaut qui ne manque pas d'inciter les jihadistes à poursuivre leur percée plus vers l'est, en direction du Kurdistan irakien autour duquel se trame une violente confrontation.

Pendant plusieurs semaines, les *peshmergas**, au nombre de 200 000 et connus pour leur ardeur militaire, résistent face à l'État islamique. Ils bénéficient bientôt du réengagement des États-Unis, déterminés à protéger Erbil, capitale du Kurdistan, où ils possèdent d'importants intérêts stratégiques et économiques, pétroliers au premier plan, et des personnels diplomatiques. Jamais les Kurdes n'ont affronté autant de jihadistes ; jamais ils n'ont fait l'expérience directe de la sauvagerie de l'État islamique, qui a poussé à la désertion des milliers de soldats de l'armée irakienne. Depuis 2003, celle-ci souffre de lourds dysfonctionnements (déficit d'organisation,

d'entraînement, de renseignement et de motivation, absentéisme, vassalisation par le pouvoir) et, comme le souligne le nouveau Premier ministre Haïdar al-Abadi – ancien opposant à Saddam Hussein et remplaçant de Nouri al-Maliki en septembre 2014 –, mettra des années à être pleinement restaurée. Elle n'aurait d'ailleurs pu reprendre la main dans plusieurs points clés du territoire sans le soutien des forces spéciales américaines et d'autres acteurs comme les tribus sunnites, mais aussi les milices chiites armées par l'Iran.

Les Kurdes sont parvenus à repousser l'État islamique en Irak et en Syrie, mais à l'issue d'intenses combats et avec finalement peu de moyens. La ville syrienne de Kobané, en ruines, n'aurait pu être délivrée sans les frappes aériennes de la coalition (plus de 700 en quatre mois sur ce front) et une coordination soutenue des Unités de protection du peuple* (YPG) liées au Parti des travailleurs du Kurdistan* (PKK). Doit-on pour autant en conclure à la fin de l'État islamique ?

Soulignons, en premier lieu, que l'effroyable hécatombe qui prend place depuis l'été 2014, avec un bilan humain évalué à plusieurs milliers d'Irakiens et de Syriens ayant trouvé la mort d'après l'ONU, se poursuit. Les *moujahidin* ont instauré un régime de terreur partout où ils se trouvent, au nom de la *charia* et de la défense du sunnisme. Dès le 11 juin, ils diffusaient une charte de 16 articles ordonnançant la vie des citoyens devenus leurs sujets : l'alcool, le tabac et les loisirs se voyaient proscrits, sous peine de sanctions. L'héritage préislamique au cœur du patrimoine, synonyme d'ignorance *(jahiliyya)* et d'apostasie *(koufr)* pour l'État islamique, a également été systématiquement pris pour cible. La tombe du prophète Jonas, connu sous le nom arabe de Younes, originaire de Ninive et qui occupe une place

importante dans le Coran, a été dynamitée au prétexte qu'elle ne constituait plus un lieu de prière. Les livres de Mossoul ont été brûlés et sa bibliothèque saccagée.

Lorsqu'elles n'ont pas été décimées car réputées infidèles et/ou polythéistes, les minorités ont été contraintes à la conversion forcée ou réduites au statut de *dhimmis* (inférieur et réservé aux non-musulmans). Elles sont ponctionnées d'un impôt mensuel, la *jizya*, qui est censé leur garantir une protection ; dans les faits, meurtres et exactions restent légion. L'assujettissement des populations, qui n'ont d'autre choix que l'obéissance, est donc total. Tous ceux refusant de se soumettre s'exposent à des châtiments dont l'éventail oscille de l'exécution, par balle ou décapitation, aux mutilations les plus abominables (amputations, crucifixions, lapidations...). C'est un massacre à grande échelle qui se déroule, l'État islamique se rendant coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Les minorités ont été les premières visées. Si certains de leurs membres ont réussi à fuir vers d'autres régions, les autres, nombreux, ont été condamnés à errer de refuge en refuge. Le but des jihadistes est clair : utiliser ces faits d'armes pour terroriser et soumettre, le comble de l'horreur restant l'enlèvement, la torture et l'exécution d'enfants, qualifiés d'apostats comme du temps de la « décennie noire » algérienne (1991-2002).

Malgré d'importants revers, dont la perte de la région de Sinjar et de la province de Diyala en Irak, et plus d'un millier de morts parmi ses rangs, l'État islamique continue de contrôler un vaste pan de territoire s'étendant du nord-est de la Syrie jusqu'aux portes de Bagdad, soit une superficie approximative de 215 000 km², essentiellement désertique (25 % de la Syrie et 40 % de l'Irak). D'après le Pentagone,

Daech demeure très résilient. Depuis le début de la crise, des armes ont été livrées par les États-Unis et leurs partenaires aux Kurdes et à l'armée irakienne en vue d'une contre-offensive plus large. En outre, la Maison-Blanche a dépêché à Erbil et à Bagdad plus d'un millier de conseillers militaires. La reconquête face à l'État islamique promet d'être une opération longue et douloureuse, et d'autant plus ardue que, cette fois, ce n'est pas un régime que les Américains visent, mais une nébuleuse aux ramifications complexes et dont la stratégie bouleverse non seulement l'Irak et la Syrie, mais aussi l'ensemble du Moyen-Orient et du monde.

L'État islamique s'est implanté au Liban, en Jordanie, en Égypte, en Libye, et capitalise plus que jamais sur le « retour » de l'Occident pour multiplier ses recrues, dont les capacités de résistance aux bombardements et de maintien de leurs positions sont impressionnantes. Si certaines puissances régionales (Iran, Arabie saoudite, Turquie) se sont accommodées de cette déstabilisation de l'Irak et de la Syrie, qu'ils ont longuement nourrie, leurs calculs se voient foncièrement remis en cause par le « monstre » jihadiste. Du déchaînement des passions communautaires au déclin des États-nations que les puissances européennes avaient établis au début du XXe siècle, sans oublier la remise au goût du jour d'un *jihad** international que l'on avait cru vaincu depuis les attentats du 11 septembre 2001, la bataille contre l'État islamique sera, selon toute vraisemblance, inscrite dans le temps long. La stratégie de l'Occident ne peut, à ce titre, ni suffire à déloger un groupe solidement implanté sur le terrain, ni se substituer à l'horizon d'un accommodement politique interne et régional.

La défaite de l'État islamique passera par des acteurs locaux, d'autant que ses capacités à maintenir les structures

dont il se prévaut sont beaucoup plus importantes qu'elles ne l'étaient en 2006. En arrière-fond se pose enfin la question de l'après-*Daech*, et plus particulièrement celle de transitions mises à mal par le chaos et le reflux autoritaire. Outre le réengagement de la communauté internationale qui s'était éloignée du Moyen-Orient et de ses tourments, seule une relance de ces processus pourra extraire le monde arabe de son destin aujourd'hui sombre.

UNE ARÈNE POLITIQUE PLURIELLE

« Les chiites d'Irak sont la cinquième colonne de l'Iran. »

La faction au pouvoir en Iran pratique l'hypocrisie et conspire contre les Arabes et l'islam avec toute la malveillance qu'on lui connaît. Elle a accueilli les espions américains et soutenu les sanctions contre l'Irak. Elle seule tire profit des événements présents.

« Lettre de Saddam Hussein au peuple irakien et à la nation arabe », 28 avril 2003

Il est courant de lire dans les médias les notions d'« axe », de « croissant » et de « cinquième colonne de l'Iran » en référence aux chiites du Moyen-Orient et d'Irak. À en croire une description usuelle, les chiites constitueraient une entité homogène et l'allié naturel de Téhéran, vision étayée, dans le cas irakien, par deux dimensions clés : l'histoire des chiites dans ce pays, caractérisée par plusieurs décennies de mise en marge sociale et de répression politique, et l'étendue des violences confessionnelles ces dernières années, prenant pour cibles lieux de culte et populations civiles chiites. Au plan historique, un sentiment d'appartenance chiite distinct des autres composantes de la société irakienne s'est indéniablement structuré à partir des années 1920 en raison de la marginalisation massive des populations chiites, puis à travers la répression d'une mouvance chiite politisée dans les années 1950. Le Parti de l'appel islamique* *(Hizb al-da'wa al-islamiyya)* a ainsi subi les foudres des baasistes et vu plusieurs milliers de ses membres laminés. À partir des années 1970, Saddam Hussein a entrepris une véritable politique d'éradi-

cation des milieux cléricaux chiites, assassinant en 1980 l'ayatollah Mohammed Baqir al-Sadr, figure charismatique du chiisme irakien et oncle du leader radical Moqtada al-Sadr, à la tête de l'Armée du Mahdi* et figure de proue de l'opposition à la présence américaine en Irak et au pouvoir central. En 1991, après que les chiites eurent combattu durant près d'une décennie leurs coreligionnaires iraniens, leur soulèvement dans les provinces du sud a été férocement réprimé par le régime, autour du slogan « *la chi'a ba'da al-yawm* » (« plus aucun chiite après aujourd'hui »). Cet événement acheva d'ancrer leur haine du pouvoir central.

L'idée d'une menace chiite est pour la première fois évoquée avant la guerre de 2003 par le président égyptien Hosni Moubarak qui redoute alors que le bénéficiaire du renversement des baasistes en Irak soit l'Iran et met ouvertement en garde l'administration Bush. Sa crainte est partagée par d'autres capitales arabes, dont les pétromonarchies sunnites du Golfe, l'Arabie saoudite en tête. En décembre 2004, le roi Abdallah II de Jordanie va plus loin, soulignant la formation d'un croissant chiite allant de l'Iran jusqu'au Liban et incluant l'Irak ; selon lui, l'Iran possède une série de relais au Moyen-Orient, au premier rang desquels le Parti de Dieu (Hezbollah) au Liban, qu'il finance et arme depuis sa création dans les années 1980 ; et l'hégémon régional de Téhéran ne pourra se réaliser qu'au détriment des sunnites. Le monarque établit un lien de causalité direct entre la débaasification* et la marginalisation sunnite, qualifiée d'apartheid.

Du fait de la présence de minorités chiites sur leurs territoires, certains États craignent que l'ascension des chiites à Bagdad aboutisse à un effet domino qui pousserait leurs

populations à se soulever. Car le chiisme est présent non seulement en Iran et en Irak, mais aussi en Syrie, autour des Alaouites dont est issu le clan Al-Assad, au Liban, en Turquie et dans la péninsule arabique : Koweït, Arabie saoudite, Bahreïn, Qatar, Émirats arabes unis, Yémen. Il y regroupe les classes sociales les plus pauvres et donc les plus susceptibles de chercher un appui pour s'émanciper. De ce point de vue, les annonces faites par les leaders iraniens ne vont pas dans le sens d'un apaisement. Le Guide de la République islamique, Ali Khamenei, déclare ainsi que Téhéran se réjouit que l'intervention américaine en Irak ait conduit au renversement de son ennemi juré, Saddam Hussein, tout en permettant à l'Iran d'étendre son influence grâce à la place privilégiée occupée par les chiites. Sur le plan international, l'Irak devient pour l'Iran une pièce maîtresse dans sa confrontation avec les États-Unis et Israël quant à la question du nucléaire : en échange d'un assouplissement des sanctions et de certaines concessions sur son programme d'enrichissement d'uranium, Téhéran prétend stabiliser l'Irak là où l'Amérique a échoué, et contenir les effets de sa désagrégation. Or n'est-ce pas précisément l'Iran qui, par ses ingérences, a déstabilisé le pays ?

Indiscutablement, l'Iran a tiré profit des logiques de la violence pour étendre son influence en Irak par différents moyens. Tout d'abord, plus d'un million d'Iraniens sont présents sur le sol irakien. Il s'agit, pour la majorité, de pèlerins affluant dans les villes saintes chiites durant les commémorations religieuses annuelles. Plusieurs centaines de milliers de chiites ayant fui la répression baasiste pour se réfugier en Iran à partir des années 1970 ont été encouragés à regagner l'Irak après 2003 pour y peser politiquement.

Après le renversement du parti Baas*, Téhéran a soutenu la conquête politique de ses alliés – le parti *Dawa* et le Conseil suprême pour la révolution islamique en Irak* (CSRII – *Al-Majlis al-a'la li al-thawra al-islamiyya fi al-'Iraq*), autre mouvement chiite dirigé par Abd al-Aziz al-Hakim et fondé en 1983 en Iran pour souder l'opposition à Saddam Hussein et instituer en Irak un « gouvernement du docte » *(velayet-e faqih*)*. De plus, profitant de l'ouverture des frontières, Téhéran a établi des liens étroits avec plusieurs organisations chiites radicales telles que les Brigades Badr* rattachées au CSRII, leur fournissant des armes notamment. Les institutions caritatives et écoles chiites ont bénéficié de matériels divers et de financements, tandis que les frontières ont été ouvertes aux touristes et pèlerins, et les associations humanitaires des provinces du sud soutenues par la République islamique. Depuis 2009, les autorités iraniennes poussent Bagdad à expulser les *moujahidin* du peuple, opposants établis dans le camp d'Achraf, à Diyala, dont le contrôle a été transféré par les États-Unis au gouvernement irakien avant leur retrait. Téhéran ne cesse enfin de faire pression sur Bagdad pour maintenir les sunnites hors du jeu politique. Depuis 2011, l'Iran utilise l'espace aérien de son voisin pour acheminer armes et hommes en Syrie, en soutien à son allié de Damas.

Toutefois, déduire de cette influence un lien systématique entre les chiites irakiens et l'Iran relève d'une lecture simpliste. L'idée même de « communauté » chiite pose en effet un certain nombre de problèmes en Irak. Elle ne renvoie à aucune réalité sociologique unifiée et réduit la grande diversité du chiisme, entité parcourue par d'importantes divisions sociales, politiques, idéologiques et géographiques. Les populations chiites urbanisées des grandes agglomérations (Bagdad et Bassora) ont peu en commun avec celles, rurales et conservatrices, des provinces du sud et des villes saintes. D'autre part, les chiites ont été convertis de manière tardive dans le cas de l'Irak et se considèrent avant tout Arabes et non Perses. Outre leur attachement au nationalisme irakien, les chiites sécularisés des villes ne reconnaissent pas le gouvernement du docte au fondement de la République islamique. Ainsi, l'ayatollah Ali al-Sistani, la plus haute personnalité chiite en Irak, est resté indépendant vis-à-vis de ses homologues iraniens. C'est pourquoi de nombreux chiites perçoivent d'un mauvais œil l'ingérence iranienne dans leur pays et rejettent l'idée d'une « nation par défaut » en valorisant encore leur appartenance à l'Irak. Il est révélateur que le qualificatif péjoratif de « Perses » soit utilisé pour désigner les habitants du sud par leurs coreligionnaires.

Ce n'est en réalité qu'après la chute de Saddam Hussein, vécue comme la mise à bas d'un ordre sunnite, que l'idée d'une communauté chiite « martyre » s'impose comme credo, mise en avant par les anciens opposants chiites de retour en Irak pour justifier leur prise de pouvoir en guise de « réparation » historique. L'ascension de ces forces et leurs victoires électorales révèlent toutefois les clivages qui les opposent. Le paysage politique chiite est ainsi composé de courants divers qui se sont le plus souvent livré une compétition acharnée. Les dissensions inter-chiites sont apparues au grand jour pendant l'automne 2006, lors des heurts à Bassora entre l'Armée du Mahdi *(Jaych al-Mahdi)*, les Brigades Badr et le Parti de la vertu *(Hizb al-fadhila al-islami)* de Mohammed al-Yaqoubi, disciple de Mohammed Baqir al-Sadr. Cette confrontation entre milices chiites,

portant sur le contrôle des populations et des ressources, a néanmoins connu son apogée en 2008 avec le conflit entre l'Armée du Mahdi et les forces du gouvernement. Se soldant par un échec pour l'armée irakienne, il a démontré la puissance de la mouvance radicale née sur les ruines du régime baasiste. Fils de l'ayatollah Mohammed Sadeq exécuté en 1999 par Saddam Hussein, Al-Sadr a tiré sa popularité de son rejet virulent de l'occupation, d'un discours mêlant foi et nationalisme, et de l'alternative qu'il a su proposer à une jeunesse chiite urbaine désenchantée et lasse des partis traditionnels. Ses élans ont été une illustration des limites de l'allégeance des chiites irakiens à l'Iran malgré les pressions existantes et une incontestable domination depuis 2003.

En 2014, lors des premières élections législatives tenues depuis le retrait des États-Unis, le ressentiment des adversaires chiites de Nouri al-Maliki, qui convoitait un troisième mandat à la tête de l'État irakien, surgit clairement. Alors que la *hawza* avait joué un rôle central dans le ré-ordonnancement de l'Irak post-baasiste et pacifié les tensions entre partis politiques dans le passé, Ali al-Sistani ne donne aucune consigne de vote aux fidèles chiites. Face à ces divisions grandissantes, c'est paradoxalement l'État islamique*, par son offensive et ses menaces contre les lieux saints chiites, qui a ressoudé les rangs. À la fin de l'été 2014, un autre membre du parti *Dawa*, Haïdar al-Abadi, a été nommé chef du gouvernement avec la lourde tâche de vaincre les jihadistes. Ce dernier doit aussi ramener les sunnites marginalisés et radicalisés vers des institutions dans lesquels beaucoup ne croient plus. Il doit enfin « composer » avec les Kurdes et les puissances régionales, notamment avec l'Arabie saoudite, la Turquie et l'Iran.

« Le Kurdistan irakien revendique son indépendance. »

Nous sommes très reconnaissants aux Américains de nous avoir libérés. Sans l'intervention américaine, nous n'aurions jamais eu la possibilité de nous débarrasser de Saddam Hussein, de retourner à Kirkouk, et de discuter d'une nouvelle Constitution [...] Comment ne pas être satisfaits quand pour la première fois dans l'histoire nos dirigeants, Massoud Barzani et Jalal Talabani, partagent le pouvoir à Bagdad.

Déclaration de Barham Saleh, Premier ministre de la région du Kurdistan d'Irak, 2004

On a souvent des Kurdes – peuple nomade estimé à quatre millions, descendant de tribus indo-européennes arrivées au Moyen-Orient il y a 4 000 ans et habitant les plaines et les hauts plateaux des régions adjacentes de la Turquie, de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran – l'image d'un groupe victime de l'Histoire, celle d'une minorité ayant survécu à cheval sur plusieurs pays et luttant depuis des décennies pour son indépendance. Au-delà de cette perception, amplement alimentée par la diaspora ayant dû fuir les vagues de répression successives, la trajectoire des Kurdes, notamment en Irak, se veut plus nuancée.

Avant l'expansion de l'islam, les Kurdes adhèrent au zoroastrisme, mithraïsme, ainsi qu'à d'autres croyances païennes. Puis beaucoup sont convertis au sunnisme, avec quelques chiites vivant dans le centre et l'est, et appelés Faylis. Les Yézidis, présents à Ninive, combinent en ce qui les concerne plusieurs fois religieuses et parlent un dialecte

kurde distinct. À l'époque contemporaine, la « question kurde » est apparue en 1916 avec les accords de Sykes-Picot, par lesquels la France et le Royaume-Uni se partagent secrètement la région. Lorsque l'Empire ottoman s'effondre au sortir de la Première Guerre mondiale, le traité de Sèvres signé en 1920 décide de la création d'un Kurdistan indépendant devant réunir l'est de l'Anatolie (Turquie) et la province de Mossoul. Mais cette promesse des puissances coloniales, qui redoutent que l'autonomie kurde ne pousse en retour les Arabes au soulèvement, est vite abandonnée avec la conclusion du traité de Lausanne en 1923, puis l'arrivée au pouvoir de Moustapha Kemal qui élimine le mouvement indépendantiste kurde en Turquie. Dès lors, le rêve d'indépendance des Kurdes est durablement brisé, laissant place à un sentiment de trahison et d'humiliation.

En Irak, le statut des régions kurdes n'a pas été fixé avant 1926. Si les Kurdes bénéficient à l'époque d'une position relativement favorable comparée à celle de leurs homologues turcs – autorisation d'ouvrir des écoles et de publier des livres en langue kurde, par exemple –, cela n'empêche pas des révoltes d'éclater dès la décennie 1920. Comme dans les pays du Moyen-Orient où les Kurdes se sont dispersés, leur identité en Irak se forge en opposition au pouvoir central. En 1946, la figure du mouvement national kurde, Mollah Moustapha Barzani, fonde le Parti démocratique du Kurdistan* (PDK), nationaliste et conservateur, très implanté dans le nord et qui devient le bras armé des revendications indépendantistes kurdes face à Bagdad.

Au début des années 1970, le parti Baas*, soucieux de dompter les soulèvements armés qui se succèdent, concède un semblant d'autonomie aux Kurdes, sauf à Mossoul et Kirkouk, deux zones de peuplement arabe riches en pétrole. Le dialecte kurde est pour la première fois officialisé. Mais le PDK échoue à faire accepter la pleine autonomie et l'insurrection reprend en 1974 à la suite du lancement par Saddam Hussein d'une campagne de « pacification » du Kurdistan. Confronté à d'âpres représailles et à une crise endogène, le mouvement national kurde se réorganise autour du fils de Barzani, Massoud, né en 1946 en Iran, et d'un jeune leader, Jalal Talabani, qui crée en 1975 son propre courant, l'Union patriotique du Kurdistan* (UPK), inspiré par les idéaux marxistes de libération par la lutte armée et influent dans le sud du Kurdistan.

En butte avec le régime, ces partis cherchent tout d'abord l'appui de Téhéran, puis celui de la Syrie baasiste adversaire de Bagdad. Or, suite aux accords d'Alger puis au déclenchement de la guerre contre l'Iran, les Kurdes perdent ce soutien. Résolu à en découdre avec les indépendantistes, qu'il a tantôt expropriés, tantôt déportés, Saddam Hussein lance en 1988 l'opération Anfal* – en arabe le « butin » – qui s'apparente à une véritable extermination : destruction de villages entiers, déportation des civils et massacre d'Halabja, dans le nord du pays. Le régime irakien use de gaz chimiques et fait des centaines de milliers de morts, parmi lesquels nombre de femmes et d'enfants.

Dans les années 1990, la question kurde évolue de manière significative. Au lendemain de la guerre du Golfe et de l'échec de leur soulèvement contre le régime irakien, les Kurdes sont placés sous la protection aérienne des États-Unis grâce à l'opération « Apporter du réconfort » *(Provide Comfort)*, destinée à empêcher toute nouvelle intrusion de l'armée irakienne dans leurs territoires. La résolution 688 de

Erbil, capitale du Kurdistan autonome

Située sur une plaine fertile et peuplée d'environ un million et demi d'habitants (dont de nombreux réfugiés depuis les années 1980), Erbil est l'une des plus anciennes villes de l'Histoire qui soit restée continuellement habitée. Elle fut tour à tour placée sous domination sumérienne et assyrienne, puis perse lorsque l'empereur Cyrus le Grand occupa la région au VIe siècle avant J.-C. Au début de notre ère, Erbil fut l'une des capitales du royaume d'Adiabène vassale de l'Arménie, tout en entretenant d'autres liens pour conserver son indépendance. Les premiers chrétiens s'y implantèrent très tôt et, avec la création d'un royaume d'Arménie au IVe siècle, Erbil devint un grand centre religieux jusqu'à la fin du Moyen-Âge. Puis la ville connut la domination successive des Omeyyades*, Abbassides*, Bouyides, Seldjoukides, Turkmènes*, Mongols et Turcs.

Erbil a été construite selon un plan circulaire autour de la citadelle qui surplombe le quartier central du bazar. On y trouve les principales institutions du gouvernement régional. La ville a par ailleurs connu un boom économique au cours de la dernière décennie grâce aux revenus de la rente pétrolière qui lui ont permis de développer des infrastructures, dont un aéroport international. Elle abrite la plus grande université de la région, l'Université Saladin, et de nombreux parcs, jardins publics et lieux de divertissement (cinémas, théâtres, centres commerciaux, stades sportifs etc.)

l'ONU ordonne à Bagdad de cesser toutes ses incursions et exactions. La même année, les baasistes se retirent du Kurdistan qui connaît dès lors un essor économique et une certaine stabilité. Mais les rivalités idéologiques, pétrolières et politiques entre le PDK et l'UPK aboutissent à une guerre civile intrakurde de 1994 à 1998. Le PDK se rapproche un temps de Bagdad, alors que l'UPK se tourne vers Washington. Dans ce contexte de division, d'autres groupes établissent leur présence au Kurdistan, tels le PKK et les islamistes radicaux. Si

ce conflit entame l'unité kurde, un embryon d'appareil d'État et d'infrastructure politique émerge toutefois pendant cette période, loin d'une Bagdad qui survit retranchée sur elle-même. Les jalons de l'autonomie kurde sont posés.

Au moment du renversement de Saddam Hussein, les Kurdes jouissent déjà d'une quasi-indépendance, notamment grâce à la maîtrise d'une partie des richesses pétrolières du nord, et se voient propulsés, aux côtés des chiites, à la tête du gouvernement. Fait symbolique, c'est Jalal Talabani, né à Kelkan au Kurdistan en 1933 et dirigeant de l'UPK, qui est nommé président de la République en 2005 (il exerce ses fonctions jusqu'en 2014). Ces privilèges, mais aussi le fait que les Kurdes soient plus épargnés par les violences – à l'exception des attentats d'Al-Qaïda et des heurts entre *peshmergas** et insurrection sunnite – expliquent en large part leur appui au nouvel ordre politique établi.

La Constitution négociée sous l'égide des États-Unis, et adoptée par référendum en octobre 2005, garantit sans ambiguïté l'autonomie, l'identité ainsi que les droits du peuple kurde : « Le régime irakien est un régime républicain, fédéral, démocratique et pluraliste » et « l'Irak est un pays multinational, multiconfessionnel et multiculturel. » Le kurde est promu langue officielle, parlé dans la sphère publique et enseigné dans les écoles et universités, tandis que le drapeau aux couleurs du nationalisme kurde flotte sur toutes les administrations du Kurdistan. L'article 140 met fin à l'arabisation qu'avaient appliquée les baasistes à partir de 1968 pour modifier la démographie du Kurdistan. Les *peshmergas*, en outre, se voient dotés d'un statut similaire à celui des soldats irakiens. En soutenant l'émergence d'un État fédéral, les Kurdes parviennent à renforcer l'autonomie dont ils disposaient avant 2003 et l'étendent.

La pacification des rapports entre PDK et UPK depuis la fin des années 1990, autour d'un partage du pouvoir, leur a permis d'assurer l'ordre public et une administration fonctionnelle, et d'attirer les investissements étrangers. Depuis 2007 et l'adoption d'une loi régionale sur les hydrocarbures, Erbil a signé de nombreux contrats pétroliers avec des *majors*, ce qui n'a pas manqué de susciter la fureur des autorités centrales entièrement tournées, pour leur part, vers une recentralisation du secteur. S'il est évident que les Kurdes d'Irak entendent tirer profit de la déliquescence institutionnelle au niveau fédéral et de leur confrontation armée contre l'État islamique* pour consolider leur acquis, une partie de la jeune génération a pris ses distances avec les positions de ses pères et ne réclame pas forcément l'indépendance. Certains Kurdes combattent même dans les rangs de *Daech*. Au regard des bouleversements qui déchirent le Moyen-Orient, une telle indépendance pourrait exposer les Kurdes à bien d'autres dangers.

Forts de leurs avancées, et malgré certains points de litige chroniques avec Bagdad comme sur l'exploitation du pétrole, le budget, Kirkouk et d'autres territoires disputés, les Kurdes ont, pour l'heure, choisi la carte de la coexistence stratégique – avec le gouvernement central, les pays voisins, en particulier la Turquie devenue un partenaire économique de premier plan mais qui ne les a pas aidés à libérer Kobané. Président du gouvernement régional autonome, Massoud Barzani déclarait en juillet 2014 que les Kurdes organiseraient un référendum sur l'indépendance ; or l'émergence d'un État propre reste improbable du fait des divisions mêmes entre Kurdes et de la persistance de spécificités géographiques, culturelles, linguistiques et tribales qui continuent de contrarier ce rêve.

« Les sunnites sont nostalgiques de l'époque baasiste. »

Nous continuerons à manifester, non parce que nous sommes sunnites, mais parce que nous sommes Irakiens. Nous aimions l'époque où le moujahid Saddam gouvernait.

Commerçant sunnite d'Haouija, partisan de Saddam Hussein, 6 novembre 2006

C'est autour d'une vision communautaire de la société irakienne comme d'un rapport de forces séculaire entre une minorité sunnite dominante et une majorité chiite et kurde opprimée que s'articule toute l'approche stratégique américaine en 2003. Pour les forces de la coalition, les Arabes sunnites d'Irak ne sont rien de plus que la colonne vertébrale du régime de Saddam Hussein et, de manière plus large, le miroir d'un monde arabe et sunnite foncièrement hostile aux États-Unis et à leurs intérêts. Cette diabolisation explique la violence des opérations qui sont déployées dans les zones sunnites, notamment la province d'Al-Anbar qui se transforme en sanctuaire pour les insurgés.

Contrairement à une idée répandue et rarement remise en question, l'opposition des Arabes sunnites au processus de transition n'est pas tant le résultat de leur attachement au parti Baas* qu'une réaction à la mise en marge politique et sociale dont ils font l'objet. Ainsi, la mesure de débaasification* cause non pas un simple changement de régime, mais s'apparente à leurs yeux à une « désunnification » de l'Irak allant de pair avec leur exclusion. Mis en minorité au sein

du Conseil de gouvernement, les sunnites deviennent structurellement hostiles au nouvel ordre politique. De plus, ils ne disposaient avant 2003 d'aucune instance de représentation alternative au régime baasiste et sont confrontés à un vide institutionnel majeur. Quant aux forces de l'opposition sunnite, elles sont déconnectées depuis plusieurs décennies des réalités du pays et privées de toute aura populaire. Le Parti islamique irakien*, héritier des Frères musulmans*, souffre ainsi d'un déficit flagrant de représentativité et de légitimité.

La trajectoire des sunnites dans l'après-Baas dessine un processus de stigmatisation et de marginalisation à toutes les étapes du calendrier de transition. Au lendemain du second siège militaire de Fallouja en novembre 2004, les forces politiques sunnites boycottent les élections législatives de janvier 2005 ; la participation populaire est quasi-nulle – le taux de participation des résidents d'Al-Anbar est estimé à seulement 2 %. Ce scrutin, qui consacre la victoire des listes chiites et kurdes, accentue encore l'état de sous-représentation sunnite. Toutefois, conscients qu'un rejet de la transition peut, à terme, se révéler fatal, certains dirigeants amorcent un revirement et participent à la rédaction de la Constitution de 2005, de même qu'aux deuxièmes élections législatives du mois de décembre la même année.

Ces efforts de retour sur la scène politique se soldent par une série d'échecs. D'une part, la « rebaasification » de l'Irak exigée par les dirigeants sunnites bute sur l'opposition des partis chiites et kurdes au pouvoir. D'autre part, la Constitution, en entérinant le principe fédéral et en sanctionnant la réorganisation du pays selon des quotas ethno-confessionnels, provoque le rejet des partis politiques

sunnites qui redoutent une partition de l'Irak. La normalisation du statut des sunnites est par ailleurs entravée par la force du soulèvement, dont les protagonistes s'opposent à toute forme de compromis avec les Américains et placent les sunnites face à un épineux dilemme : condamner l'occupant ou collaborer avec lui.

À cette marginalisation s'ajoute l'extrême fragmentation de l'arène politique sunnite, dont les acteurs, du fait de l'étendue de leurs divisions idéologiques, échouent à structurer un projet homogène et cohérent. Alors que les élections provinciales du printemps 2009 et leur tonalité nationaliste auraient pu laisser penser à un retour des sunnites dans la course, les dynamiques du conflit irakien rappellent à quel point ces derniers demeurent divisés. Les deux plateformes sunnites – le Front de la concorde irakien *(Jabha al-tawafouq al-'iraqiyya)*, dirigé par Adnan al-Doulaymi, ancien dirigeant du ministère des Affaires religieuses, et le Front irakien pour le dialogue national *(Al-Jabha al-'iraqiyya li al-hiwar al-watani)* du nationaliste et ancien membre dissident du parti Baas Saleh al-Moutlak – qui avaient émergé courant 2005 durant le second scrutin, ont connu d'importants remaniements et surtout n'ont pas réussi à s'imposer comme une alternative politique durable.

Cette dissolution des alliances et la fragmentation continue de l'espace sunnite ont ouvert la voie à de nouveaux acteurs, notamment aux tribus alliées à la coalition entre 2007 et 2008. Elles ont convaincu les formations les plus radicales de l'inutilité foncière d'une participation politique, parmi lesquelles la branche armée du Comité des oulémas musulmans* *(Hay'a al-'oulama al-mouslimin fi al-'Iraq)* et son chef ultra-nationaliste Hareth al-Dhari, farouche opposant à

l'occupation visé par plusieurs mandats d'arrêt, ou encore les combattants d'Al-Qaïda, rebaptisée État islamique* en 2006 et depuis en guerre contre les islamistes plus modérés et les nationalistes.

La réintégration des sunnites à l'échiquier politique, qui reste l'un des enjeux auxquels est confronté l'Irak, s'est vue compromise par certains développements récents : disqualification de centaines de candidats sunnites accusés de liens avec le parti Baas en amont des élections législatives de 2010 ; remise en cause par Nouri al-Maliki de la victoire du candidat favori des sunnites et ancien opposant Iyad Allaoui ; mandat d'arrêt et traque après décembre 2011 de l'ancien vice-président sunnite Tareq al-Hachimi, Frère musulman historique condamné à mort par contumace sur des accusations de terrorisme et aujourd'hui réfugié en Turquie. En 2012, le député sunnite Ahmed al-Alouani, pourtant connu pour être un modéré, évoquait l'idée d'une région sunnite autonome comme un moindre mal, une solution jusqu'à ce que justice soit faite et les sunnites réintégrés dans l'appareil étatique. Un nombre de plus en plus conséquent de sunnites voient dans la formation d'une telle région la condition même de la survie du sunnisme en Irak et, par extension, en Syrie et au Moyen-Orient. En décembre 2012, des manifestations tout d'abord pacifiques, puis violentes, ont éclaté dans la province d'Al-Anbar où les sunnites n'avaient cessé de dénoncer leur exclusion politique par les autorités chiites de Bagdad proches de Téhéran. Ces manifestations ont gagné l'ensemble des villes sunnites (Ramadi, Fallouja, Tikrit, Samarra, Mossoul...) sans que le gouvernement ne cherche à apaiser les tensions.

En avril 2013, la contestation a pris une tournure plus brutale lorsque l'armée et les forces de sécurité loyales au pouvoir ont lancé un assaut contre un camp de protestataires à Haouija, dans la province de Kirkouk, causant une cinquantaine de morts. Soucieux de justifier cette répression, Nouri al-Maliki évoquait la main cachée d'Al-Qaïda et la responsabilité du parti Baas. Depuis son exil, Tareq al-Hachimi déclarait quant à lui que le fédéralisme était le seul moyen pour les sunnites de se prémunir, sur le modèle de ce que les Kurdes et chiites avaient déjà réalisé. En 2014, lorsque s'abat l'offensive de l'État islamique, un groupe d'hommes politiques, le Mouvement populaire d'Irak, appelle depuis Istanbul à une décentralisation du pouvoir. Pour eux, seule une grande région tournée vers la défense spécifique des sunnites est susceptible d'inverser non seulement les effets de la répression du gouvernement central, mais aussi de contenir la redoutable avancée des jihadistes.

La réticence de Bagdad à reconnaître aux sunnites une place dans la sphère politique et les institutions depuis le début de la guerre au printemps 2003, ainsi que la répression féroce qui s'est abattue sur ces derniers ont contribué de manière directe à leur radicalisation et à l'essor de l'État islamique, qui administre des territoires entiers entre l'Irak et la Syrie, et a instauré un califat* à visée régionale. Appuyé sur leur identité religieuse, le tournant séparatiste pris par les sunnites a fini par donner corps à ce qu'ils avaient rejeté avec tant de véhémence au début de l'occupation : l'inexorable communautarisation de l'Irak et du Moyen-Orient.

« L'Irak s'est scindé en trois entités géographiques. »

Il y a dix ans, la Bosnie était déchirée par le nettoyage ethnique. Les États-Unis sont intervenus de manière décisive avec les accords de Dayton pour préserver l'intégrité du pays, paradoxalement en le divisant en fédérations ethniques.

Joseph R. Biden, « A Plan to Hold Iraq Together », *Washington Post*, 24 août 2006

L'idée d'une partition territoriale de l'Irak apparaît à la fin de l'année 2003, au moment où les troupes américaines s'embourbent déjà face à l'insurrection sunnite et la multiplication des attentats. Elle n'émane pas alors des nouvelles élites irakiennes, mais des cercles intellectuels américains. Dans une tribune publiée par le *New York Times* le 25 novembre et intitulée « The Three-State Solution », Leslie H. Gelb, président du Conseil des relations étrangères *(Council on Foreign Relations)*, écrit que le maintien d'un Irak uni n'est qu'une illusion. Le pays étant une construction artificielle datant de l'époque coloniale, il suggère sa partition en trois États semi-indépendants : un Kurdistan au nord, un « Sunnistan » au centre et un « Chiistan » au sud. Cette partition est considérée comme la solution pour régler le conflit irakien et mettre un terme à la violence. Convaincu à son tour que le fédéralisme est la clé, le Sénat américain, sous la houlette de Joseph R. Biden, approuve en septembre 2007 une résolution préconisant une « partition douce » *(soft partition)* de l'Irak selon trois enclaves kurde,

chiite et sunnite dotées d'importantes prérogatives administratives et avec Bagdad pour capitale qui assurera la sécurité aux frontières et la gestion des recettes pétrolières.

Si l'idée paraît séduisante depuis Washington, elle provoque de vives résistances parmi les Irakiens qui y voient une tentative impérialiste de dépecer l'Irak. En dehors des leaders kurdes qui saluent la proposition américaine comme un renforcement *de facto* de leur autonomie déjà avancée, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer le caractère saugrenu et l'illégitimité de cette proposition qui nie l'identité nationale irakienne. Les nationalistes sunnites, toujours très attachés à l'unité du pays et opposés au fédéralisme, dénoncent une volonté de détruire l'Irak. Ali al-Sistani, pour sa part, décrit la partition comme une grave ingérence dans les affaires du pays et estime qu'une telle scission territoriale serait catastrophique pour l'ensemble de la région. Symptomatiquement, le séparatisme de l'État islamique* s'inscrit dans ce contexte : le passage des provinces à majorité sunnite sous la coupe des jihadistes est présenté comme la conséquence de la loi sur le fédéralisme adoptée en 2006, qui a accouché d'entités indépendantes kurde et chiite. Un nouvel État dotera les sunnites d'une représentation propre, plus apte à défendre leurs intérêts et à les protéger militairement.

Outre que les contours géographiques de cette partition sont flous, celle-ci traduit l'étendue de la méconnaissance des réalités irakiennes par la coalition étrangère. Elle révèle plus encore la recherche désespérée par les États-Unis de solutions immédiates à un problème qu'ils ont créé et dont ils ont perdu la maîtrise. Hormis qu'elles ne renvoient à aucune réalité tangible, les enclaves évoquées sont des zones de peuplement mixte. La mise en œuvre d'une partition

supposerait donc un nettoyage ethnique qui ne ferait que décupler les violences et aggraver le problème déjà massif des réfugiés et des déplacés internes. De manière plus profonde, cette « balkanisation » ou « libanisation » de l'Irak ne peut être acceptée par les populations. Certains craignent qu'une partition profite à l'Iran et que les gouvernorats chiites du sud deviennent un protectorat de Téhéran. Les Turcs s'opposent à l'indépendance kurde et déclenchent une série d'opérations au Kurdistan. En définitive, la problématique de la partition renvoie au caractère décousu de la stratégie des États-Unis pour remédier au « chaos créateur » issu de la guerre. La tripartition est partiellement abandonnée durant les élections de 2009 qui consacrent plutôt une « provincialisation » de l'Irak, plus fidèle à ses traditions régionales et locales, et dont le but est de déléguer des compétences politiques, administratives et financières aux provinces.

Avant son introduction par la coalition, la notion d'une tripartition ethno-confessionnelle était donc étrangère à l'Irak. Jamais il n'avait été question dans les archives d'un quelconque Chiistan ou Sunnistan. Si dynamiques centrifuges il y eut, elles furent avant tout régionales et non pas ethniques ou religieuses, quoique cette dimension soit peu connue. Comme l'a montré l'historien Reidar Visser dans une étude sur Bassora, le régionalisme *(iqlimiyya)* fut le grand concurrent du nationalisme ; et la première tentative séparatiste prit place dans le sud pendant les années 1920. À l'époque, il ne s'agissait pas de fonder un État chiite, mais une république de marchands sur les rives du Chatt al-Arab, régie par une élite urbaine et cosmopolite. Bien qu'il fût une menace sérieuse à l'unité territoriale irakienne, ce mouvement finit en fiasco du fait de l'hostilité que lui vouait la jeunesse

locale, plus séduite par le discours centralisateur de Bagdad. Le régionalisme s'est aussi développé en milieu sunnite. Dans une étude sur Tikrit, le chercheur Ronen Zeidel a ainsi montré qu'au-delà de leur double identité arabe et tribale, les Tikritis ont toujours été animés par un sentiment d'appartenance locale. Un historien sunnite du XIXe siècle, Jamal al-Din al-Alousi, évoquait son affection pour sa ville dans ces termes : « J'ai su que la singularité de Tikrit était ce qui avait poussé nos ancêtres et leurs descendants à développer une identité authentique et liée à la terre. »

Assisterait-on, avec l'État islamique, à la réalisation morbide de la prophétie américaine de 2003 et, au-delà, à l'effacement des frontières du Moyen-Orient dessinées il y a cent ans ? La déchirure irakienne sanctionnerait-elle, au fond, la fin du système hérité du démembrement de l'Empire ottoman par les Européens ? Effacer la géographie fictive née du projet colonial « arrogant » et « croisé », et des accords passés, en 1916, par les deux diplomates britannique et français Mark Sykes et François Georges-Picot, est l'un des grands desseins des jihadistes. Attaché aux symboles, l'État islamique a fait main basse sur Mossoul que la France et la Grande-Bretagne se disputaient à l'époque en raison de sa richesse pétrolière ; la province avait fini par être annexée à l'Irak. Ces États-nations établis arbitrairement auraient, selon l'État islamique, précipité le déclin du monde musulman. Ils doivent donc laisser place à un panislamisme* capable d'unir les sunnites sous un même gouvernement.

Or il ne s'agit pas là de la première attaque contre l'ordre Sykes-Picot ayant partagé le Moyen-Orient : le XXe siècle tout entier s'est caractérisé par le rejet du legs colonial et de ces frontières imposées, tantôt par les nationalistes arabes,

tantôt par les islamistes. Dès les années 1920, des révoltes ont éclaté dans les pays passés sous mandat contre les autorités coloniales et élites qui leur étaient liées. Puis le nationalisme, dans ses versions nassériste et baasiste, s'est employé à éliminer les frontières impériales, convaincu que la destinée politique des Arabes ne pourrait se réaliser dans le cadre d'États distincts ; au contraire, il faudrait bâtir un même État, une même nation.



Plus d'une décennie après le début des opérations militaires américaines et le renversement du régime de Saddam Hussein en 2003, l'Irak reste dans une situation précaire. Sur fond d'une transition caractérisée par d'incessants blocages politiques et d'une violence perpétuelle que l'État islamique* a poussée à son paroxysme, les Irakiens survivent au quotidien, comme ils le faisaient du temps de la dictature baasiste. Jour après jour, la perspective d'une réconciliation nationale s'éloigne et la division semble l'emporter. Division d'autant plus profonde et dramatique que l'Irak est au cœur du grand jeu régional et mondial, surtout depuis le réengagement de l'Amérique contre *Daech*. Échec d'une intervention étrangère improvisée et bâclée ? Culture de la violence ? Cheminement démocratique toujours en cours en dépit des affrontements ? Cruel retour à la tyrannie ? Il faut reconnaître que lorsqu'il s'agit de décrire le conflit, l'irréductible pessimisme des uns a souvent pour corollaire l'optimisme forcené des autres.

La déconstruction critique d'un certain nombre d'idées reçues permet de saisir toute la complexité des reconfigurations de l'Irak. Elle invite aussi à mettre en exergue les limites patentes des grilles de lecture développées ces dernières années pour appréhender les ressorts d'un conflit souvent réduit à l'actualité la plus immédiate. Or, comment concilier une approche instantanée des événements avec l'impératif

de leur interprétation sur la longue durée ? Face à la crise, la lassitude et le désenchantement de la population sont palpables. Au terme de décennies d'autoritarisme, de guerres et de sanctions, les Irakiens ne parviennent pas à se projeter dans le futur, reportant indéfiniment leurs rêves et leur aspiration à une vie stable et « normale », réalité dont la plupart d'entre eux n'a jamais fait l'expérience...

Comme l'ont illustré les différents scrutins électoraux, le paysage de l'après-Baas* connaît d'importantes mutations, et plusieurs interrogations se posent aujourd'hui sur les deux plans militaire et politique : une défaite de l'État islamique conduira-t-elle à une stabilisation du pays ou, au contraire, l'Irak se destine-t-il à une violence chronique ? Les contours ethniques et confessionnels ayant régi la dynamique de transition depuis 2003 peuvent-ils encore s'effacer à la faveur d'un pacte national ? Doit-on plutôt tabler sur un approfondissement des divisions héritées de l'histoire et de l'occupation ? Les sunnites, collectivement marginalisés, pourront-ils réintégrer l'échiquier politique ? Qu'adviendra-t-il du statut des territoires disputés dans le nord ? Dans quelle mesure l'autonomie accrue des Kurdes sera-t-elle tolérée par les proches voisins de l'Irak (Turquie, Iran) ? Comment les Kurdes comptent-ils d'ailleurs se positionner dans l'après-*Daech* ? S'accommoderaient-ils d'une souveraineté irakienne retrouvée ?

Si ces questions restent pour l'heure en suspens, l'Irak possède des atouts pour sortir de la crise. Tout d'abord, malgré leur débandade en 2014, les forces armées irakiennes ont fait des progrès face à l'État islamique et poursuivent leur réforme sous le mandat d'Al-Abadi. La réconciliation, nécessaire pour juguler les clivages, reste quant à elle un

enjeu auquel devront faire face les futurs gouvernants. En se prononçant pour des projets politiques concrets, et ce indépendamment de leur appartenance communautaire, les Irakiens ont démontré leur volonté de vivre ensemble, suscitant l'espoir d'un règlement pacifique des questions explosives au-delà du combat antijihadiste : partage des territoires, distribution des richesses et des revenus de la rente, répartition équilibrée du pouvoir entre autorités centrales, régionales et provinces.

ANNEXES

De la Mésopotamie à l'invasion de 2003

6000 avant J.-C. : peuplement de la Mésopotamie et premières cités.
3400-3200 avant J.-C. : élaboration du premier alphabet cunéiforme.
1750 env. avant J.-C. : code d'Hammourabi, plus ancienne législation humaine.
VIe **siècle avant J.-C.** : codification du Talmud après l'exil des Hébreux à Babylone.
1187 : reconquête de Jérusalem par le guerrier Saladin face aux armées chrétiennes.
XIIIe **siècle** : rédaction en arabe des *Mille et Une Nuits*, transmis par les Perses.
632 : mort du prophète Mahomet et division des croyants sur sa succession.
636 : bataille de Qadisiyya* sur les bords de l'Euphrate entre Arabes et Perses.
661 : assassinat d'Ali, cousin et gendre de Mahomet, à Koufa.
680 : martyre de son fils Hussein à Karbala face aux troupes du calife Yazid.
762 : fondation de la ville de Bagdad par le calife Abou Jafar al-Mansour.
1258 : destruction de Bagdad par les Mongols ; fin de la dynastie abbasside*.

1401 : nouvelle destruction de Bagdad par Tamerlan.
1534 : prise de Bagdad par Soulayman dit le Magnifique.
XVIIIe siècle : établissement des premiers comptoirs britanniques.
1914 : intervention britannique en Irak contre l'Empire ottoman.
1919 : la Société des Nations accorde à la Grande-Bretagne un mandat sur les provinces de Bagdad, Mossoul et Bassora.
192 : « Grande Révolution » des Irakiens contre la présence coloniale.
1921 : fondation de l'État, intronisation du roi Fayçal et début de la monarchie.
1927 : établissement de l'*Iraq Petroleum Company*, consortium de sociétés qui exploitent le pétrole irakien.
1932 : indépendance officielle de l'Irak, mais qui demeure sous influence britannique.
1941 : putsch de Rachid al-Gaylani avec l'aide de l'Allemagne ; occupation de Bagdad par les Britanniques jusqu'en 1945.
1947 : fondation du baasisme par le Syrien Michel Aflaq, soutenant un État regroupant toute la nation arabe.
1958 :
– coup d'État des « officiers libres » et proclamation de la République d'Irak.
– loi sur le statut des femmes qui leur garantit un droit à l'éducation, au divorce et à la garde de leurs enfants.
1960 : fondation à Bagdad du Parti islamique irakien*, héritier des Frères musulmans*.
1961-1975 : rébellion kurde conduite par Moustapha Barzani ; statut d'autonomie en 1970.
1963 : coup d'État du parti Baas* et accession au pouvoir des frères Aref.
1968 : nouveau coup d'État d'officiers baasistes et arrivée au pouvoir de Saddam Hussein.

1972 : nationalisation de l'*Iraq Petroleum Company*.
1975 : accords d'Alger entre l'Iran et l'Irak sur le statut du Chatt al-Arab.
1979 : Saddam Hussein succède à Ahmed Hassan al-Bakr à la présidence.
1980 : début de la guerre Iran-Irak, qui dure huit ans.
1990-1991 : invasion du Koweït et guerre du Golfe ; début du régime des sanctions imposé par l'ONU.
1991 : rébellion chiite au sud et répression féroce par le gouvernement central.
1995 : adoption par l'ONU du programme « Pétrole contre nourriture* ».

L'Irak à l'heure de l'occupation étrangère

20 mars 2003 : déclenchement de l'intervention militaire américaine contre l'Irak.
1er mai 2003 : annonce par George W. Bush de la fin des « opérations de combat majeures ».
16 mai 2003 : débaasification* de l'Irak par l'administrateur civil américain Paul Bremer ; démantèlement de l'armée irakienne et dissolution des administrations.
22 mai 2003 : levée du régime de sanctions contre l'Irak par l'ONU.
19 août 2003 : attentat contre les quartiers de l'ONU à Bagdad ; mort du haut-représentant Sergio Vieira de Mello.
29 août 2003 : attentat dans la ville sainte chiite de Najaf ; mort de l'ayatollah Mohammed Baqir al-Hakim.
13 décembre 2003 : capture par les troupes américaines de Saddam Hussein.
8 mars 2004 : adoption d'une Constitution provisoire par le Conseil de gouvernement.

28 avril 2004 : publication de photos montrant des prisonniers irakiens torturés par les forces américaines dans la prison d'Abou Ghraïb.
28 juin 2004 : transfert de souveraineté par la coalition au gouvernement irakien.
8 novembre 2004 : siège militaire américain dans le bastion sunnite de Fallouja.
30 janvier 2005 : premières élections législatives et boycott des sunnites.
6 avril 2005 : élection du leader kurde Jalal Talabani comme président.
15 octobre 2005 : approbation de la Constitution par référendum.
15 décembre 2005 : secondes élections législatives et formation d'un parlement.
22 février 2006 : attentat contre la mosquée chiite de Samarra ; guerre confessionnelle.
20 mai 2006 : investiture du chiite Nouri al-Maliki comme Premier ministre ; formation d'un gouvernement d'union nationale.
7 juin 2006 : mort du leader d'Al-Qaïda en Irak, Abou Moussab al-Zarqaoui.
Septembre 2006 : formation du premier conseil du réveil par les tribus sunnites d'Al-Anbar et lancement de la *Sahwa**.
5 novembre 2006 : condamnation à mort de Saddam Hussein ; exécution le 30 décembre.
10 janvier 2007 : lancement par George W. Bush du *Surge** militaire américain en Irak.
4 décembre 2008 : adoption d'un accord de sécurité irako-américain prévoyant le retrait des troupes américaines des villes irakiennes le 30 juin 2009, et un retrait total du pays à la fin 2011.
30 juin 2009 : retrait de l'armée américaine des principales villes irakiennes.

7 mars 2010 : élections législatives, les dernières de la période d'occupation ; lutte opposant Al-Maliki à Iyad Allaoui.
10 novembre 2010 : accord de partage du pouvoir à Erbil et formation du gouvernement par Al-Maliki ; début de la résurgence autoritaire.
21 décembre 2011 : départ des dernières troupes américaines d'Irak ; mandat d'arrêt contre le vice-président sunnite Tareq al-Hachimi.

Reflux autoritaire et expansion jihadiste

26 avril 2012 : rencontre entre le chef chiite radical Moqtada al-Sadr et le Kurde Massoud Barzani à Erbil pour tenter d'évincer Al-Maliki.
22 décembre 2012 : arrestation de 120 gardes du corps du ministre sunnite Rafi al-Issawi ; début de la contestation antigouvernementale dans les régions sunnites.
9 avril 2013 : création, au dixième anniversaire de la chute de Bagdad, de l'État islamique* en Irak et au Levant *(Daech)*, produit de la fusion entre l'État islamique d'Irak et le Front de la victoire, Al-Nousra.
19 avril 2013 : massacre de manifestants sunnites à Haouija, dans le nord ; radicalisation de la contestation autour d'une prise de contrôle par *Daech*.
2 janvier 2014 : Offensive et prise de la ville sunnite de Fallouja par les combattants.
30 avril 2014 : premières élections législatives depuis la fin de l'occupation et victoire d'Al-Maliki qui convoite un troisième mandat.
10 juin 2014 : assaut historique de *Daech* sur la ville de Mossoul ; désertion de l'armée.

29 juin 2014 : Abou Bakr al-Baghdadi proclame la restauration du califat et rebaptise son groupe État islamique.
Juillet 2014 : combat entre jihadistes et *peshmergas** kurdes ; fuite de milliers d'Irakiens.
7 août 2014 : début des frappes alliées sur les positions de l'État islamique en Irak ; refus par Washington d'envoi de troupes au sol.
10 septembre 2014 : dans son discours à la nation, Barack Obama annonce sa volonté de « dégrader et détruire » (« *degrade and destroy* ») l'État islamique ; la reconquête est lancée.



Abbassides : dynastie de califes qui gouvernent le monde arabo-musulman de 750 à 1258. Ils arrivent au pouvoir après avoir vaincu les Omeyyades, déplacent le siège de leur pouvoir de la Syrie vers l'Irak et fondent Bagdad en 762.

Accord national irakien : mouvement d'opposition à Saddam Hussein fondé en 1990 avec le concours des services de renseignement américains et conduit par le chiite laïc Iyad Allaoui. Installé à Amman, il est constitué d'anciens membres du Baas et d'opposants divers, pour la plupart sunnites.

Achoura : commémoration du martyre de l'imam Hussein, mort en 680 à Karbala. A lieu le dixième jour du premier mois du calendrier musulman et se poursuit par un deuil de quarante jours.

Anfal : désigne le génocide kurde ordonné par Saddam Hussein de février à septembre 1988. Il a causé la mort de plus de 180 000 civils.

Armée du Mahdi : milice islamiste chiite influente parmi les plus pauvres et implantée dans le faubourg de Sadr City à Bagdad. Bras armé du mouvement de Moqtada al-Sadr, elle s'est tour à tour opposée aux forces américaines, à la guérilla sunnite et au gouvernement irakien.

Armée islamique d'Irak : groupe armé agissant contre l'occupation américaine. Il se définit comme nationaliste à tendance salafiste et se compose d'officiers de l'ancienne armée irakienne.

Baas : terme signifiant la résurrection et parti créé en 1947 à Damas pour unir les différents États arabes au sein d'une seule et même nation.

Brigades Badr : milice chiite constituée par le Conseil suprême pour la révolution islamique pour combattre Saddam Hussein, puis impliquée dans des violences antisunnites en Irak.

Califat : territoire reconnaissant l'autorité d'un calife, successeur de Mahomet. Désigne aussi le régime politique et la période pendant laquelle il s'exerce.

Chaldéens : majorité chrétienne d'Irak, catholique, tirant son nom de l'ancienne Chaldée qui se trouvait au sud de Babylone. Le rite chaldéen est considéré comme l'un des plus anciens du christianisme, arrivé en Mésopotamie avec l'apôtre Thomas.

Comité des oulémas musulmans : force politico-religieuse sunnite apparue avec la chute de Saddam Hussein. Ses représentants revendiquent le contrôle de 3 000 mosquées en Irak.

Congrès national irakien : courant d'opposition à Saddam Hussein hétéroclite et dirigé par Ahmed al-Chalabi. Sa création à Vienne en 1992 est encouragée par les États-Unis en réaction à l'invasion irakienne du Koweït et au génocide des Kurdes.

Conseil suprême pour la révolution islamique en Irak : parti politique chiite fondé en 1982 en opposition au régime de Saddam Hussein et dirigé initialement par Mohammed Baqir al-Hakim, tué en 2003. En 2007, le parti est rebaptisé Conseil suprême islamique irakien.

Débaasification : dissolution du parti Baas et de ses principaux organes au printemps 2003. Elle s'accompagne d'un démantèlement des forces armées et de sécurité irakiennes, et d'une mise à bas des principales administrations.

État islamique : structure salafiste-jihadiste établie en octobre 2006 par la branche irakienne d'Al-Qaïda après la mort de son chef Al-Zarqaoui. Tout d'abord État islamique d'Irak, elle est rebaptisée État islamique en Irak et au Levant en avril 2013, puis État islamique en juin 2014. *Daech* en est son acronyme en arabe.

Fitna : terme arabe se référant à la guerre civile entre musulmans. Elle remonte au conflit qui a éclaté entre Ali et le gouverneur de Damas, Mouaouiyya, qui lui reprochait de ne pas avoir fait arrêter les assassins de son cousin Othman.

Frères musulmans : organisation fondée en 1928 en Égypte par Hassan al-Banna avec pour objectif une renaissance de l'islam par la lutte contre les influences occidentales au Moyen-Orient et l'instauration de la *charia*.

Jihad : terme arabe signifiant l'effort et se référant à la guerre sainte conduite contre les non-musulmans.

Liberté pour l'Irak : opération militaire alliée qui déclenche la guerre d'Irak le 19 mars 2003 et prend officiellement fin le 1er mai suivant.

Mandéisme : religion syncrétique comptant quelques milliers de membres en Irak, le long des fleuves du Tigre et de l'Euphrate et près du Chatt al-Arab, aujourd'hui en voie de disparition.

Omeyyades : dynastie de califes qui gouverne le monde arabo-musulman de 661 à 750, avec Damas pour capitale.

Oumma : désigne l'ensemble de la communauté des musulmans.

Panarabisme : exprime l'aspiration des Arabes à se constituer en une communauté politique unifiée.

Panislamisme : mouvement politique et religieux réclamant l'union de tous les musulmans.

Parti de l'appel islamique : *Dawa*, parti chiite conservateur fondé au cours des années 1950 sous l'influence de Téhéran, en opposition au parti Baas. Il vise à établir un État islamique chiite en Irak et lance, à partir des années 1970 une lutte armée contre Saddam Hussein, ce qui lui vaut d'être violemment réprimé. Depuis 2005, il est la force dominante au pouvoir en Irak avec trois Premiers ministres qui en sont issus : Ibrahim al-Jafari, Nouri al-Maliki et Haïdar al-Abadi.

Parti démocratique du Kurdistan : parti politique fondé en 1946 et dirigé par Massoud Barzani. Il a été pendant des décennies le seul courant luttant pour l'indépendance kurde en Irak et à l'origine de violentes révoltes contre Bagdad.

Parti des travailleurs du Kurdistan : mouvement de guérilla formé en 1978 par Abdullah Öcalan, en opposition armée avec la

Turquie. Placé sur la liste des organisations terroristes, il vise l'indépendance des territoires kurdes, y compris en Irak.

Parti islamique irakien : parti politique fondé en 1960 et issu de la mouvance irakienne des Frères musulmans. Clandestin sous le diktat de Saddam Hussein, il opère son retour en 2003 et prend part à la transition. Ses membres sont pourchassés par Bagdad et l'État islamique.

Peshmerga : terme signifiant en kurde « celui qui va au devant de la mort », en référence aux combattants qui forment aujourd'hui les forces armées du Kurdistan irakien autonome.

Pétrole contre nourriture : programme onusien fonctionnant de 1995 à 2003 pour satisfaire les besoins humanitaires du peuple irakien alors sous embargo.

Qadisiyya : bataille qui eut lieu en 636 entre Arabes et Perses dans le contexte des premières conquêtes musulmanes.

Sahwa : mobilisation tribale initiée à l'automne 2006 pour contrer l'État islamique d'Irak.

Salafisme : de l'arabe *salaf salih* signifiant les pieux prédécesseurs, en référence aux premiers musulmans qui suivaient les préceptes du Coran à la lettre.

Surge : stratégie lancée en janvier 2007 par l'administration américaine et consistant en un renforcement des contingents américains pour enrayer la violence. Elle conduit à d'importants progrès sécuritaires en Irak, sans toutefois parvenir à définitivement éliminer l'État islamique.

Syriaques : peuple chrétien héritier de la Mésopotamie et de l'Assyrie, et qui parle un dialecte araméen. Ils se sont divisés en deux branches au Vᵉ siècle : les orientaux (nestoriens), établis en Irak et en Iran, et les occidentaux (jacobites) vivant principalement en Syrie et au Liban.

Unités de protection du peuple : branche armée du Parti de l'union démocratique (PYD) en Syrie, lié au PKK turc. Elles libèrent la ville de Kobané du joug de l'État islamique en 2015.

Triangle sunnite : expression des stratèges américains pour se référer aux provinces sunnites du centre de l'Irak où fait rage l'insurrection armée.

Turkmènes : peuple turc vivant au nord de l'Irak dans la région allant de Tal Afar à Kirkouk. Ils constituent le troisième groupe ethnique du pays après les Arabes et les Kurdes.

Union patriotique du Kurdistan : mouvement politique issu d'une scission du PDK en 1975 et dirigé par Jalal Talabani. Entre 1994 et 1996, il affronte le PDK, avant de conclure avec lui une alliance en 2002 à la veille de l'invasion militaire américaine.

Velayet-e faqih : terme persan signifiant le « gouvernement du docte » dans le chiisme.

Wahhabisme : doctrine fondée vers 1745 par Mohammed ibn Abd al-Wahhab (1703-1792) pour rendre à l'islam sa pureté originelle.

Yézidisme : religion plongeant ses racines dans les croyances perses antiques et dans l'islam sunnite, dont les fidèles constituent un

groupe ethnique rattaché à la famille kurde. On estime leur nombre à 600 000 en Irak, essentiellement présents dans la région du Kurdistan.

Ouvrages et articles

En dépit de la place prépondérante occupée par l'Irak dans l'actualité depuis désormais plus d'une décennie, la littérature disponible sur ce pays, notamment en langue française, demeure limitée. Cette situation est le résultat à la fois du contexte sécuritaire et du long repli du pays sur lui-même, autant d'obstacles à la conduite de recherches scientifiques.

La bibliographie qui suit ne prétend aucunement à l'exhaustivité ; elle propose des ouvrages qui permettront une meilleure compréhension des transformations sociopolitiques récentes et plus anciennes de l'Irak, de sa fondation comme État en 1921 par la puissance britannique à la période d'occupation étrangère de 2003 à 2011, sans oublier les développements immédiats suscités par l'assaut de l'État islamique. L'objectif est de dépasser le piège d'une histoire trop fragmentaire et d'aller au-delà des idées reçues et simplifications courantes.

Il convient de noter qu'un nombre important de ces publications est en langue anglaise et que celles listées ci-après ne sont pas systématiquement disponibles en français. Le lecteur moins averti pourra commencer par la lecture des ouvrages généraux.

Pour une présentation de l'histoire contemporaine de l'Irak, on consultera les trois ouvrages de référence : Pierre-Jean Luizard,

La Question irakienne (Paris, Fayard, 2004) ; Phebe Marr, *The Modern History of Iraq* (Boulder, Westview Press, 1985) ; et Charles Tripp, *A History of Iraq* (Cambridge, Presses universitaires de Cambridge, 2000).

Sur la Mésopotamie, plusieurs ouvrages sont exhaustifs. Tout d'abord, *La Mésopotamie : portrait d'une civilisation* de l'éminent assyriologue Adolf Leo Oppenheim (Paris, Gallimard, 1970) ; et *La Mésopotamie* de Georges Roux (Paris, Seuil, 1995). On pourra consulter le livre de Jean Bottéro, *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux* (Paris, Gallimard, 1997) ; et celui de Jean-Jacques Glassner, *La Mésopotamie* (Paris, Belles Lettres, 2002). Sur le califat abbasside, mentionnons l'excellent livre de Dominique Sourdel, *L'État impérial des califes abbassides* (Paris, Presses universitaires de France, 1999). Sur la période ottomane, qui couvre plusieurs siècles, elle n'a fait l'objet que de peu d'attention et ce n'est que récemment que des travaux ont tenté d'offrir de nouvelles grilles d'analyse – voir en particulier l'étude de Dina Rizk Khoury, *State and provincial society in the Ottoman empire: Mosul*, 1540-1834 (Cambridge, Presses universitaires de Cambridge, 2002). Sur la création de l'Irak, le lecteur déjà familier pourra consulter Stephen Longrigg, *Iraq, 1900 to 1950, A Political, Social and Economic History* (Oxford, Presses universitaires d'Oxford, 1953) ; et Marion Farouk-Sluglett et Peter Sluglett, *Iraq since 1958: from Revolution to Dictatorship* (Londres, I. B. Tauris, 2001).

L'époque baasiste a fait l'objet d'une pléthore d'ouvrages, mais de qualité variable. On citera donc ceux de référence : Chris Kutschera (dir.), *Le Livre noir de Saddam Hussein* (Paris, Oh ! Éditions, 2005) ; Samir al-Khalil, *Republic of Fear: An Inside Story of Saddam's Iraq* (New York, Pantheon, 1989) ; et Amatzia Baram,

Culture, History and Ideology in the Formation of Ba'athist Iraq, 1968-1989 (Oxford, Presses universitaires d'Oxford, 1991). L'embargo souffre d'un déficit d'études, à l'exception de quelques travaux parmi lesquels le numéro 163 de la revue *Maghreb-Machrek*, « Mémoires d'Irakiens : à la découverte d'une société vaincue » (1999). Plus récemment, des chercheurs ont proposé une relecture du conflit Iran-Irak et des sanctions et de leurs effets : Pierre Razoux, *La Guerre Iran-Irak*, (Paris, Perrin, 2013) ; et David Baran, *Vivre la tyrannie et lui survivre. L'Irak en transition* (Paris, Mille et Une Nuits, 2004).

Pour une description détaillée de la société irakienne, on pourra lire Habib Ishow, *Structures sociales et politiques de l'Irak contemporain* (Paris, L'Harmattan, 2003) ; et Gareth Stansfield, *Iraq: People, History, Politics* (Cambridge, Polity Press, 2007). Sur les transformations de cette société avant 2003, on se réfèrera à l'ouvrage de Hosham Dawod et Hamit Bozarslan, *La Société irakienne. Communautés, pouvoirs et violence* (Paris, Karthala, 2003) qui dégage les grandes tendances de fond. On peut aussi citer le livre d'Hanna Batatu, s'adressant toutefois à un public averti, *The Old Social Classes and the Revolutionary Movements of Iraq* (Princeton, Presses universitaires de Princeton 1978). Sur la question du confessionnalisme, on lira Fanar Haddad, *Sectarianism in Iraq: Antagonistic Visions of Unity* (Oxford, Presses universitaires d'Oxford, 2011) ; Khalil Osman, *Sectarianism in Iraq: The Making of State and Nation Since 1920* (Londres, Routledge, 2014) ; et Amatzia Baram, *Saddam Husayn and Islam, 1968-2003: Ba'thi Iraq from Secularism to Faith* (Woodrow Wilson Center Press, Presses universitaires de Johns Hopkins, 2014).

Sur la question du chiisme en Irak, les principales références demeurent : Pierre-Jean Luizard, *La Formation de l'Irak contemporain. Le rôle des ulémas chiites à la fin de la domination ottomane et au moment de la création de l'État irakien* (Paris, CNRS, 1991) ; Faleh A. Jabar, *The Shi'ite Movement in Iraq* (Londres, Saqi Books, 2003) ; et Yitzhak Nakash, *The Shi'is of Iraq et Reaching for Power: The Shi'a in the Modern Arab World* (Princeton, Presses universitaires de Princeton, 1993 ; 2006). Sur les Kurdes, on lira Élizabeth Picard, *La Question kurde* (Paris, Complexe, 1991) ; Hamit Bozarslan, *La Question kurde* (Paris, Presses de Sciences Po, 1997) et *Conflit kurde. Le brasier oublié du Moyen-Orient* (Paris, Autrement, 2009). Sur la problématique sunnite, peu traitée, on lira Deborah Amos, *Eclipse of the Sunnis: power, exile, and upheaval in the Middle East* (New York, Public Affairs, 2010). Sur le tribalisme irakien, enfin, l'un des meilleurs ouvrages est celui de Faleh A. Jabar et Hosham Dawod, *Tribes and Power. Nationalism and ethnicity in the Middle East* (Londres, Saqi Books, 2003).

Sur la stratégie américaine, les ouvrages de référence sont Tariq Ali, *Bush in Babylon: the recolonisation of Iraq* (New York, Verso, 2003) ; Thomas E. Ricks, *Fiasco: l'aventure américaine en Irak – traduit de l'américain* (Paris, Michalon, 2008) ; Ali A. Allawi, *The Occupation of Iraq: Winning the War, Loosing the Peace* (New Haven, Presses universitaires de Yale, 2007) ; plus récemment Nir Rosen, *Aftermath: following the bloodshed of America's wars in the Muslim world* (New York, Nation Books, 2010) ; et Greg Muttitt, *Fuel on the fire: oil and politics in occupied Iraq* (Londres, The Bodley Head, 2010).

Pour une analyse détaillée de l'insurrection armée, on pourra consulter Francis J. West, *No true glory: a frontline account of the battle for Fallujah* (New York, Bantam Books, 2005) ; Loretta Napoleoni, *Insurgent Iraq: Al-Zarqawi and the new generation* (Londres, Constable, 2005) ; Mohammed M. Hafez, *Suicide bombers in Iraq: the strategy and ideology of martyrdom* (Washington, U.S. Institute of Peace, 2007).

Pour un aperçu général des relations irako-américaines, voir Robert K. Brigham, *The United States and Iraq since 1990: a brief history with documents* (Chichester, Wiley-Blackwell, 2013) ; Seyom Brown et Robert H. Scale, *US policy in Afghanistan and Iraq: lessons and legacies* (Boulder, Lynne Rienner, 2012) ; Peter L. Hahn, *Missions accomplished? The United States and Iraq since World War I* (Oxford, Presses universitaires d'Oxford, 2012).

En 2007, la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* a consacré un numéro au pays, « L'Irak en perspective », rassemblant des contributions aussi diverses que novatrices. La même année, la revue *Critique internationale* a également publié un autre dossier intitulé « L'Irak : violence et incertitudes ».

Pour des témoignages d'Irakiens, on peut citer ici *Revoir Bagdad* de Hameed Nasser (Paris, Hoëbeke, 2010), récit des années 1990 loin des poncifs médiatiques, et *Si loin de l'Euphrate, une jeunesse d'artiste en Irak* d'Hassan Massoudy (Paris, Albin Michel, 2004).

Sur le legs de l'occupation, entre résurgence autoritaire et offensive de l'État islamique, on lira le numéro de la revue *Moyen-Orient*, « Irak : dix ans après Saddam », paru en 2013, et Éric Herring, *Iraq in fragments: the occupation and its legacy* (Londres, Hurst, 2006) ; Thabit A. J. Abdullah, *Dictatorship, imperialism*

and chaos: Iraq since 1989 (New York, Zed Books, 2006) ; Reidar Visser, *A Responsible End? The United States and the Iraqi Transition, 2005-2010* (Charlottesville, Just World Books, 2010) ; Toby Dodge, *Iraq: from war to a new authoritarianism* (Londres, International Institute for Strategic Studies, 2012) ; Patrick Cockburn, *Le Retour des djihadistes : aux racines de l'État islamique* (Paris, Équateurs, 2014) ; Pierre-Jean Luizard, *Le Piège Daech. L'État islamique ou le retour de l'Histoire* (Paris, La Découverte, 2015) ; Loretta Napoleoni, *L'État islamique : multinationale de la violence* – traduit de l'anglais (Paris, Calmann-Lévy, 2015).

Films et documentaires

Le dernier conflit, de la chute du régime baasiste en 2003 à l'offensive de l'État islamique en 2014, a donné lieu à une production filmographique abondante, en Irak, aux États-Unis et de par le monde.

À l'origine, le cinéma irakien prend son essor sous la monarchie, à partir des années 1940, autour de films romantiques et de comédies musicales parmi lesquels *Alia et Issam* d'André Shatan (1948) ; *Regrets (Nadam)* d'Abd al-Khaliq al-Samarrai (1955) ; *Fitna wa Hassan* (version irakienne de *Roméo et Juliette*) de Haïdar al-Omar (1955) ; *La mariée de l'Euphrate (Arous al-Fourat)* d'Abd al-Hadi Moubarak (1956) ; *Qui est responsable ? (Min al-mas'oul ?)* de Mohammed Mounir al-Yasin (1956) ; et *Saïd Effendi* de Kameran Hosni (1957).

Puis il devient un instrument aux mains des régimes successifs pour solidifier leur emprise sociopolitique. Du temps de Saddam Hussein, la production cinématographique connaît un temps

d'arrêt prolongé, les ressources du pays étant entièrement affectées au financement des guerres. Les quelques films produits sont ainsi tournés vers la glorification du tyran irakien et la mythification de l'histoire nationale : *Les longs jours (Al-Ayyam al-tawila)* de Tawfiq Saleh et Terence Young (1980) ; *Al-Qadisiyya* (1981) ; *La grande question (Al-Mas'ala al-koubra)* de Mohammed Choukri Jamil (1983) ; *Les frontières enflammées (Al-Houdoud al-moultahiba)* (1987) ; *La clameur de la mer (Sakhb al-bahr)* de Sabih Abd al-Karim (1987).

Sous les sanctions, la production de films devient impossible, et ce n'est qu'en 2003 qu'un certain nombre de réalisateurs font leur retour en Irak pour y décrire la guerre, l'occupation et leurs effets : *Retour à Babylone (Al-Awda ila Babil)* d'Abbas Fahdel (2002) ; *Nous les Irakiens* (2004) ; *Zaman, l'homme des roseaux* d'Amer Alwan (2004) ; *Les rêves des moineaux* (2005) ; *Kilomètre zéro* de Hiner Salim (2005) ; *Underexposure* d'Ouday Rachid (2005) ; *Rêves (Ahlam)* de Mohammed al-Daraji (2006) ; *L'aube du monde (Fajr al-'alam)* (2008) ; *Dans les bras de ma mère (Fi ahdhan oummi)* d'Atia et Mohammed al-Daraji (2011) ; *Fils de Babylone (Ibn Babil)* (2010).

Parmi les productions étrangères, on peut citer plusieurs films et documentaires qui rendent compte de la complexité du conflit et de ses conséquences pour l'Irak : *Uncovered: The whole truth about the Iraq war* de Robert Greenwald (2003) ; *Voix d'Irak (Voices of Iraq)* d'Eric Manes (2004) ; *Gunner Palace* de Michael Tucker (2004) ; *Irak, à qui profite le pétrole ?* de Robert Mugnerot et Serge Gordey (2004) ; *Irak, la guerre à tout prix* de Jean Christophe Rosé et Patrick Jarreau (2004) ; *Le sang de mon frère. Une histoire de la mort en Irak* (2005) ; *USA-Irak : la face cachée de*

la guerre de Michael Kirk (2006) ; *Irak, agonie d'une nation* de Paul Moreira (2006) ; *L'Irak en fragments (Iraq in Fragments)* de James Longley (2007) ; *Redacted* de Brian De Palma (2007) ; *La bataille pour Haditha (Battle for Haditha)* de Nick Broomfield (2007) ; *Tonnerre roulant sur Bagdad* de Jean-Pierre Krief (2012) ; *Irak, 2003-2013 - 10 ans, 100 regards*, web-documentaire d'Arte (2013) ; *Irak, dans les coulisses d'une guerre* de Norma Percy et Brian Lapping (2013) ; *Daech. Naissance d'un État terroriste* de Jérôme Fritel et Stéphan Villeneuve (2014).